La Documentation Catholique

43e année — T. LVIII Numéro 1 361. — 1er octobre 1961

Message du Saint-Père pour la paix du monde

Dans la soirée du dimanche 10 *septembre, le Saint-Père a célébré, dans la salle des audiences, à Castel Gandolfo, une messe pour la paix entre les nations, au cours de laquelle il a prononcé le radiomessage suivant* (1) :

MESSIEURS LES CARDINAUX,
VÉNÉRABLES FRÈRES ET CHERS FILS,

L'apôtre Pierre, dans son allocution aux gens réunis à la maison du centurion Corneille, déclare que tous les peuples de la terre sont désormais invités ensemble à considérer l'universelle paternité de Dieu et résume l'enseignement céleste, dans cette parole de paix « annonçant la paix par Jésus-Christ ». (*Act.*, x, 36.)

Cette même annonce exprime le sentiment de Notre cœur de Père et d'évêque de la sainte Eglise, et Nous revient plus émue sur les lèvres toutes les fois que les nuages semblent s'accumuler à l'horizon.

Nous avons devant les yeux le souvenir des Papes, Nos Prédécesseurs les plus récents, dont l'histoire conserve le témoignage de sollicitude et les avertissements anxieux.

(1) Traduction de l'*Ufficio Stampa*, revue d'après le texte italien publié par *l'Osservatore Romano* des 11-12 septembre 1961. Les sous-titres et les références à *la D. C.* sont de notre rédaction.

Dans une interview donnée le 20 septembre aux correspondants des *Izvestia* et de *la Pravda*, reproduite par l'Agence *Tass*, M. Khrouchtchev a déclaré au sujet de ce message :

« Le souci pour le sort de la paix mondiale, dont le Pape fait preuve, montre que l'on comprend de plus en plus à l'étranger que la déraison et l'esprit aventurier dans la politique mondiale ne mènent à rien de bon. Le chef de l'Eglise catholique tient compte de toute évidence de l'humeur de plusieurs millions de catholiques dans le monde, qui sont inquiets en raison des préparatifs militaires des impérialistes. Jean XXIII rend hommage à la raison lorsqu'il met en garde les gouvernants contre une catastrophe générale et les appelle à se rendre compte de l'énorme responsabilité qu'ils portent devant l'histoire. Un tel appel constitue un bon signe.

A notre époque, alors qu'existent les moyens les plus destructeurs pour tuer les gens, il est parfaitement inadmissible de jouer avec le sort des peuples. Evidemment, il ne s'agit pas de la peur du « jugement de Dieu » dont parle le Pape. En tant que communiste et athée, je ne crois pas en la « providence divine », mais je puis le dire fermement, la grande responsabilité des gouvernements devant leurs peuples et devant l'humanité exigent qu'ils fassent tous les efforts possibles pour rechercher en commun le moyen de liquider les vestiges de la Seconde Guerre mondiale.

Des catholiques aussi fervents que John Kennedy, Konrad Adenauer et d'autres sauront-ils entendre l'avertissement du Pape ?... » (*A. F. P.*)

L'Osservatore Romano du 22 septembre observe à propos de cette déclaration que « pour la première fois, d'une source soviétique autorisée, on admet et on reconnaît l'action pacifique et pacificatrice de l'Eglise catholique ».

APPEL AU SENS DE LA RESPONSABILITÉ DES GOUVERNANTS

De l'exhortation de Pie X, à la veille de la première conflagration européenne (2), peu de jours avant sa sainte mort, à l'encyclique de Benoît XV, *Pacem Dei munus pulcherrimum* (3) ; de l'avertissement de Pie XI souhaitant la vraie paix, « moins celle qui est inscrite dans les traités que celle qui est gravée dans les cœurs » (4), à l'appel ému et suprême de Pie XII, le 24 août 1939 : « C'est par la force de la raison, et non par celle des armes, que la justice se fraie la voie » (5), Nous avons toute une succession d'appels, parfois affligés et véhéments, mais toujours paternels, au monde entier, pour qu'il se garde de tout danger tandis qu'il est encore temps, et affirmant que rien ne peut être perdu avec la paix. Les voies de la paix sont les voies de Dieu, ce sont celles des vraies conquêtes.

Cet avertissement, Nous le faisons Nôtre, et Nous l'étendons encore une fois à tous ceux qui portent sur leur conscience un poids plus lourd de responsabilités publiques et reconnues. L'Eglise, par sa nature, ne peut rester indifférente à la douleur humaine, même quand il s'agit d'une simple préoccupation, d'une simple angoisse. Et c'est précisément pour cela que Nous invitons les gouvernants à se mettre en face des terribles responsabilités qu'ils portent devant l'histoire, et, ce qui compte davantage, devant le jugement de Dieu, et Nous les conjurons de ne pas subir de pressions trompeuses et fallacieuses.

Il dépend, en effet, des hommes sages que prévale non la force, mais le droit, par des négociations libres et loyales, et que soient affirmées la vérité et la justice, dans la sauvegarde des libertés essentielles et des valeurs qu'on ne peut supprimer, de chaque peuple, de chaque homme.

Bien loin d'exagérer ce qui, jusqu'ici, n'a qu'une apparence — et Nous voudrions dire une apparence trop peu sérieuse et tragiquement déplorable — de menace de guerre, d'après ce que rapportent les sources d'infor-

(2) Cf. *A. A. S.*, VI, 1914, p. 373.

(3) Cf. *A. A. S.*, XII, 1920, p. 209 et s. (*D. C.*, n° 71 du 12 juin 1920, p. 770.)

(4) Cf. Bulle *Infinita Dei*, 29 mai 1924 ; cf. *A. A. S.*, XVI, 1924, p. 213. (*D. C.*, n° 269 du 20 décembre 1924, col. 1223.)

(5) Pie XII, *Discorsi e radiomessaggi*, I, 1939, p. 306. (*D. C.*, n° 905 des 5-20 octobre 1939, col. 1129.)

mations publiques quotidiennes, il est bien naturel que Nous fassions Nôtre l'anxieuse sollicitude des Papes, nos Prédécesseurs, et que Nous l'offrions comme avertissement sacré à tous Nos fils, à tous ceux que Nous Nous sentons le droit et le devoir d'appeler ainsi, à ceux qui croient en Dieu et en son Christ, et aussi aux non-croyants, parce que tous appartiennent à Dieu et au Christ par droit d'origine et de rédemption.

Les armes du chrétien selon saint Paul

Les deux colonnes de l'Eglise, saint Pierre et saint Paul, nous avertissent. Le premier dans l'affirmation répétée de la paix dans le Christ, Fils de Dieu ; l'autre, le Docteur des nations, avec toute une indication bien circonstanciée de conseils et d'avertissements, opportuns d'ailleurs et appropriés à tous ceux qui occupent ou occuperont un poste de responsabilité dans le cours des générations humaines. « Frères, soyez forts dans le Seigneur et dans la vigueur de sa force... Nous n'avons pas à lutter contre la chair et le sang, mais contre les principautés, contre les puissances et contre les régisseurs de ce monde de ténèbres, contre les esprits du mal qui habitent les espaces célestes. » (*Ephès.*, VI, 12.)

La conscience de l'humble successeur de saint Pierre d'avoir une plénitude de paternité et la garde du dépôt doctrinal, qui reste toujours le grand livre divin ouvert à toutes les âmes et à toutes les nations du monde, cette conscience d'être dépositaire de l'Evangile du Christ Nous met bien en garde contre des précisions personnelles concrètes au sujet de ce qui est aujourd'hui dans le monde motif d'incertitude et d'appréhensions.

A vouloir suivre saint Paul dans ses admonitions — qui concernent l'attitude à avoir contre ces esprits du mal répandus dans l'air, — il est intéressant de noter la description qu'il nous laisse de tout bon combattant capable de se tenir prêt contre son adversaire. « Etre parfait en tout point : ceignez vos flancs de la vérité, portez sur la poitrine la cuirasse de la justice, chaussez vos pieds pour qu'ils soient rapides aux conquêtes de l'Evangile de paix. Empoignez le bouclier de la foi contre lequel s'émousseront les traits enflammés du malin, prenez le casque de la force et l'épée de l'esprit qui est la parole de Dieu. » Toute une panoplie d'armes spirituelles à travers lesquelles, Nos chers frères et fils, vous découvrez des indications de ce qui peut être, de ce qui doit être la tenue du bon chrétien en tout temps et en toute circonstance, en face de tout événement. Guerre spirituelle, celle qui vient du malin et des inclinations naturelles indisciplinées, mais toujours guerre, et toujours flamme néfaste qui peut tout pénétrer et détruire.

C'est donc en suivant l'Apôtre des nations que nous nous voyons conduits au point le plus lumineux et le plus ferme sur lequel se fondent les positions de l'esprit chrétien en face de ce que la Providence veut disposer ou permettre. Entre les deux mots : guerre et paix, s'entrecroisent les angoisses et les espérances du monde, les inquiétudes et la joie de la vie individuelle ou sociale.

Les moyens modernes de destruction

Un homme qui n'oublie pas l'histoire d'un passé plus ou moins lointain, d'un passé de périodes malheureuses, raconté dans de vieux livres, qui garde encore dans les yeux les visions sanglantes du demi-siècle qui s'est écoulé depuis 1914, qui se rappelle le déchirement de nos peuples et de nos terres — encore qu'il y ait eu quelque répit entre les deux grandes guerres, — tremble d'épouvante en pensant à ce qui peut advenir de chacun de nous et du monde entier. Tout conflit armé suffit à bouleverser ou à faire disparaître les traits les plus connus des personnes, des peuples, des pays. Que pourrait-il se passer aujourd'hui sous l'effet des nouveaux instruments de destruction et de ruine, que le génie de l'homme continue à multiplier pour le malheur de l'univers ?

Depuis Notre jeunesse Nous avons toujours été impressionné par le cri désespéré de Didier, roi des Lombards, qui à la première apparition sur les Alpes des armées de Charlemagne criait en s'arrachant les cheveux : « O le fer, hélas ! le fer ! » (6). Que dire de ces moyens de guerre modernes, arrachés désormais aux secrets de la nature et aptes à développer des forces extrêmement puissantes de bouleversement et de destruction ?

Grâce à Dieu, jusqu'ici Nous aimons croire qu'aucune menace sérieuse d'heures tristes, proches ou lointaines, ne sera mise à exécution. Le fait d'y avoir fait allusion, alors que la presse de tous les pays en parle, ne veut être encore qu'une occasion d'en appeler avec confiance à la sagesse sereine et sûre d'elle-même de tous ceux qui, hommes d'Etat et gouvernants, dirigent les affaires publiques de leur pays.

La prière des chrétiens

Il est vrai que l'apôtre saint Paul, concluant sa lettre aux Ephésiens, écrite à Rome où il se trouvait prisonnier, enchaîné au soldat romain commis à sa garde, s'inspirait de l'armure du soldat pour désigner aux chrétiens les armes nécessaires à leur défense et à la défaite des ennemis spirituels. Il n'est pas surprenant qu'au terme de son énumération il mette bien en relief, comme l'arme la plus efficace, la prière. Ecoutez comment il parle : « Recevez le casque du salut et le glaive de l'Esprit, c'est-à-dire la parole de Dieu ; vivez dans la prière et la supplication ; priez en tout temps dans l'Esprit ; apportez-y une vigilance inlassable et intercédez pour tous les saints. » (*Ephès.*, VI, 17-18.)

Par cette invitation chaleureuse, le Docteur des nations Nous amène à l'intention spéciale de Notre émouvante réunion d'âmes, à qui un simple signe a suffi pour se rassembler et prendre des proportions immenses d'élévation spirituelle vers l'ordre et la paix. Une telle aspiration est familière aux fils de l'Eglise catholique. Aux jours tristes, la prière universelle à Dieu tout-puissant, créateur de l'univers, à son Fils Jésus-Christ fait homme pour

(6) *Monachi San Gallensis, Gesta Karoli*, Lib. II, par. 17. (*Monumenta Germaniae historica, Scriptores*, t. 2, Hanovre, 1829, p. 760, ligne 3.)

le salut du genre humain, à l'Esprit-Saint, Seigneur et Source de vie, a trouvé au ciel et sur la terre de prodigieuses réponses qui resteront parmi les pages les plus heureuses et les plus glorieuses de l'histoire de l'humanité et de l'histoire de chaque peuple. Il faut ouvrir nos cœurs, les vider de la malice dont parfois l'esprit de l'erreur et du mal essaie de les infecter. Ainsi purifiés, nous devons les tourner vers l'assurance des biens célestes, qui sera également prospérité pour les biens de la terre.

Vénérables frères et chers fils, cette rencontre de nos âmes dans sa forme simple et spontanée veut être le premier — qui sait ? — d'une série de rassemblements pacifiques, sans vaines clameurs, mais animés d'un sentiment sincère d'élévation et de paix, garantie de tranquillité et de noblesse dans la douceur de la vie chrétienne en commun, qui est fraternité divine dans le Christ et avant-goût des joies célestes.

Songez que l'Eglise catholique, répandue sur tout la surface du globe, hélas ! aujourd'hui inquiet et divisé, se met en mouvement pour un rassemblement universel et mondial — le Concile œcuménique — orienté vers la véritable fraternité des peuples, vers l'exaltation du Christ-Jésus, Roi glorieux et immortel des siècles et des peuples : lumière du monde, chemin, vérité et vie (cf. *I Tim.*, I, 17 ; *Jean*, VIII, 12 ; XIV, 6).

Cet après-midi, pendant le Saint Sacrifice de la messe, le Sang de Jésus-Christ est descendu sur nous, sur nos vies, sur nos âmes. Il nous sanctifie, nous rachète, nous enivre.

Nous avons prié ensemble et Nous en éprouvons grande joie au cœur.

Continuons à prier de la sorte, comme saint Paul nous y invite au terme de son émouvante lettre. Prions entre nous et pour nous, et pour toutes les créatures de Dieu répandues dans le monde et qui constituent sa sainte Eglise et la famille humaine, elle aussi entièrement à lui.

Il Nous plaît d'inviter à la prière d'une manière plus pressante les prêtres, les âmes consacrées, les enfants et les malades. Prions tous ensemble le Père de la lumière et des grâces, pour qu'il éclaire les esprits et guide les volontés des grands responsables de la vie ou de la ruine des peuples ; prions pour les peuples eux-mêmes, afin qu'ils ne se laissent pas aveugler par des nationalismes exacerbés ou de funestes rivalités ; prions comme Nous y exhortions tellement dans Notre encyclique *Mater et Magistra*, pour que se rétablissent les rapports de la vie sociale dans la vérité, la justice et l'amour. Oh ! prions tous pour que, par la pénétration de l'esprit chrétien, s'instaurent les bonnes mœurs, qui sont la force des familles chrétiennes, la source de nobles énergies, de dignité et de prospérité joyeuse et bénie.

Sans relâche, prions pour la paix du Christ ici-bas entre tous les hommes de bonne volonté : pour que la famille des nations, divisée à cause de la blessure du péché, se soumette au pouvoir très doux du Christ.

L'intercession de la Sainte Vierge

Enfin, Nous Nous tournons vers vous, très Sainte Vierge Marie, Mère de Jésus et notre Mère.

Est-il possible de Nous occuper, le cœur tremblant, du plus grand problème de vie ou de mort qui menace l'humanité entière, sans Nous confier à votre intercession, sans vous demander de Nous préserver de tous les dangers ?

C'est maintenant votre heure, ô Marie, Jésus nous a confié à vous au dernier moment de son sacrifice sanglant. Nous sommes sûrs de votre intervention.

Le 8 septembre, l'Eglise fêtait l'anniversaire de votre heureuse naissance et la saluait comme l'aurore du salut du monde, comme un signe céleste d'une paix plus grande.

Oui, vraiment, c'est là Notre supplication, ô Notre Mère très douce, ô Reine du monde. Le monde n'a pas besoin de guerres victorieuses ni de peuples défaits, mais d'une santé renouvelée et plus solide, de paix féconde et rassérénante : voilà ce dont il a besoin, voilà ce qu'il appelle à grands cris : aurore du salut et croissance de la paix. *Amen, amen.*

La femme et la profession

Allocution de S. S. Jean XXIII

Le Saint-Père a prononcé le discours suivant le 6 septembre dernier, à Castelgandolfo, devant quatre cents participants à une session d'études organisée par l'Université du Sacré-Cœur de Milan sur la « femme et la profession » (1) :

Chers Fils et Filles,

Réunis à Rome pour la session d'études organisée par l'Université catholique du Sacré-Cœur sur le thème : « La femme et la profession », vous avez désiré une rencontre avec le Pape.

Nous accueillons avec une vive joie cet hommage filial, dont la signification et la délicatesse ne Nous échappent pas. Il Nous est d'autant plus agréable qu'il Nous prouve la satisfaction toute paternelle de voir, groupée autour des organisateurs bien méritants de la session, une si vaste représentation des mouvements féminins catholiques les plus qualifiés : l'Union des femmes d'Action catholique et le Centre féminin italien. C'est donc volontiers que Nous profitons de cette occasion pour vous adresser quelques mots d'exhortation et vous exprimer Notre confiance et l'intérêt que Nous portons à votre activité.

Et tout d'abord, Nous vous félicitons pour l'esprit de fraternelle entente avec lequel vous étudiez ces jours-ci un problème si important et si actuel. Mettant ainsi en commun le fruit des

(1) Traduction de J. Thomas-d'Hoste, d'après le texte italien publié par *l'Osservatore Romano* du 7 septembre 1961. Les sous-titres sont de notre rédaction.

expériences et des recherches effectuées en de nombreux secteurs, vous pouvez mieux coordonner les initiatives sur le plan national et atteindre des résultats bénéfiques.

Nous venons de dire que vous avez abordé l'examen d'un sujet très important et très actuel. En effet, le rythme dynamique de l'évolution technique et sociale de ces cinquante dernières années a eu entre autres conséquences celle de faire sortir la femme de chez elle et de la mettre en contact direct avec la vie publique. Nous la voyons ainsi exercer son activité dans les usines, les bureaux, les entreprises et entrer dans presque toutes les professions qui jusque là étaient un domaine de vie et d'action réservé exclusivement à l'homme.

Il n'y a pas lieu de Nous arrêter à considérer si cet état de choses correspond au véritable idéal de la femme, et encore moins de Nous laisser aller à des lamentations et à des récriminations. Mais c'est le devoir des catholiques d'examiner ce fait et, à la lumière des enseignements chrétiens, d'en tirer les indications qui permettront de remédier aux difficultés de la condition actuelle de la femme et d'obvier aux dangers que comporte indubitablement un tel état de choses.

Sans entrer dans les détails de ce problème vaste et complexe, Nous Nous bornerons à signaler quelques points d'une importance fondamentale pour la bonne orientation de vos travaux.

LA PROFESSION DE LA FEMME DOIT CORRESPONDRE A SA NATURE...

En premier lieu, la profession de la femme ne peut faire abstraction des caractéristiques essentielles que le Créateur a données à son être. Il est certain que les conditions de vie tendent à introduire pratiquement la parité quasi absolue de l'homme et de la femme ; cependant, si la parité de droits justement proclamée doit être reconnue en tout ce qui concerne la personne et la dignité humaines, cela n'implique en aucune façon une parité de fonctions. Le Créateur a doté la femme de qualités, de dispositions et de penchants naturels qui lui sont propres, ou qu'elle ne possède pas au même degré que l'homme ; cela veut dire que des tâches particulières lui ont aussi été assignées. En ne tenant pas compte comme il faut de cette diversité des fonctions respectives de l'homme et de la femme, ainsi que de leur caractère complémentaire nécessaire, on agirait contre la nature et on finirait par avilir la femme et lui enlever le vrai fondement de sa dignité.

... ET A SON AME MATERNELLE

Nous aimons en outre rappeler que la fin à laquelle le Créateur a voulu ordonner tout l'être de la femme, c'est la maternité. Cette vocation maternelle lui est tellement propre et connaturelle qu'elle est opérante même lorsque fait défaut la génération directe de l'espèce. Si l'on doit, donc, offrir à la femme une aide convenable dans le choix de son travail, dans la préparation et dans le perfectionnement de ses aptitudes particulières, il faut que l'exercice de sa profession soit pour elle un moyen de développer toujours davantage son âme maternelle. Quelle contribution elle pourrait apporter à la société si elle était à même d'employer plus convenablement ses précieuses éne gies, spécialement dans le domaine éducatif, ch ritable, religieux et apostolique, et de transform ainsi sa profession en maternité spirituelle mu tiforme ! Le monde d'aujourd'hui a besoin lui aus de sensibilité maternelle, pour prévenir et dissip cette atmosphère de violence, de grossièreté dar laquelle parfois les hommes se débattent.

LA PRESENCE DE LA MERE ET DE L'EPOUSE EST INDISPENSABLE A LA MAISON

Il faut enfin ne jamais perdre de vue les ex gences particulières de la famille. Elle est le cent principal des activités de la femme et sa présen y est indispensable. Malheureusement, les néce sités économiques la contraignent souvent à tr vailler en dehors de chez elle. Il n'est personne q ne voie combien cette dispersion d'énergies, cett absence prolongée de la maison empêchent l femme de remplir convenablement ses devoi d'épouse et de mère. Il en résulte un relâcheme des liens familiaux, et la maison cesse d'être nid accueillant, chaud, reposant, où chacun refa ses forces à la chaleur de l'affection. C'est préc sément pour ramener l'épouse et la mère à s fonction au foyer que dans l'encyclique *Mater Magistra,* Nous avons, Nous aussi, comme le fire Nos prédécesseurs dans des documents mém rables, exprimé Notre sollicitude en faveur d l'octroi d'un salaire suffisant pour faire vivre l travailleur et sa famille.

POUR UN ORDRE SOCIAL PLUS CONFORME A LA DIGNIT DE LA FEMME

Chers fils et filles, les structures social modernes sont encore loin de faire que, dan l'exercice de sa profession, la femme réalise l plénitude de sa personnalité et apporte la contr bution que la société et l'Eglise attendent d'ell De là, l'urgence qu'il y a à rechercher de nou velles solutions afin de réaliser un ordre et u équilibre plus conformes à la dignité humaine e chrétienne de la femme. Il est donc nécessair que les forces catholiques féminines prennen conscience des devoirs qui leur incombent. Ceux ci ne se limitant plus, comme jadis, au cadre res treint de la vie familiale. L'accession progressiv de la femme à toutes les responsabilités de l société requiert son intervention active sur l plan social et politique. Non moins que l'homm la femme est nécessaire pour le progrès de l société, spécialement dans tous les domaines qu exigent du tact, de la délicatesse et de l'intui tion maternelle.

Travaillez donc activement à la réalisation d ce sublime idéal, chers fils et filles, par la parole l'exemple, l'action. Ne vous laissez pas vainc par les difficultés. Continuez inlassablement à éclairer les consciences dans un esprit de vérité de justice et d'amour.

Afin que Nos vœux s'accomplissent et qu'un nouvelle flamme d'ardeur se rallume parmi le membres de vos Associations, après avoir tourn un regard pieux et confiant vers la plus grand Femme de la création de Dieu, la Sainte et trè bonne Mère de Jésus et notre Mère, Nous appelons sur chacun de vous l'abondance des faveur divines, en gage desquelles Nous vous donnons d grand cœur la paternelle Bénédiction apostolique.

Allocution de S. S. Jean XXIII au IIe Congrès d'histoire de l'Eglise (1)

CHERS FILS ET CHERS MESSIEURS,

Les rencontres à l'occasion d'audiences générales et de groupes sont chose quotidienne, et Notre cœur en retire vraiment une consolation et une élévation spirituelle bien grandes, car chaque fois elles rallument en Nous le sentiment de la paternité et elles évoquent de douces images de pacifique communauté humaine et chrétienne.

Mais aujourd'hui il s'agit d'une heureuse rencontre qui revêt un caractère tout spécial, et l'on voudra bien permettre au Pape de se dire particulièrement satisfait de ce Congrès.

Nous Nous sentons, en effet, comme en famille et transporté pour un moment dans cette atmosphère si captivante des études historiques auxquelles Nous Nous sommes humblement, mais ardemment, intéressé au cours de Notre longue vie.

Dans les notes qui Nous ont été aimablement remises, où sont exposées de façon presque complète les origines proches et lointaines de ce second Congrès, organisé par la *Rivista di Storia della Chiesa in Italia*, vous avez rappelé deux modestes marques de Notre bienveillance à votre égard.

D'abord l'abonnement que, de Paris, Nous avons souscrit à la revue dès sa parution ; et ensuite Notre discours d'ouverture au IIe Congrès national italien des archivistes ecclésiastiques, le 6 novembre 1957.

C'est dire que vous avez mis en relief la contribution que Nous pouvions apporter et que Nous avons effectivement apportée, pour encourager sincèrement et bien volontiers une heureuse initiative.

L'abonnement signifiait le mouvement du cœur et saluait la nouvelle revue qui se présentait modeste en soi, mais riche de belles espérances. La parole écrite, quelque peu hésitante il est vrai dans ses expressions — par suite de la surprise que Nous avait causée l'invitation à Nous adressée par le cardinal Mercati d'heureuse mémoire, — représentait la contribution du cerveau. Cerveau et cœur ! C'est ainsi que Nous avions commencé, pensant qu'on peut aller loin ainsi, et déboucher sur des développements imprévus et providentiels.

LES TRAVAUX HISTORIQUES DU SAINT-PÈRE

I. — Dans Notre intervention au Congrès des archivistes, Nous eûmes à cœur d'apporter tout ce que Nous avions de mieux en cette matière : Nos cinquante années de travail ; c'est-à-dire les cinq volumes de la « Visite apostolique de saint Charles à Bergame, en 1575 ». Nous avons gardé un souvenir réconfortant de l'aimable et cordial accueil qu'on voulut bien réserver, ce 7 novembre 1957, au patriarche de Venise, qui, en plus de certaines pensées, offrait donc aux congressistes son modeste exemple, en parfaite conformité avec ce que le Congrès des archivistes se proposait de promouvoir.

Chers fils, vous Nous avez compris. Nous ne pouvions, ce matin, refuser votre double compliment ; et maintenant Nous le reprenons pour le faire servir à la grande cause que vous honorez et servez par vos études.

LEURS BUTS

II. — Entre les lignes de votre rapport synthétique transpire une pointe de tristesse à l'endroit où il est fait allusion à la diffusion de la revue. Vous aimeriez, en effet, pouvoir constater de la part du clergé et du laïcat plus d'intérêt et d'enthousiasme pour ce genre d'études. Cependant, le fait de vous adonner aux recherches historiques, d'être donc habitués à l'application et à l'attente patiente est déjà pour vous un bon motif de satisfaction. Les débuts fervents, la progression pacifique et sérieuse de votre travail, ainsi que les approbations cordiales qui vous parviennent d'un peu partout, vous donnent l'assurance d'obtenir des résultats sûrs et concrets.

Grâce à Dieu, Nous restons optimistes et confiants ! A la suite de multiples tentatives et expériences, quelque chose a été réalisé ; la bonne semence a été déposée çà et là. Ces études n'apparaissant plus comme un effort ou un essai de simple érudition de la part de savants, mais elles démontrent leur opportunité, Nous dirons mieux, leur nécessité, pour les disciplines ecclésiastiques plus proprement théologiques.

Mais permettez-Nous ici une réflexion d'ordre pastoral et quasi ascétique.

Le Ve volume des *Actes de la visite apostolique de saint Charles* débute par ces mots : « Fin : notes diverses concernant la réalisation de tout l'ouvrage. » C'est un peu la chronique de Notre travail et la justification de cette tâche entreprise en 1908 et couronnée cinquante ans après.

La morale de Notre travail sur les trente-neuf volumes manuscrits de la visite en question est « posthume » ; en effet, lorsque Nous Nous présentâmes au préfet de l'Ambrosienne, Mgr Achille Ratti — Nous le revoyons encore à son poste et Nous entendons encore sa voix calme et encourageante, — Nous ne pensions qu'à offrir à Notre diocèse, à Notre évêque, une documentation exacte sur une période de vie religieuse (et quelle période !), sous le regard et l'infule de saint Charles Borromée.

La morale est donc celle-ci :

« ... J'ai suivi durant un demi-siècle les aspirations et les désirs qui me poussaient à cette tâche depuis les toutes premières années de mon sacerdoce ; ensuite, lorsque, en vertu de l'obéissance, je fus appelé à d'autres activités, mon

(1) Traduction de J. THOMAS-D'HOSTE, d'après le texte italien publié par *l'Osservatore Romano* du 13 septembre 1961.

esprit — je l'avoue — ne parvint jamais à se détacher d'elle ; elle m'accompagna toujours comme la plus heureuse et la plus chère distraction de ma vie. » (P. VI.)

La valeur apostolique des travaux scientifiques du clergé

Depuis lors, la Providence Nous a conduit jusqu'ici, et ces lignes sont parmi les dernières que Nous écrivîmes avant de Nous trouver à ce nouveau et dernier service de Dieu et de l'Eglise ; aussi est-il juste que Nous Nous permettions de les offrir aux âmes sacerdotales, comme une expérience qui a valu à Notre âme une grande bénédiction. Nous formons le vœu que l'application, spécialement des jeunes ecclésiastiques, aux bonnes études ayant pour objet les recherches d'archives, l'archéologie, l'art sacré, ou bien des matières nettement théologiques, toujours sous l'inspiration et la direction de leur évêque, incite les esprits à un plus grand amour de l'Eglise catholique et de son immense patrimoine spirituel, et les fasse aspirer avec plus de ferveur aux élévations ascétiques. Ceci sans parler du prestige que ces prêtres pourront acquérir auprès des savants, augmentant ainsi un ascendant qui parfois leur ouvrira toutes grandes les portes d'un magnifique apostolat.

L'INTÉRÊT POUR LE CONCILE DES ÉTUDES HISTORIQUES SUR L'ÉVÊQUE

III. — Le thème de votre Congrès de ces jours-ci est enfin un motif de sincère et émouvante gratitude : « Evêques et diocèses d'Italie au Moyen Age, du IX[e] au XIII[e] siècle. »

Vous pouvez comprendre combien le simple énoncé des rapports présentés Nous a vivement intéressé ; Nous voudrions bien rappeler les titres de ces 19 rapports et exprimer cordialement pour chacun les paroles d'approbation qui jaillissent de Notre cœur devant la vision sereine du travail qui a été accompli.

L'imminente célébration du II[e] Concile œcuménique du Vatican doit bénéficier de la contribution de toutes les disciplines. Cependant, étant donné que le Concile exalte particulièrement la fonction et l'exercice en tous temps de la dignité épiscopale, l'apport de vos études n'en est que plus apprécié.

Depuis l'origine divine de l'épiscopat, dont le Christ est le fondateur et le législateur, jusqu'aux précisions juridiques détaillées que le Chef de l'Eglise et les Conciles ont pu apporter au cours des siècles, et jusqu'à la reconnaissance des contributions de caractère social qui valurent parfois à l'évêque le titre de *defensor civitatis*, il y a tout un entrelacement de grâce céleste et de bonne volonté humaine.

Et c'est dans ce vaste domaine, en partie encore inexploré, que se développent vos études avec profondeur, sérieux et méthode scientifique.

⁂

Telles sont les quelques réflexions qui doivent rester comme un souvenir de la rencontre de ce jour, pour témoigner de Notre paternelle sympathie à votre égard, et aussi — laissez-Nous vous le dire — de Notre profonde et sincère prédilection pour un travail scientifique appelé à fournir aux autres disciplines une précieuse contribution, travail qui s'inspire essentiellement des vertus humaines et chrétiennes, et s'élève jusqu'aux plus nobles horizons du savoir (2).

---

(2) Le même numéro de *l'Osservatore Romano* rapporte, en style indirect, l'entretien que le Saint-Père a eu avec les congressistes après avoir prononcé son discours :

« Jeune professeur au séminaire de Bergame, il put consulter les archives archiépiscopales de Milan — qui avaient été remises en ordre par le vénéré cardinal Ferrari — et d'autres sources à la bibliothèque ambrosienne, étudiant minutieusement tout l'abondant matériel relatif aux conditions de la vie religieuse dans le diocèse de Bergame et les documents de la visite apostolique faite par saint Charles Borromée dans le diocèse. Cordialement encouragé par le préfet de l'Ambrosienne, qui était alors Mgr Achille Ratti, le futur Pie XI, l'abbé Roncalli put ainsi commencer et ensuite porter à son terme la publication en cinq gros volumes de cette visite.

[...] Ce fut avec joie que, au cours de ces recherches, il découvrit au sommet d'un rayon quelques volumes portant la motion : « Bergame, archives spirituelles ». Vivement intéressé, il consulta ces volumes qui le transportèrent en plein dans son diocèse de Bergame. Il voulut alors rechercher s'il était question de son humble bourgade, et il trouva à son sujet beaucoup de choses intéressantes : une lettre des fidèles qui étaient préoccupés de la santé de leur curé, obligé de marcher avec des béquilles ; les fidèles de la partie inférieure du pays se plaignaient de ce que la messe n'était pas dite régulièrement dans leur église ; il y avait les noms des bienfaiteurs, parmi lesquels certains de ses ancêtres [...]. »

L'Église et l'état civil

Allocution de S. S. Jean XXIII à l'Assemblée générale de la Commission internationale de l'état civil (15 septembre 1961) (1)

CHERS MESSIEURS,

Vous avez voulu vous soustraire un instant à l'austérité de vos travaux pour Nous rendre visite et recevoir de Nous quelques mots d'exhortation. Nous sommes sensible à cette déférente attention et accédons bien volontiers à votre désir.

Vous constituez la « Commission internationale de l'état civil » (C. I. E. C.) : vous échangez, de pays à pays, des informations sur le droit des personnes, vous établissez des fiches de documentation et travaillez à harmoniser en ce domaine les textes législatifs, vous élaborez des conventions internationales qui entrent ensuite en vigueur dans chacun des pays-membres de votre Commission. Il y a là tout un travail long et minutieux, souvent obscur et ingrat sans doute, mais d'une immense utilité pour le bon ordre de la vie des hommes en société.

Laissez-Nous vous dire, chers messieurs, que plus d'une fois, au cours de recherches dans des dépôts d'archives pour quelque travail d'ordre historique, Nous avons pu Nous rendre compte par Nous-même de l'importance des documents concernant la condition juridique des personnes.

---

(1) Texte français publié par *l'Osservatore Romano* du 16-9-1961.

Dès les temps anciens, l'Eglise portait — et elle porte toujours, comme sa législation canonique actuelle en fait foi — la plus grande attention à l'établissement et à la conservation des documents de ce genre. Et Nous n'avons pas à vous apprendre que bien des siècles avant la naissance des « Etats » — au sens moderne de ce mot — elle conservait, dans les registres de ses paroisses, dans les bibliothèques de ses monastères, ces actes relatifs à ce qu'on appelle aujourd'hui l' « état civil », et qui constituent pour l'historien une source d'informations de première main extrêmement précieuse.

Mais vous ne travaillez pas d'abord et uniquement pour l'histoire. Vous avez en vue surtout le bien des hommes d'aujourd'hui et le bon ordre de la société internationale dans laquelle vous vivez. L'Eglise, soyez-en sûrs, apprécie vos efforts et les encourage. Elle est d'ailleurs toujours heureuse de voir collaborer d'éminents spécialistes de différentes nationalités sur un point précis d'intérêt général et se plaît à y voir un des aspects les plus positifs et les plus encourageants du monde moderne.

Que Dieu bénisse donc vos travaux, chers messieurs, Nous le lui demandons de tout cœur, tandis que Nous appelons sur vos personnes, sur vos familles et sur vos patries respectives sa divine et toute-puissante protection.

Le Ve centenaire de la canonisation de sainte Catherine de Sienne

Lettre de S. S. Jean XXIII au T. R. P. Browne, O. P.

A NOTRE CHER FILS MICHAEL BROWNE, MAITRE GÉNÉRAL DE L'ORDRE DES FRÈRES PRÊCHEURS

JEAN XXIII, PAPE

CHER FILS,
SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE,

Il y a, cette année, cinq siècles que sainte Catherine de Sienne a été canonisée par Pie II. La cérémonie se déroula avec un faste extraordinaire dans la basilique vaticane après que fut terminé le procès traditionnel qui avait été ouvert à Venise, comme il Nous est bien agréable de le rappeler. L'ordre des Frères prêcheurs se fera un devoir et une joie de célébrer ce centenaire, car cette vierge qui était imprégnée de l'esprit de saint Dominique et qui agissait sous son impulsion, sera toujours la gloire et l'honneur de la famille religieuse que vous dirigez. Et Nous ne doutons pas, cher fils, que, grâce à vos avis et vos exhortations, la célébration de cet événement sera l'occasion de fructueuses et sages réalisations.

On peut, à bon droit, appliquer à sainte Catherine de Sienne ces paroles de saint Paul : « Ce qu'il y a de faible dans le monde, voilà ce que Dieu a choisi pour confondre la force. » (*I Cor.*, I, 27.) Bien qu'elle n'ait pu s'enorgueillir ni de sa naissance ni d'une science religieuse ou profane reçue des hommes, ni de la faveur des grands, née humble parmi les humbles, épanouie au soleil de la grâce divine à laquelle elle se fit une loi de toujours obéir, elle atteint un tel degré d'élévation que ses actions ont été inscrites au registre des peuples (*Ps.* LXXXVI, 6) et que, toute illettrée qu'elle fut, son enseignement forçait l'admiration des sages. En des temps bien troublés, elle soutint énergiquement l'autorité du Saint-Siège et elle fit tous ses efforts pour que le Souverain Pontife romain quitte Avignon pour Rome. Au milieu des guerres intestines, elle fut messagère et médiatrice de paix. Ses lettres et son ouvrage intitulé *Dialogue sur la divine Providence* (2), par lesquels de son vivant elle attira à elle une multitude d'hommes et de femmes désireux de se nourrir de sa mystique, sont encore et resteront comme un jardin divin enchanteur où les célestes secrets, les sublimes vertus, les aimables exhortations répandent leur parfum. Ces œuvres témoignent de la profonde dévotion qu'elle avait pour la très sainte Eucharistie, de la façon dont elle méditait sur les souffrances et les douleurs de Jésus-Christ — elle en portait les stigmates, — de sa vénération pour le sacré cœur et le précieux sang de Jésus, ainsi que des pieuses pensées qu'elle y puisait en abondance.

Si la prière de sainte Catherine fut si puissante auprès de Dieu, si elle valut tant de bienfaits aux hommes de son époque, si son courage viril ne faiblit pas devant tant de maux et de calamités, c'est qu'elle était vraiment une femme forte, ayant beaucoup reçu de la grâce divine et brûlant de charité, à qui rien n'était impossible et qui tentait tout pour que le Créateur soit glorifié par le salut et la beauté des âmes.

On lit dans la lettre apostolique publiée pour sa canonisation : « Elle reprenait les pécheurs et elle les exhortait aimablement à la pénitence. Elle montrait à tous la voie du salut. Elle disait d'une façon souriante ce qu'il fallait faire ou ne pas faire. Elle s'appliquait à réconcilier ceux qui se disputaient. Elle supprima beaucoup de haines et elle apaisa des inimitiés mortelles... Elle eut la sympathie des Papes Grégoire XI et Urbain VI au point qu'elle fut chargée de missions et qu'elle reçut de nombreuses faveurs spirituelles » (*Bullarium Romanum*, tome V, 1860, p. 164.)

C'est donc à bon droit que les Papes, la mettant toujours davantage en évidence sur le candélabre de l'Eglise afin qu'elle brille pour tous ceux qui sont dans la maison (*Matth.*, V, 15), ont mis sous sa protection ce qu'ils avaient de plus cher. Elle fut déclarée patronne : par Pie IX, de la ville de Rome ; par saint Pie X, des femmes de l'Action catholique d'Italie ; par Pie XII, de l'Italie ainsi que des infirmières italiennes.

Il convient donc que ce centenaire soit solennellement célébré, spécialement par la famille religieuse de saint Dominique. Qu'on évoque les hauts faits de cette sainte, qu'on relise son histoire. Jeunes hommes et vierges, vieillards et enfants de tous âges et de toutes conditions, gens du peuple et de l'aristocratie, en premier les habitants de Sienne qui se glorifient à juste titre de l'avoir pour compatriote, et tout spécialement les Italiens accueilleront cet astre ami, admireront sa splendeur et sa sainteté et imploreront son aide bienveillante pour que, loin des vices et des erreurs, nous connaissions des temps heureux et paisibles.

En invoquant le secours divin pour que vous méditiez toutes ces choses et les réalisiez pour le bien et le progrès de la foi catholique, Nous vous accordons de tout cœur, à vous, cher fils, à vos religieux et à tous ceux qui célèbrent pieusement le Ve centenaire de la canonisation de sainte Catherine de Sienne, la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, le 20 juillet de l'année 1961, de Notre pontificat la troisième.

JOANNES XXIII, Pape.

---

(1) Traduction de *la D. C.*, d'après le texte latin publié par *l'Osservatore Romano* du 4 août 1961.

(2) Sainte Catherine, qui ne savait pas écrire, dictait ses œuvres. (*N. D. L. R.*)

Les échanges humains internationaux

Allocution de S. S. Jean XXIII aux participants au XVI[e] Rallye international des polices européennes (8 septembre 1961) (1)

CHERS MESSIEURS,

Il Nous est bien agréable de vous accueillir dans Notre demeure de Castelgandolfo, où vous avez exprimé le désir de Nous faire visite à l'occasion du XVI[e] Rallye international de la police.

Nous ne pouvons que Nous réjouir de voir se multiplier les rencontres du genre de la vôtre, qui rassemblent pour quelques jours d'activités communes des hommes venus de divers pays et aussi de divers horizons, mais qu'animent la même conscience professionnelle et le même noble souci d'exercer leur tâche le mieux possible, dans la collaboration et la sympathie mutuelles.

Si, hélas ! l'incompréhension entre les hommes est parfois motif d'anxiété, il est, en revanche, bien consolant de voir s'affirmer chez tous les hommes de bonne volonté le désir, toujours plus vif, de mieux se connaître, pour travailler ensemble, chacun à sa place, mais d'une manière harmonieuse, à la pacifique cohabitation des personnes et à la « tranquillité de l'ordre » dans la société. Les voyages, qui deviennent plus fréquents d'année en année, amènent d'ailleurs les uns et les autres à des contacts toujours croissants avec des personnes d'autres nationalités, qui ont souvent des usages, des habitudes, et des comportements particuliers.

Vous-mêmes, chers Messieurs, avez déjà une longue expérience de ces fructueuses rencontres entre citoyens de divers pays, qui vous fournissent l'occasion d'échanger des idées sur votre travail et d'élargir votre expérience. On ne saurai trop vous en louer. Puisque vous êtes en effet au service de vos frères, il est bon que, par l moyen de rencontres amicales avec vos collègues étrangers, vous vous familiarisiez toujours davantage avec des mentalités et des modes d'agir qui ne sont pas ceux de votre propre pays, ce qui vous permettra, une fois rentrés chez vous, d mieux exercer votre service en faveur de tous quelle que soit leur nationalité d'origine.

Car votre profession est un noble service rendu à tous les hommes, que vous aidez à vivre dans l'ordre, la sécurité et la paix civile. C'est là une lourde tâche, qui demande chez ceux qui en portent la charge de grandes qualités morales notamment le dévouement et l'abnégation de soi même pour le triomphe du bien commun.

Que le Seigneur vous aide à remplir cette mission qui vous est confiée, et que vous soyez toujours, chers Messieurs, comme c'est votre devoir de bons serviteurs de la communauté humaine, et des artisans de paix dans la société. C'est là notre vœu le plus cher, que Nous formulons de grand cœur devant Dieu. Et Nous le prions de vous accorder, à vous-mêmes et à vos familles, en gage de l'abondance des faveurs célestes, une large Bénédiction apostolique.

(1) Texte français publié par *l'Osservatore Romano* du 10 septembre 1961.

Paroles de S. S. Jean XXIII

LA DÉVOTION AU NOM, AU CŒUR ET AU SANG DE JÉSUS

Dans le discours qu'il a prononcé le 30 *juin, jour de la Commémoration de saint Paul, en la basilique de Saint-Paul hors les murs, le Saint-Père a dit notamment* (1) :

[...] En pensant, ce matin de bonne heure, à l'entretien que Nous devions préparer pour cet après-midi à Saint-Paul, Nous avons remarqué tout de suite, au haut d'une page, la date d'aujourd'hui 30 juin ; mais il s'agissait d'un acte que Nous avons publié l'an dernier. Nous Nous souvenons, en effet, que, en date du 30 juin 1960, Nous écrivîmes Notre Lettre apostolique *Inde a primis* (*A. A. S. LII* [1960], pp. 445-450) sur la dévotion au Très Précieux Sang, associée à celle du Nom et du Cœur de Jésus (2). La même année — 28 juin 1960, — aux premières Vêpres de Saint-Pierre, Nous avons remis Nous-même, en la basilique vaticane, à nos fils de Rome, en qualité d'évêque de cette ville, le volume du Synode déocésain, contenant entre autres, dans des articles distincts, pour l'édification et la direction spirituelle des fidèles, clergé et peuple, la doctrine et la pratique de ces trois dévotions : du Nom, du Cœur et du Sang de Jésus, convergeant, séparément ou ensemble, à la même adoration et au même amour très doux du Verbe divin fait homme, pour le salut du monde (*I Syn. Rom.*, art. 354-355-356). [...]

Ce soir prennent fin les exercices de piété populaire du mois du Sacré-Cœur, et demain commence le mois de juillet que Pie XI de pieuse et glorieuse mémoire a bien voulu consacrer par une cérémonie solennelle au mystère du Sang de Jésus.

Ah ! oui, chers fils, c'est à cette source de doctrine céleste et d'éminente piété qu'il faut ramener nos contemporains, en leur ôtant le goût de trop de citernes vides dans lesquelles une certaine littérature court le risque de se dessécher. Il faut donc revenir aux Saints Livres, à quelques-uns spécialement : les Psaumes et les très riches sapientiaux de l'Ancien Testament ; les Evangiles et les Lettres apostoliques du Nouveau Testament.

Quelle simplicité et quelle méthode directe d'enseignement et de bonne orientation pour la vie pratique ! [...]

L'éloge que saint Jean Chrysostome prononça et écrivit concernant les Epîtres de Paul suffit à enchanter et à ravir. Oui, les études déjà faites et publiées, relatives au Nom de Jésus, à son Cœur et à son Sang, remplissent l'esprit d'une telle lumière, le cœur d'une telle douceur qu'elles provoquent le dégoût de toute autre littérature et suscitent à nouveau chez les fils de la génération actuelle le désir qui fut à la base de l'heureuse formation de jeunes gens appelés à assumer avec honneur les responsabilités de l'apostolat par la suite.

Dans toute composition musicale susceptible de soulever l'enthousiasme, on remarque dès le début certaines notes fondamentales qui constituent tout le charme de l'œuvre.

Eh bien, une étude attentive, une illustration

(1) Traduction de J. THOMAS-D'HOSTE, d'après le texte italien publié par *l'Osservatore Romano* du 2 juillet 1961.

(2) Cf. *D. C.*, n° 1333 du 7 août 1960, col. 929.

doctrinale, concernant le Nom, le Cœur et le Sang de Jésus dans les épîtres de saint Paul, oh ! quel charme de charité divine ! quel éloquant appel au sacrifice d'expiation et de salut ! quelle exaltation pour l'esprit, quel doux abandon à la sainte volonté du Seigneur, qui nous veut tous sauvés et tous saints et sanctificateurs !

C'est une bonne chose que d'encourager les prêtres et les fidèles à cette étude profonde et subtile des bases théologiques des principales dévotions du peuple chrétien, et d'initier spécialement les futurs maîtres de la génération actuelle et de celle qui la suivra à cette noble, haute et profonde catéchèse, dont on voit çà et là des manifestations intéressantes et ferventes.

Tout cela signifie honorer les saints les plus insignes, à l'occasion de commémorations historiques qui en célèbrent la vie et le culte ; faire servir la doctrine dont ils furent et demeurent les maîtres, au profit d'une piété profonde et d'une sainte et efficace édification.

Pour en revenir une dernière fois à l'invitation de saint Augustin à ne pas négliger dans la vie chrétienne les coïncidences des nombres, qu'on Nous permette de rappeler à toutes les âmes ferventes, qui suivent le vaste mouvement de préparation du II[e] Congrès œcuménique du Vatican, que la première étincelle — vraiment petite, mais décisive — a jailli d'ici, tout près du tombeau de saint Paul apôtre ; elle a brillé soudainement et elle a provoqué un incendie d'ardente fraternité, à la grande joie des yeux et des cœurs de tous ceux qui croient en Jésus-Christ, en son Nom, en son Sacrifice et en ses pacifiques conquêtes.

O sainte Eglise catholique, notre Mère, continue de chanter les gloires de tes apôtres les plus insignes, Pierre et Paul. Voici que nous, de notre côté, nous voulons poursuivre ton cantique si beau, en mêlant nos voix à celles du ciel. Tout concourt à la victoire finale de la vérité, de la justice, de la paix.

Te gloriosus apostolorum chorus !
Te per orbem terrarum sancta confitetur Ecclesia.

L'Église et l'école

Au cours de l'audience générale du 8 juillet, à laquelle participaient les dirigeants diocésains du Mouvement italien des instituteurs d'Action catholique, le Saint-Père a terminé ainsi son allocution (3) :

(...) Avant de terminer son exhortation, le Saint-Père veut adresser un mot spécial aux dirigeants de l'Action catholique, présents à l'audience, et à ceux qui président dans les différents diocèses au Mouvement des maîtres d'Action catholique.

Les premiers font penser à une bienfaisante et méritoire activité ; les autres Nous reportent aux premières années de Notre vie où Nous avons apprécié la patience de ceux qui Nous conduisaient comme par la main sur les chemins du savoir. Nos yeux ont pu ensuite contempler une lumière toujours plus vaste et resplendissante.

L'une des grandes questions toujours d'actualité dans tous les pays c'est l'école ; la liberté de l'école, la possibilité de communiquer aux autres le trésor de la doctrine qui est dans notre cœur.

La Bénédiction que le Père s'apprête à donner va naturellement de façon spéciale aux deux groupes mentionnés plus haut, et ensuite, bien entendu, à tous les autres, mais particulièrement à l'école. Dans toute nation vivent des enfants, dont les parents et les éducateurs doivent se soucier. Tout le monde comprend que le Vicaire de Notre-Seigneur Jésus-Christ ne s'occupe pas des questions agitées dans le monde extérieur concernant des problèmes d'ordre technique, contingent, terrestre. Cependant, lorsqu'il s'agit de l'école, l'Eglise est toujours présente, car le Seigneur — « *Ego sum Magister vester* » — se tient devant nous.

La civilisation chrétienne est basée sur l'exercice de la vérité, qui pénètre dans les âmes et dans les cœurs, et est accompagnée de la grâce, d'où l'intention particulière du Pape de bénir tous ceux qui s'occupent de la formation des petits. Les pères de famille, à quelque pays qu'ils appartiennent, doivent exiger que leurs enfants soient éduqués selon la solide tradition ancienne, et, avec eux, tous doivent coopérer au triomphe de la liberté de l'école, à la sûre efficacité de l'école.

C'est un devoir, et chacun doit l'accomplir de grand cœur. Aujourd'hui, on parle beaucoup et avec raison de l'apostolat des laïcs ; une Commission préparatoire au Concile œcuménique s'occupe même spécialement de cette activité. Eh bien, la participation la plus noble à l'apostolat sacerdotal — outre celle de tous, à l'église, dans la prière au Seigneur — c'est précisément celle des maîtres et de tous ceux qui travaillent pour la liberté de l'école et apportent leur concours à une si belle cause. Le Seigneur a dit : « Eclairez, éclairez, éclairez. » Le grand Pape Pie IX répétait ce divin précepte à ceux qui se pressaient autour de lui au moment de grandes épreuves.

Unité de l'Eglise et humilité

Au cours de cette même audience, le Saint-Père avait évoqué la mémoire du Pape saint Adrien III (884-885), *dont c'était la fête ce jour-là, disant notamment, selon le compte rendu en style indirect donné par le même numéro de* l'Osservatore Romano :

[...] Il s'employa de toutes ses forces à combler le profond fossé qui existait alors entre Constantinople et le siège romain où Pierre avait amarré sa barque. Combien il est amer de penser que les divisions sont le résultat de l'amour-propre, de l'orgueil et du peu de cas que l'on fait de l'enseignement de Notre-Seigneur : « Mettez-vous à mon école, car je suis doux et humble de cœur. » [...]

L'encyclique « Mater et Magistra »

La vraie richesse consiste dans le travail (4).

[...] La présence d'ouvriers dans l'auditoire rappelle à Sa Sainteté la récente encyclique *Mater et Magistra* dans laquelle l'Eglise a voulu dire des paroles justes sur la valeur qu'il faut attribuer au travail humain. L'encyclique, en effet, résume les fondements de la vie sociale, car il s'agit des droits et des devoirs de tous. L'égalité absolue n'est pas possible parce que le Seigneur n'a pas donné à tous les mêmes aptitudes ; mais il faut constamment s'efforcer d'arriver à ce que les conditions de vie des plus pauvres soient soulagées par la justice et la charité.

L'encyclique s'adresse à tous les peuples.

Les riches doivent sanctifier leurs biens, les pauvres doivent orienter leur activité vers l'amélioration de leur condition ; les uns doivent aider les autres. La vraie richesse consiste dans le travail ; une juste et égale rétribution doit être un des moyens de préparer la juste redistribution de la richesse. Mais lorsque manquent les biens matériels, il reste toujours une richesse surnaturelle dans la noblesse du travail et dans la souffrance ;

(3) Traduction de J. Thomas-d'Hoste, d'après le texte en style indirect publié par *l'Osservatore Romano* du 12 juillet 1961.

(4) Traduction de *la D. C.*, d'après le compte rendu en style indirect des paroles adressées à des pèlerins de Barcelone le 21 août dernier (*l'Osservatore Romano* du 23 août 1961).

nous en avons un exemple en Jésus de Nazareth qui a travaillé comme simple ouvrier pendant vingt-cinq ou trente ans. Le travail est la grande richesse de la vie.

Comparant l'accueil fait à la nouvelle encyclique avec celui qui avait été fait aux encycliques *Rerum novarum*, de Léon XIII, et *Quadragesimo anno*, de Pie XI, Sa Sainteté fait observer que pour *Mater et Magistra*, même ceux qui ont l'habitude de critiquer ont au moins gardé le silence.

Cela ne veut cependant pas dire que l'accord soit total, ne serait-ce que sur les points essentiels. Nous croyons en une vie surnaturelle au-delà de la terre ; la justice nous aide à nous sanctifier dans notre travail. L'Eglise vise toujours au progrès non seulement des biens spirituels, mais aussi des biens matériels. Elle est éternelle ; après nous, il y en aura d'autres qui adapteront la doctrine sociale de l'Eglise aux exigences des nouveaux temps [...]

La juste conception du patriotisme (5)

[...] Chacun, à juste titre, aime son pays, ses usages, ses traditions, ses particularités naturelles, et il vante ses prérogatives. Tant qu'il s'agit de complaisance légitime et que l'on n'offense pas les autres, cela va bien. Mais lorsque l'on affirme qu'on possède la plus grande force, les plus grandes richesses, la meilleure vérité, c'est alors que commence le processus de rupture et de désagrégation, ce qui signifie que l'esprit du monde se substitue à la foi, à l'esprit de l'Evangile [...]

Les Scouts de France aveugles (6)

[...] L'auguste Pontife veut encore dire un mot spécial à un groupe pour lequel il éprouve une tendresse paternelle profonde. Ce sont les Scouts aveugles, venus de Paris, désireux, eux aussi, de se rassembler autour du Vicaire du Christ.

Le Pape désire leur adresser un salut particulier, au nom même de Celui qui, durant son passage terrestre, manifesta plus d'une fois en faveur des aveugles sa toute-puissance infinie. Les épisodes racontés à ce sujet par l'Evangile sont des plus émouvants.

Ces chers fils doivent être assurés que l'ardente charité répandue dans l'âme de saint Pierre, à laquelle il répondit si bien et qu'il transmit à son tour, suscite dans le cœur de son Successeur un fervent sentiment de respect, de paternelle sollicitude et d'encouragement à l'égard d'une portion du troupeau mystique qui mérite une sollicitude et une attention délicates. S'il n'est pas accordé aux jeunes aveugles de voir les choses terrestres, vision souvent si triste et si douloureuse, ils savent cependant que Dieu leur réserve une vision extraordinaire, qui sera un jour pleine et entière dans la gloire céleste.

Sa Sainteté assure ces très chers fils que non seulement elle comprend leur peine et leur épreuve continuelle, mais encore qu'elle est tout près d'eux. Pour confirmer ce paternel intérêt, le Pape récitera aujourd'hui même, ainsi que les jours suivants — jusqu'à ce que d'autres fidèles viennent lui faire visite et lui demandent, par leur présence, la même faveur — une partie de son saint rosaire quotidien. Ainsi, grâce à leur foi, pourront-ils mieux comprendre la doctrine de Notre-Seigneur Jésus-Christ, en devenir toujours davantage les apôtres et la répandre autour d'eux.

Le Saint-Père désire en outre que leurs parents aient connaissance de cette promesse explicite d[u] Vicaire de Jésus-Christ et y puisent un motif d[e] réconfort à toute heure de leur vie ici-bas, jus[-] qu'au moment où, par un effet de la bonté divin[e] tous seront appelés à la joie sans fin.

La pureté

Au cours de l'audience générale du 30 aoû[t] après avoir évoqué sainte Rose de Lima, le Saint Père a dit (7) :

[...] La virginité et la chasteté sont une gloir[e] et une force incomparables pour l'Eglise catho[-] lique. La pureté ne brille pas seulement dans toute[s] les âmes qui, volontairement, se donnent au ser[-] vice de Dieu en observant les conseils évangé[-] liques : prêtres, religieux, religieuses, mais elle es[t] observée, selon le commandement de Dieu, égale[-] ment par tous les fidèles aux différents stades d[e] leur vie : parents, enfants, jeunes gens, adultes[,] vieillards. Malheureusement, le monde ne montr[e] qu'incompréhension ou ironie pour cette sublim[e] vertu. Les journaux, les spectacles parlent rare[-] ment des héroïsmes de la pureté, alors que quoti[-] diennement, peut-on dire, ils s'étendent sur de[s] faits qui sont précisément à l'opposé de cette splen[-] dide vertu. Les fidèles savent en quel honneur ell[e] est tenue dans l'Eglise et de quels avantages incal[-] culables elle est la source pour la vie spirituell[e] et le saint apostolat [...]

Pie IX sera-t-il élevé sur les autels ?

Après son allocution du 6 septembre sur l[a] femme et la vie sociale (8), *le Saint-Père s'es[t] adressé aux divers groupes présents à l'audience[,] disant à l'intention des pèlerins venus de Seni[-] gallia* (9) :

(...) Les pèlerins de Senigallia... s'ennorgueil[-] lissent d'une gloire toute spéciale : Pie IX. L[a] pensée va souvent vers cet insigne serviteur d[e] Dieu et elle s'accompagne du désir que sa glorifica[-] tion soit également reconnue sur la terre. Il v[a] y avoir le deuxième Concile du Vatican, lequel n[e] peut pas, d'une certaine façon, ne pas se rattache[r] au premier Concile du Vatican, voulu et ouvert pa[r] Pie IX. Qui sait si en cette circonstance solennell[e] nous n'aurons pas également la joie, bien souhai[-] table, de voir Pie IX devenir l'objet d'une vén[é-] ration particulière ? Quoi qu'il en soit, il en ser[a] comme Dieu voudra, pour sa plus grande gloire (...)

La souffrance n'est pas un bien en soi

Dans l'allocution qu'il a prononcée le 8 septembr[e] devant les participants au Xe Congrès internationa[l] de rhumatologie, le Saint-Père a dit (10) :

(...) L'Eglise se souvient que son Divin Fondateur, selon l'expression des Livres saints, « pass[a] en faisant le bien et en guérissant » (*Act.* x, 38) Si elle s'est toujours penchée avec un amou[r] maternel sur ceux qui souffrent, considérant le soi[n] des malades comme rentrant directement dans so[n] ministère de charité, elle sait aussi que la souffrance n'est pas un bien en soi. Elle peut, certes être pour beaucoup d'âmes un instrument de perfectionnement moral. Mais il n'en est pas moin[s] vrai qu'elle ne figurait pas dans les plans primitifs du Créateur et que nos premiers parents e[n] furent exempts : c'est par le péché que la maladie comme la mort, fit son entrée dans le monde.

Ceux qui, comme vous, mènent la lutte contre l[e] mal physique, peuvent donc être assurés de l'appu[i]

---

(5) Traduction de *la D. C.*, d'après le compte rendu en style indirect de l'audience générale du 19 août dernier publié par *l'Osservatore Romano* des 21-22 août 1961.

(6) Traduction de J. Thomas-d'Hoste, d'après le compte rendu en tyle indirect de l'audience générale du 26 août 1961 (*l'Osservatore Romano* du 27 août 1961).

(7) Traduction de *la D. C.*, d'après le compte rendu en style indirect publié par *l'Osservatore Romano* d[u] 31 août 1961.

(8) *Supra*, col. 1205

(9) Traduction de *la D. C.*, d'après le texte en styl[e] indirect publié par *l'Osservatore Romano* du 8 sep[-] tembre 1961.

(10) Texte français publié par *l'Osservatore Roman[o]* du 9 septembre 1961.

et de l'encouragement de l'Eglise. Tout le monde sait d'ailleurs, par expérience, combien un bon état de santé favorise l'équilibre de la personne et facilite l'exercice de l'activité mentale et spirituelle. Que de prières par lesquelles la Sainte Eglise implore à la fois *salutem mentis et corporis*, la santé de l'âme et du corps, l'une étant bien souvent conditionnée par l'autre !

Parmi les maladies les plus pénibles et les plus répandues figurent certainement celles qui ont fait l'objet de vos études au cours de ce Congrès : les affections rhumatismales (...). Puissiez-vous, par vos savantes recherches (...) faire refleurir, avec la santé du corps, la paix et la joie au cœur de tant d'infortunés ! (...)

LES MALADIES DES NERFS

*Le 16 septembre, le Saint-Père a reçu les participants au VII*e *Congrès international de neurologie, au V*e *Congrès international d'électroencéphalographie et de neurophysiologie clinique, et à la IX*e *rencontre de la Ligue internationale contre l'épilepsie. Il leur a adressé une courte allocution en français, disant notamment* (11) *:*

(...) Des progrès notables — comme vous Nous l'apprenez — viennent ainsi rendre l'espoir à tant de malheureux qui souffrent et à leurs familles dans la peine, et nous voyons aujourd'hui reprendre leur place dans la société, pour le plus grand profit de tous, nombre de malades, dont les troubles nerveux étaient autrefois considérés comme incurables.

On ne peut vraiment, chers messieurs, que vous remercier d'apporter toutes les ressources de votre intelligence et l'ardeur de votre travail quotidien à soulager ainsi l'humanité souffrante. Et Notre âme se tourne tout naturellement vers Dieu, notre Père et notre Créateur qui, ayant mystérieusement permis la souffrance, ce fruit amer du péché, a doté l'homme, sa créature, d'une intelligence capable de travailler efficacement à éliminer les troubles, guérir les maladies et aider chacun, en vérifiant en lui le vieil adage latin, *mens sana in corpore sano*, à apporter son concours pacifique et utile à la famille et à la société.

Nous savons en effet quelle épreuve constitue, pour tant de personnes et de foyers, ces maladies des nerfs qui, souvent, apportent avec la souffrance des corps, celle des âmes. Les croyants savent qu'acceptée et offerte, leur souffrance, unie à celle du Christ Sauveur, a une valeur rédemptrice. Mais, pour tous, quelles terribles épreuves, bien souvent, que seule l'aide du médecin, avec le concours du spécialiste, permettent de surmonter, pourvu que les forces morales et spirituelles donnent au malade — ainsi qu'à son entourage — le ressort suffisant pour lutter avec énergie contre le mal (...).

(11) Texte français publié par *l'Osservatore Romano* du 17 septembre 1961.

— *Jean-Sébastien Bach*, par JEAN GALLOIS. Un vol. de 112 pages. — *Paul Cézanne*, par PIERRE LEPROHON. Un vol. de 100 pages. Prix de chaque vol. cartonné 18,5 × 14 cm, franco : 6,45 NF. Editions et Imprimeries du Sud-Est, Lyon.

Les Collections « Nos Amis les Musiciens » et « Nos Amis les Peintres » nous offrent ainsi chacune un maître dans leur art. Voici donc Bach, « fonctionnaire » besogneux, père de famille nombreuse et artiste génial, dont on nous retrace l'existence, dans le premier volume, et, dans l'autre, le « primitif » de cet art nouveau qui aboutit à Picasso. C'est la vie de l'homme avant tout qui nous est retracée en ces pages et ce qui fut, pour le musicien et pour le peintre, la caractéristique de leur génie. On appréciera après cette lecture d'autant plus la santé morale d'un Bach et la solitude d'un Cézanne s'écriant : « C'est effrayant, la vie ! »...

Message pontifical au Congrès des jeunes séminaristes

*S. Exc. Mgr Dell'Acqua, substitut pour les affaires ordinaires à la Secrétairerie d'Etat, a adressé la lettre suivante, au nom du Saint-Père, à S. Exc. Mgr Johan, évêque d'Agen, président du Mouvement « Jeunes séminaristes », à l'occasion du VII*e *Congrès de ce mouvement qui s'est tenu à Strasbourg du 31 août au 3 septembre* (1).

Du Vatican, le 14 août 1961.

MONSEIGNEUR,

Le Saint-Père a appris avec la plus vive satisfaction que les jeunes séminaristes de France tiennent un nouveau Congrès national à Strasbourg à la fin de ce mois, sous la présidence de LL. EEm. les cardinaux Feltin et Bea, et avec le concours d'un certain nombre de leurs camarades des nations voisines : Allemagne, Suisse et Belgique.

Le Souverain Pontife se réjouit profondément de cette nouvelle preuve de vitalité du Mouvement Jeunes Séminaristes et porte devant Dieu les vœux les plus fervents pour la pleine réussite surnaturelle de cette importante assemblée.

Il sait, par ailleurs, combien Votre Excellence et les responsables du Mouvement ont à cœur de donner à tous ces jeunes une formation solide qui associe sagement le souci d'une vie intérieure profonde à celui d'un effort apostolique bien adapté aux conditions de l'époque présente. Cette préparation, donnée, dans des établissements appropriés, aux futurs ministres du sanctuaire, correspond à une volonté maintes fois affirmée par l'Eglise et par ses Pontifes.

Sa Sainteté, pour sa part, songeant à l'organisation du monde de demain, éprouve une vive joie à la pensée de toutes ces belles énergies juvéniles que le Seigneur tient en réserve dans les petits séminaires pour la consolation et les progrès de son Eglise. Elle exhorte fraternellement tous ces jeunes à avoir pleine confiance dans leurs maîtres et à laisser, avec une docilité pleine d'amour, ceux qui ont mission de les conduire jusqu'au sacerdoce, « former le Christ en eux », selon l'idéal tracé par saint Paul. C'est ainsi qu'ils pourront être demain les apôtres pleins de foi et de zèle dont l'Eglise a besoin et que le monde attend.

Dans ces sentiments, le Père commun appelle sur le Congrès de Strasbourg l'abondance des divines lumières et envoie à tous ceux qui l'ont organisé ou y prendront part, à commencer par les membres de la hiérarchie et par Votre Excellence elle-même, une large bénédiction apostolique. Heureux de vous transmettre cet auguste message, je vous prie d'agréer, Monseigneur, avec mes meilleurs vœux personnels pour le succès de ces assises l'assurance de mon entier dévouement en Notre-Seigneur.

A. DELL'ACQUA, *substitut.*

(1) Texte français original.

— *Sainte Germaine*, la bergère de Pibrac, par LUCE LAURAND. Illustrations de PAULETTE GENIN. — Un vol. 19 × 14 cm, de 80 pages. Broché : 3,75 NF. Editions et Imprimeries du Sud-Est, Lyon.

L'auteur nous conte avec délicatesse, par des touches légères, cette vie héroïque dans sa simplicité même. Les malades, ceux qui peinent pour vivre dans des travaux ingrats, ou qui n'arrivent qu'à des résultats insignifiants pour ce monde, ont en Germaine une patronne qui les aidera à mettre les richesses du ciel dans leur pauvre vie.

La tâche des aumôniers jocistes

Lettre pontificale à S. Exc. Mgr Guerry

S. Exc. Mgr Dell'Acqua, substitut, a adressé la lettre suivante, au nom du Saint-Père, à S. Exc. Mgr Guerry, président de la Commission épiscopale du monde ouvrier, à l'occasion du Congrès national des aumôniers jocistes qui a rassemblé à Issy-les-Moulineaux, du 4 au 6 septembre, 1 700 prêtres chargés des jeunes des milieux ouvriers (1).

Du Vatican, 28 *août* 1961.

MONSEIGNEUR,

Votre Excellence remettait récemment au Souverain Pontife le programme du tout prochain Congrès national des aumôniers jocistes de France, en exprimant, au nom des congressistes, le désir de recevoir à cette occasion quelques paroles d'encouragement et de bénédiction. C'est bien volontiers qu'accédant à votre filiale requête Sa Sainteté m'a chargé de vous transmettre ses meilleurs souhaits pour l'heureux déroulement de ces assises et leur fécond résultat spirituel.

Comment le Saint-Père ne se réjouirait-il pas de voir réunis, sous votre présidence éclairée, 1 500 aumôniers de la Jeunesse ouvrière chrétienne, dans ses deux branches, masculine et féminine, avec les prêtres chargés de la Jeunesse maritime, et un nombre important de Frères des écoles chrétiennes et de religieuses éducatrices paroissiales dont l'action s'exerce dans le monde ouvrier ? Nul doute que cette réunion ne soit pour tous ses participants l'occasion de fructueux échanges fraternels et d'une réflexion approfondie sur l'action apostolique en milieu ouvrier. Ce sera pour chacun aussi le moyen de prendre mieux conscience du devoir de répondre au pressant appel de l'Assemblée plénière de l'épiscopat français, en avril 1960 : « Accorder dans l'intention et dans l'action une priorité à ceux qui sont loin. »

Lors du premier rassemblement mondial de la J. O. C. à Rome, en 1957, le Pape Pie XII disait aux militants à propos de ces multitudes à conquérir au Seigneur : « Allez donc hardiment vers ces âmes et criez-leur la bonne nouvelle de l'Evangile. Maintenant, comme par le passé, nous comptons sur vous et nous attendons de vous de grandes choses (2). » Ces grandes choses, pour être accomplies, demandent, suivant les paroles mêmes de S. S. Jean XXIII à Mgr Cardijn, « des apôtres dociles à la hiérarchie, instruits de leur foi, pénétrés de charité chrétienne, attentifs aux conditions de vie et de travail de leurs frères, ardents au service de la cause de Dieu ».

C'est là que les aumôniers d'Action catholique ouvrière ont une tâche irremplaçable à remplir : former ces militants dont le monde a besoin pour découvrir l'Eglise du Christ, « espérance des peuples ». Au sein de la vie ouvrière qui évolue à un rythme accéléré, il importe en effet que les apôtres d'aujourd'hui et de demain soient, plus encore qu'hier, capables de répondre aux besoins humains et religieux des jeunes travailleurs aux prises avec les sollicitations du monde moderne, et qu'ils se montrent soucieux d'une formation authentiquement catholique par l'union au Christ, la vie de foi nourrie par la prière et les sacrements, et toute donnée aux autres avec générosité.

Les aumôniers de la J. O. C., de la J. O. C. F. et de la J. M. C. auront ce souci d'atteindre, d'éclairer et de former ces jeunes garçons et filles des milieux ouvriers, en leur faisant découvrir la doctrine sociale de l'Eglise catholique, « *Mater et Magistra* », comme le rappelait encore le Saint-Père dans sa récente encyclique. Les prêtres plus spécialement chargés de l'apostolat ouvrier sauront ainsi assurer « au sein du monde moderne la pénétration des principes de l'Evangile appliqué et vécu dans l'Eglise corps du Christ », suivant les termes mêmes employés par Votre Excellence dans sa belle lettre pastorale sur « le Concile et le peuple chrétien » (3).

Tels sont les souhaits que Sa Sainteté m'a chargé de vous transmettre à la veille du Congrès national des aumôniers de la Jeunesse ouvrière chrétienne, auxquels il accorde bien volontiers ainsi qu'à Votre Excellence, en gage de l'abondance des divines lumières sur cette rencontre, une paternelle et affectueuse Bénédiction apostolique.

Heureux de vous transmettre ces précieuses paroles, je forme de tout cœur les meilleurs vœux pour que cette réunion donne un nouvel élan missionnaire à l'apostolat des milieux ouvriers, et vous assure, Monseigneur, de mes sentiments tout dévoués en Notre-Seigneur.

† A. DELL'ACQUA, *substitut.*

(1) Texte français original. Les notes sont de notre rédaction.

(2) *D. C.* n° 1260 du 15 septembre 1957, col. 1164.

(3) *D. C.* n° 1355 du 2 juillet 1961, col. 841.

L'usage du polonais dans la liturgie

Indult de la S. C. des Rites (1)

Répondant aux humbles et instantes prières de S. Em. le cardinal Stefan Wyszynski, archevêque métropolitain de Gniezno et Varsovie, primat de Pologne, la sacré congrégation des Rites, en vertu des pouvoirs qui lui ont été accordés par S. S. le Pape Jean XXIII, a bien voulu accorder, en raison des circonstances particulières exposées dans la demande, qu'aux messes chantées les fidèles puissent chanter en polonais le *Gloria*, le *Credo*, le *Sanctus* et l'*Agnus Dei*. Aux messes solennelles, le lecteur, le sous-diacre ou le diacre, après avoir chanté en latin la leçon, l'épître ou l'évangile, pourront immédiatement après lire les mêmes textes en polonais en se tournant vers les fidèles. Aux messes chantées (*cantatae*), le prêtre, après avoir lu ou chanté la leçon, l'épître ou l'évangile en latin, pourra immédiatement après lire ces mêmes textes en polonais en se tournant vers les fidèles (2). On observera par ailleurs, ce qui doit être observé. Nonobstant toutes choses contraires.

Le 7 juillet 1961.

C. CARDINAL CICOGNANI, *préfet*
ENRICO DANTE, *secrétaire*

(1) Traduction de la *D. C.* d'après le texte latin publié par le *Wiadomosci Archidiecezjalne Warszawskie*, organe de l'archidiocèse de Varsovie, septembre 1961.

(2) Pour la lecture de l'épître et de l'Evangile, de semblables facultés ont été accordées aux diocèses de France (*D. C.* n° 1254 du 23-6-1957, col. 793. N. D. L. R.).

— *Psychologie des profondeurs et amour du prochain*, par GUSTAV L. VOGEL. Traduit de l'allemand, par SIMONE HUTIN. — Un vol. de 96 pages. Prix : 3,60 NF. Editions Spes, Paris.

La psychologie des profondeurs, en faisant découvrir combien l'amour de la perfection est indispensable à l'action humaine, doit nous ramener à Dieu, source de tout amour vrai et de toute perfection. « Si l'amour naturel du prochain est bon, l'amour surnaturel du prochain est meilleur encore. »

Les événements de Berlin et l'Église d'Allemagne

Allocution de S. Em. le cardinal Doepfner à Fulda

La Conférence annuelle de Fulda des évêques allemands (29-31 août) s'est terminée par une cérémonie religieuse solennelle dans la cathédrale de cette ville, au cours de laquelle S. Em. le cardinal Dœpfner, archevêque de Munich, a prononcé cette allocution, qui a été retransmise par la radio de l'Allemagne de l'Ouest (1) :

Un sombre nuage pèse, cette année, sur la Conférence épiscopale de Fulda. Pour la première fois, un groupe d'évêques se trouvent contraints de ne pas participer à la Conférence plénière des évêques allemands. Sont absents de parmi nous, les évêques d'Allemagne centrale : Mgr Otto Spülbeck, évêque de Meissen ; Mgr Alfred Bengsch, le nouvel évêque de Berlin, et Mgr Ferdinand Piontek, de Görlitz (2). Je sais que ces trois évêques aspiraient tout spécialement, cette fois-ci, à se retrouver au milieu de la réconfortante communauté de leurs frères dans l'épiscopat. Leur absence est la conséquence de ce 13 août 1961 qui restera une date funeste et lourde de conséquences dans l'histoire du peuple allemand et aussi de l'Eglise d'Allemagne.

Vous savez que celui qui vous parle en ce moment a été, au début de juillet, nommé par le Saint-Père archevêque de Munich et Freising, et cependant, en tant qu'ancien évêque de Berlin, je peux pour cette fois représenter les territoires ecclésiastiques de Berlin et d'Allemagne centrale. C'est pourquoi je voudrais ici, dans le sanctuaire de saint Boniface, apôtre de l'Allemagne, en présence des évêques allemands, me faire le porte-parole et l'avocat de ces territoires, de leurs évêques, de leurs prêtres et de tous leurs fidèles. Depuis le 13 août, les catholiques d'Allemagne sont appelés une nouvelle fois à répondre à l'appel de l'Apôtre des gentils : « Un membre souffre-t-il ? Tous les membres souffrent avec lui. Un membre est-il à l'honneur ? Tous les membres prennent part à sa joie. » (*I Cor.*, XII, 26.) Voyons d'abord la souffrance de nos frères et puis unissons-nous avec eux dans leur épreuve.

I. La souffrance de nos frères

Ce dimanche 13 août et les jours qui ont suivi, nous avons tous été effrayés et bouleversés par toutes les nouvelles pénibles qui nous parvenaient de Berlin. Je ne veux pas susciter l'émotion en racontant de tragiques cas particuliers — cela serait si facile, — mais celui qui annonce la parole de Dieu doit, à cause de sa responsabilité, garder une certaine retenue. Je me bornerai à vous exposer quelques faits et quelques questions qui concernent l'action de l'Eglise et la vie des chrétiens.

Comment s'est opéré le changement d'évêque à Berlin

Pour le diocèse de Berlin, ces graves événements ont coïncidé avec le changement d'évêque, déjà décidé auparavant, mais devenu désormais plus nécessaire que jamais. La façon sans précédent, dont le changement s'est opéré, illustre bien dans le domaine de l'Eglise les événements de Berlin. Après avoir pris possession du siège de Munich le lundi 14 août, date qui avait été fixée plusieurs jours auparavant, je suis tout de suite revenu à Berlin. Le mardi, j'ai encore pu aller voir nos frères de Berlin-Est, faire des visites dans des bureaux, cependant, il était déjà défendu d'y aller en voiture. Les premiers jours, très peu seulement des membres des services diocésains, qui avaient déjà auparavant une autorisation spéciale, pouvaient aller de Berlin-Est à Berlin-Ouest. C'est ainsi que le mercredi j'ai pu rencontrer pour la dernière fois à Berlin-Ouest l'évêque auxiliaire qui est maintenant mon successeur. Le jeudi, j'étais déjà inscrit sur la liste de ceux auxquels il était interdit de se rendre à Berlin-Est, et j'ai dû retourner au mur de séparation qui chaque jour prenait davantage de hauteur. Le vendredi, le nouvel évêque était nommé, mais, bien qu'étant dans la même ville que lui, il ne m'était pas possible de lui donner personnellement une fraternelle bénédiction pour les durs commencements de sa nouvelle charge. Dans de telles conditions, il était nécessaire que le nouvel évêque prît rapidement possession de sa charge. Selon la prescription de l'Eglise, cela s'accomplit par la présentation au Chapitre de sa lettre de nomination. Mais l'évêque réside à Berlin-Est et la majeure partie du Chapitre à Berlin-Ouest. Les membres ne pouvant pas tous se réunir, j'ai dû, à la demande du nouvel évêque, lire sa lettre de nomination. Cette pénible façon dont le nouvel évêque prenait possession de son diocèse nous a arraché des larmes. La messe d'adieu de l'ancien évêque avait déjà été fixée au dimanche 20 août, de sorte que les catholiques de Berlin-Est ne pouvaient pas y assister. L'évêque sortant ne pouvait pas aller chez eux pour au moins y dire une messe d'adieu dans une église de Berlin-Est. Le surlendemain, tandis que les prêtres de Berlin-Ouest assistaient à une dernière messe autour de leur ancien évêque, le nouvel évêque se réunissait avec les prêtres de la partie Est du diocèse. Le clergé était matériellement séparé, mais il avait conscience de n'en être que plus uni dans le même sacrifice du Seigneur crucifié. Ce furent là pour le diocèse de pénibles et inoubliables journées, dans une ville pleurant tous ces milliers de liens qui se trouvaient soudainement coupés, tous ces drames personnels qui s'accumulaient.

Dans son inoubliable message au *Katholikentag* de Berlin, en 1958, le Pape Pie XII avait dit : « Berlin est le symbole d'un peuple déchiré. » (3) Ces paroles étaient déjà vraies alors, puisque cette ville était un pont entre les deux parties du peuple allemand divisé. Pour l'Eglise, également,

(1) Traduction (d'après le texte publié par l'Agence *K. N. A.*, 1er septembre 1961), sous-titres en italique et notes de la *D. C.*

Au début de la Conférence de Fulda, les évêques allemands ont rédigé une courte déclaration collective résumant la présente allocution de S. Em. le cardinal Doepfner. Cette déclaration a été lue aux fidèles le dimanche 3 septembre.

(2) Goerlitz est la partie qui subsiste en territoire allemand de l'archidiocèse de Breslau, ou Wroclaw. Dans les documents épiscopaux, Mgr Piontek prend le titre de « vicaire capitulaire de l'archidiocèse de Breslau », ou « vicaire capitulaire à Goerlitz ». (Cf. *D. C.*, 1957, col. 218 et 746.)

(3) *D. C.*, n° 1286 du 14 septembre 1958, col. 1158.

Berlin offrait de multiples et précieuses possibilités de réconfortantes rencontres apostoliques et humaines.

La pénible condition des chrétiens en Allemagne de l'Est

Avec ce 13 août, une profonde tristesse s'est abattue sur nos frères presque complètement séparés. Ils se demandent avec appréhension : allons-nous être maintenant complètement coupés ? Resterons-nous perpétuellement séparés les uns des autres ? On ne peut encore pas savoir ce qui ne sera que passager et ce qui sera définitif. Ce qui est certain, c'est qu'une coupure radicale et lourde de conséquences s'est produite qui pose aux hommes de très nombreux problèmes et dont souffrent également nos frères dans la foi.

La vie des chrétiens était déjà jusqu'à maintenant bien difficile, la pression exercée sur les parents et les enfants pour les amener à participer à la *Jugendweihe* (4) était souvent, ces dernières années, devenue insupportable. Les établissements d'enseignement de l'Etat, depuis les jardins d'enfants jusqu'à l'Université, ne ralentissent jamais leur effort pour exercer la plus grande emprise possible sur les enfants et les jeunes gens ; ils veulent les former au matérialisme et, par là, à l'athéisme. Dans les entreprises, au cours de ces dernières années, on s'est toujours efforcé d'imposer également aux chrétiens la vie socialiste comme étant la seule valable. L'année dernière, dans notre lettre pastorale de Carême commune intitulée « Le chrétien dans un monde athée », nous avons voulu attirer l'attention de nos fidèles sur ces efforts (5). Prêtres et fidèles se posent maintenant avec angoisse cette question : cette pression idéologique va-t-elle encore s'aggraver ? L'étau va-t-il se resserrer maintenant que l'on sait qu'il n'y a plus aucune possibilité d'y échapper ?

Déjà sur beaucoup de points l'Eglise était l'objet de restrictions dans son action et ses institutions, et on veillait attentivement à ce qu'elle ne s'étende pas, qu'on ne construise pas d'églises, qu'on ne crée pas de nouvelles organisations charitables. Et alors on se demande encore avec angoisse : la situation va-t-elle empirer ?

Ainsi, les chrétiens et l'Eglise ont leur part dans l'anxiété et les préoccupations qui pèsent actuellement sur les hommes à Berlin-Est et dans toute l'Allemagne centrale.

Si nous nous interrogeons sur les motifs de toute cette profonde détresse, nous pouvons penser à une phrase prononcée par Pie XII en 1942 et qui maintenant apparaît comme une prophétie : « Supposez que domine l'esprit mauvais des idées matérialistes, que la tendance au pouvoir et à la domination saisisse dans ses mains brutales les rênes des événements, alors vous verrez apparaître chaque jour davantage les éléments dissolvants, disparaître l'amour et la justice ; triste présage d'une catastrophe prête à fondre sur une société qui s'est détournée de Dieu. » (MARNY, *Mensch und Gemeinschaft*, p. 668.) (6)

L'esprit mauvais des idées matérialistes ! Il conduit au mépris de la dignité de l'homme et de ses droits, à l'arbitraire dans la justice et le gouvernement, il met en danger la paix du monde, car les traités et les accords n'ont plus de valeur et les fondements d'un ordre juste et vraiment pacifique ne sont plus à la base des rapports entre les peuples.

Nos frères souffrent donc beaucoup. Nous sommes liés à eux parce que nous sommes les uns et les autres membres du Corps du Christ, et aussi parce que nous sommes du même peuple. L'expression de saint Paul, le membre « honoré », a son sens ici.

Il va de soi que ces souffrances, qui portent en elles la promesse pascale, doivent être supportées en union avec le Christ, comme j'ai pu le voir au cours de ces dernières années chez mes anciens diocésains. Ils restent fidèles à leurs évêques et à leurs prêtres, avec une affection particulière pour le Saint-Père, le chef de l'Eglise universelle. Il n'a pas été possible de rompre l'unité de l'Eglise.

Il est émouvant de voir comment certains, des adultes et des jeunes, supportent de dures épreuves ; comment ils trouvent, dans des situations difficiles, le mot juste, fort et judicieux. Souvent des enfants font preuve déjà d'un discernement étonnant dans leur école à tendance athée.

La solide piété qui se manifeste dans les offices, la plupart du temps très simples, des paroisses de la Diaspora, et dans les multiples pèlerinages qui, au cours de ces dernières années, sont restés une source de grâce, est enracinée au plus profond des cœurs. L'action de la grâce est souvent parfaitement visible. Celui qui remet sa vie entre les mains de Dieu, disposé à accepter avec esprit de foi la croix et la souffrance, expérimente constamment qu'avec la force de sa foi il est plus fort qu'une idéologie laissant sans réponse les plus profondes aspirations de l'homme.

Même après le malheur soudain du 13 août, nous avons de bonnes raisons d'avoir confiance pour ce qui est de nos frères. Nous connaissons des exemples admirables de chrétiens qui, en toute conscience, ont pris la décision de persévérer et qui, même dans ces nouvelles circonstances, affirment avec conviction leur mission de chrétiens. On sent combien les hommes ont conscience maintenant que Dieu les appelle, combien ils se groupent étroitement autour de l'Eglise et recherchent la communauté réconfortante de leurs frères.

II. Notre participation a leurs souffrances

Dans quelle mesure tout cela nous concerne-t-il ? Dans une très grande mesure, beaucoup plus grande que nous le croyons.

Saint Paul dit : « Un membre souffre-t-il ? Tous les membres souffrent avec lui. » Nous devrions avant tout bien voir ce que le mot « membre » exprime. Dans un corps, il y a les yeux, les oreilles, les mains, les pieds. Une souffrance isolée est inconcevable, c'est toujours le corps tout entier qui souffre, chaque membre souffre avec les autres. Or, nous sommes *un seul* corps dans le Christ ; c'est pourquoi la souffrance d'un de nos frères nous atteint, elle est *notre* souffrance. Ne devons-nous pas être effrayés devant cette doctrine centrale de notre foi de voir que nous la vivons bien misérablement et qu'elle ne rencontre pas d'échos en nous?

Amour chrétien de la patrie allemande

Cette appartenance au même corps vaut aussi d'une certaine façon pour notre *peuple*. Dans le passé, nous avons connu beaucoup de nationa-

(4) Consécration communiste de la jeunesse. (Cf. *D. C.*, 1958, col. 742, note 2.)
(5) *D. C.*, n° 1324 du 20 mars 1961, col. 353.
(6) Message de Noël 1942, *D. C.*, n° 971 du 18 août 1946, col. 914.

lisme, un nationalisme arrogant, étroit et égoïste. Ce qu'il faut aujourd'hui, c'est un amour très simple pour notre peuple, un amour qui prend la souffrance sur lui. Dépassant le nationalisme du passé, nous préparons à notre peuple un meilleur avenir dans cette vraie communauté des peuples si avidement souhaitée en partageant maintenant nos souffrances. Les Allemands de l'Allemagne centrale portent leur croix, et, à cause de cela, *tout le peuple allemand est appelé à porter sa croix.*

En prenant notre essor de cette vivante union, animés d'un amour fort et constant, faisons tout ce qu'il nous est possible de faire.

Je nommerai d'abord la *prière*. Un mot passe-partout, semble-t-il, que l'on répète une fois de plus. Et cependant, la prière est nécessaire et elle doit être nommée en premier. Nous prenons conscience de ce que également le destin des peuples est entre les mains de Dieu, que la souffrance prend son sens profond en Dieu et que toute prière est exaucée. Dans le peuple allemand, on ne prie pas assez pour cette grande épreuve que constitue pour nous la division de l'Allemagne. Nous, les évêques, au cours de ces dernières années, nous n'avons cessé de rappeler la nécessité de cette prière. Le 13 août de cette année est un nouvel avertissement que Dieu nous adresse. Plus lourde est l'épreuve, plus grande doit être notre confiance et plus fervente notre prière. Donnons à cette préoccupation une bonne place dans notre prière personnelle. Ajoutons une fois par jour, à l'*Angelus*, la prière pour notre peuple et notre patrie avec un *Notre Père* et un *Je vous salue Marie*, en finissant par cette prière : « Daignez accorder à votre Eglise la liberté, à notre peuple l'unité et au monde la paix. Nous vous en prions, Seigneur, exaucez-nous. » Pensons-y au cours de nos visites au Saint Sacrement, en récitant le chapelet, à la messe, durant notre méditation du soir. Que le Seigneur aiguise l'ardeur de nos prêtres pour donner à cette grande aspiration de notre peuple une place toujours plus grande dans les offices de nos paroisses.

A la prière, il faut joindre le *sacrifice*. Saint Paul parle de « souffrir avec » les autres membres. Si nous regardons le Christ, la tête du Corps, qui a accepté de mourir sur la croix pour les autres, ces paroles de l'Apôtre prennent un sens profond. Il devrait y avoir beaucoup de vrais chrétiens dans le peuple allemand qui se sacrifient avec amour au nom des autres. Quelle bénédiction ce serait pour notre peuple si les malades offraient leurs souffrances pour la réunion de l'Allemagne, pour nos frères persécutés ; si beaucoup d'entre nous y consacraient une journée de joyeux sacrifice et renonçaient à quelque chose dans les milliers d'occasions que nous offre l'existence ! Y avons-nous déjà pensé ? Faisons cela avec générosité et amour.

Charité pour les frères de l'Est

Si nous ouvrons réellement notre cœur dans cette attitude de prière et de sacrifice, nous aiderons là où nous le pourrons. Entretenons soigneusement toutes les relations qui se sont nouées, faisons de chaque lettre le message d'un cœur compatissant et respectueux. Nous voulons, avec ténacité, saisir toutes les occasions de pratiquer une charité active. Nous manifesterons l'authenticité de notre amour dans l'attitude que nous aurons envers les hommes de l'Allemagne centrale qui sont venus chez nous. Sachons voir que beaucoup d'entre eux se sentent isolés et étrangers. Efforçons-nous de les aider avec compréhension et discrétion. Ceux qui disent que devant l'épreuve de notre peuple on ne peut rien faire d'autre que de hausser les épaules, déplorer et peut-être à l'occasion faire une petite prière, montrent que leur charité est superficielle, qu'elle existe plus en paroles qu'en réalité.

Lutter contre toutes les formes de matérialisme

Une dernière chose importante : puisque nous sommes un peuple qui porte sa croix, nous devons vivre sous le signe de la croix.

Si le matérialisme érigé en système s'avère aussi déplorable, cela doit nous mettre en garde contre toutes les formes du matérialisme pratique, du matérialisme vécu. Celui qui, indifférent à Dieu, à l'ordre moral et à la dignité de l'homme, n'aspire qu'à jouir égoïstement, vivre tranquillement et s'abandonner à une liberté sans freins, celui-là n'a pas conscience de la grande heure que vit notre peuple. On se plaint de ce que, ici, beaucoup défaillent, même de ceux-là qui se disent chrétiens sans hésiter.

Ne jugeons pas trop vite ceux qui acceptent de s'abaisser jusqu'à devenir les instruments dociles de la force et de l'idéologie. Demandons-nous plutôt si nous-mêmes, qui nous appuyons sur Dieu, nous suivons notre conscience ou si nous nous soumettons aux pressions sociales ou aux opinions de notre entourage acceptées sans discernement. Demandons-nous si nous fuyons nos responsabilités ou bien si nous nous engageons pour un ordre béni de Dieu dans l'Etat, la vie sociale, le petit univers de notre vie de tous les jours.

Laissons-nous entraîner par la profonde et forte piété de nos frères. Il y a chez eux vraiment des membres du Corps du Christ qui sont honorés dans la grâce de son Chef. L'Apôtre dit que nous devons prendre part à leur joie. Faisons-le avec une profonde reconnaissance envers Dieu, et en admirant sincèrement nos frères et nos sœurs. Mais que notre joie passe dans les actes. Renonçons à toute piété routinière sans élan et à un formalisme sans joie. Nos frères nous demandent de prier avec une foi forte, de célébrer les mystères de la Rédemption à la messe et dans les sacrements avec une ardeur joyeuse, et de vivre selon le Christ. Tous les diocèses allemands, toutes les paroisses, les groupes et les organisations catholiques, chaque catholique, ont des obligations du fait des dures, mais saintes épreuves de nos frères. Nous aussi nous recevons d'eux quelque chose, et ce qu'ils nous donnent, leurs souffrances, leur fidélité, nous oblige.

Mes chers frères et sœurs, dans ces heures graves que traverse notre peuple, l'Apôtre de l'Allemagne (7) nous regarde. Il nous éprouve, nous interroge, nous avertit. Laissons-nous éprouver, laissons-nous avertir. Soyons à la hauteur de l'heure présente, réalisons ce que saint Paul nous dit : « Un membre souffre-t-il ? Tous les membres souffrent avec lui. Un membre est-il à l'honneur ? Tous les membres prennent part à sa joie. » *Amen.*

---

(7) Saint Boniface, dont le tombeau est dans la cathédrale de Fulda.

Berlin, diocèse sous la croix

Allocution de S. Em. le cardinal Doepfner

S. Em. le cardinal Doepfner, après avoir pris possession de son nouveau siège de Munich, le 14 *août, est revenu à Berlin prendre congé de ses précédents diocésains. Voici l'allocution qu'il a prononcée le dimanche* 20 *août dans l'église Saint-Canisius, à Berlin-Ouest* (1) *:*

La liturgie de cette messe est imprégnée de joie car nous célébrons l'accomplissement de la vie terrestre de la sainte Vierge, son Assomption corporelle au ciel (2). Et cependant cette messe est aussi le mémorial de la passion et de la mort du Christ. La souffrance et la mort sont des choses pénibles et dures. Elles sont évoquées à chaque sacrifice eucharistique, mais il y a bien des jours, bien des époques où elles sont plus chargées de sens pour l'Eglise dans son pèlerinage terrestre. Aujourd'hui, la croix du Christ se dresse, bien visible, au milieu de nous. Les adieux d'un évêque à son diocèse sont toujours douloureux lorsqu'un amour réciproque les unit, comme cela nous a été donné au cours de ces quatre dernières années. Mais après l'épreuve de dimanche dernier, de ce 13 août historique, nos frères et sœurs de Berlin-Est et des paroisses de l'extérieur ne peuvent pas être avec nous. La division du diocèse s'est considérablement aggravée.

Vous connaissez ma devise : *Praedicamus Crucifixum*, nous prêchons le Christ crucifié. Pendant ces dernières semaines et ces derniers jours, elle a pris pour moi un sens émouvant. Je laisse un diocèse marqué de la croix. Permettez que ce soit là le sujet de mon dernier entretien avec vous : un diocèse sous la croix.

L'histoire de notre jeune diocèse est un chemin de croix. Il a été créé en 1930, en une dure époque de chômage où la sinistre désintégration de l'Etat d'alors ne faisait que s'aggraver. La fin, apparemment si brillante, de cette période misérable, n'était en réalité que le fatal commencement d'une ère apocalyptique. Berlin fut marqué du signe de Babel, de la ville ennemie de Dieu. La force brutale et impie instaura sa domination et Satan commença sa sarabande. Ici même, à Berlin, beaucoup ont dû témoigner par leur mort en faveur de la foi, de la liberté et de l'humanité. Et cette lutte de l'esprit s'est achevée sur l'arrière-plan fantomatique d'une ville qui sombrait toujours davantage dans les cendres et la ruine. L'espoir qu'avait suscité la fin de la guerre venait à peine de fleurir qu'une nouvelle épreuve surgit. Cette fois, Berlin devenait le symbole de la division de notre pays. Et de nouveau, nous l'avons vu devenir un centre de lutte contre la religion et les droits fondamentaux de la personne humaine. De sorte que le diocèse n'est pour ainsi dire jamais sorti de l'épreuve et a toujours dû soutenir d'extraordinaires luttes spirituelles. Maintenant, après ces derniers jours, nous nous trouvons devant un avenir chargé d'inquiétudes.

Dans les souffrances de Jésus crucifié

Tout cela me fait dire que si notre diocèse de Berlin est si fortement marqué de la croix, cela lui vaut d'être spécialement aimé de Notre-Seigneur, et d'être l'objet d'une promesse particulière. L'église commémorative *Regina martyrum* dont j'ai entrepris la construction avec tant de joie, mais que malheureusement je ne pourrai terminer, exprimera bien désormais ce qu'est le diocèse de Berlin, avec son abord sombre et sa nef lumineuse.

Marie, mère des douleurs, et en même temps le « grand signe » de la Reine glorieuse, est mère et patronne de cette famille qu'est le diocèse de Berlin. Et c'est pourquoi je fais mes adieux avec une profonde émotion à la sainte Eglise de Berlin que j'ai aimée comme l'épouse du Seigneur crucifié. Si les ténèbres du Vendredi saint s'appesantissent sur elle dans les jours qui viennent, la lumière de Pâques n'en sera que plus rayonnante. Le Sauveur crucifié est roi et Seigneur victorieux.

Cette grâce et cette promesse sont pour vous un appel. Puisse le Seigneur vous donner la grâce de voir avec courage et foi comme une participation à la croix du Christ toutes les épreuves qui s'abattent sur vous, et de marcher quotidiennement avec un amour ardent sur le chemin du don de soi et de l'accomplissement de sa sainte volonté. Je prie tout particulièrement pour ceux qui, à cause de leur foi et de leur conscience, doivent subir des préjudices et des tourments.

Que l'Eucharistie, mémorial de la mort et de la résurrection de Notre-Seigneur, soit au centre de vos paroisses et de vos vies personnelles. J'ai souvent admiré votre ardente piété en assistant à la messe, ici à Berlin et ailleurs, dans les paroisses de la Diaspora. Que cet amour de l'Eucharistie demeure et devienne toujours davantage la caractéristique du diocèse sous la croix. Combien peu prient encore en dehors de l'église ! Que le crucifix que vous avez chez vous rappelle que dans votre foyer et dans toute votre vie de chaque jour vous devez rester unis au Christ par la prière. Notre monde éloigné de Dieu a besoin de la prière du « petit troupeau ». Priez particulièrement la Reine des cieux, priez constamment l'ange du Seigneur et récitez le saint Rosaire.

Je sais que le temps que j'ai passé à Berlin a été aussi pour moi un appel du Seigneur. Aussi, demandez dans vos prières que mon service du Seigneur crucifié dans l'archidiocèse de Munich soit marqué par ce que j'ai pu voir et vivre à Berlin.

Dans l'amour de Jésus crucifié

La croix est le signe d'un grand et véritable amour de Dieu. « Dieu a tellement aimé le monde qu'il lui a donné son Fils unique. » Et le Seigneur nous dit du haut de la croix : « Voici mon commandement : aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés. Il n'est pas de plus grand amour que de donner sa vie pour ses amis. » Eh bien ! si Berlin est un diocèse marqué de la croix, ce doit être une famille où règne un grand et généreux amour.

Votre grande tâche est maintenant de surmonter par l'amour toutes les barrières et tous les barbelés. Et là, le plus important ce ne sont pas les témoignages extérieurs d'amour mais l'attitude intérieure. Cette union dans la charité doit pousser à partager les joies et les peines des autres. En tant que membres du Corps du Christ, du Seigneur crucifié, vous devez vivre de ces paroles de l'apôtre : « Un membre souffre-t-il ? Tous les membres souffrent avec lui. Un membre est-il à l'honneur ? Tous les membres prennent part à sa joie. » Vous, les diocésains de Berlin-Ouest, vous devez partager la souffrance de vos frères de l'autre partie du diocèse comme une longue peine de famille. Et, par contre, nos frères de la partie est du diocèse, inspirés du même amour, diront

---

(1) Traduction d'après le texte publié par l'organe du diocèse de Berlin, *Petrus Blatt* (27 août 1961) et notes de *la D. C.*

(2) L'Assomption n'étant pas fériée à Berlin, la messe en est reportée au dimanche suivant.

sans jalousie : « Dieu soit loué que nos frères, du moins, sont sur beaucoup de points mieux partagés que nous. »

Par ailleurs, faites tout ce qui vous est encore possible pour maintenir la liaison, même si cela comporte beaucoup de désagréments et de sacrifices. Que cet amour fraternel s'enracine et s'épanouisse chaque jour dans les demandes que vous faites au cours de vos prières personnelles et des prières communautaires de votre paroisse auxquelles vous ne devez manquer aucun jour. Priez pour notre diocèse, pour tous ceux qui souffrent, pour le retour à l'unité de notre patrie et la paix du monde.

Montrez ce désintéressement et cette vraie charité dans votre attitude envers le nouvel évêque qui vous a été donné ces jours-ci. Il a passé sa jeunesse ici, à Berlin-Schoeneberg, et il veut appartenir à tous, à vous aussi qui êtes à Berlin-Ouest. Il aura particulièrement à cœur l'unité du diocèse. Mais il habite parmi nos frères qui sont de l'autre côté de cette frontière que nous ressentons si douloureusement. Si vous voyez cela dans l'amour du Christ, vous direz : « Remercions Dieu que notre évêque soit avec ceux qui ont particulièrement besoin d'être guidés et encouragés par l'évêque. » Soyez certains que cela ne vous retranchera rien ici à Berlin-Ouest. Je voudrais vous demander une chose au moment de prendre congé de vous : reportez l'affection que vous avez pour moi sur mon successeur qui ne m'a donné que de la joie au cours de ces dernières années par sa collaboration éminente et son esprit de vraie fraternité.

Permettez-moi de dire encore ceci : entretenez une charité cordiale et fraternelle dans vos paroisses. Dès le début, j'ai été fortement impressionné de voir que dans les paroisses de Berlin, et encore plus dans celles en dehors de Berlin, l'esprit de famille est plus développé que dans les paroisses, catholiques depuis toujours, de mon diocèse natal. Cependant, j'ai perçu au cours de l'année le danger que les fidèles des paroisses de la grande ville ne se préoccupent pas suffisamment d'assurer entre eux des contacts personnels et vivants. Et en dehors de la ville, il est à craindre que la méfiance et la froideur qui caractérisent aujourd'hui tant de contacts humains n'en viennent à menacer également notre sainte Eglise. Aujourd'hui où tant d'amères préoccupations pèsent sur les cœurs, et où les gens se sentent si menacés d'isolement, l'apostolat quotidien de l'amour qui console et fait prendre conscience de la chaude fraternité de l'Eglise, est plus nécessaire que jamais.

Lorsqu'un évêque est appelé à diriger un autre diocèse, son regard se porte sur l'Eglise universelle, sur le chef de l'Eglise, le successeur de Pierre. Je sais que la décision du Saint-Père vous a causé de la peine et de l'étonnement, sans pour cela diminuer en rien votre attachement au représentant du Christ. Et aujourd'hui, nous le remercions de tout cœur d'avoir si rapidement donné au diocèse un bon pasteur et père. Ce matin, Mgr Alfred Bengsch a reçu un télégramme du Saint-Père.

J'estime que nous devons répondre au Saint-Père : dans cette heure si grave, le diocèse de Berlin, ses prêtres et tous ses fidèles, en union avec l'ancien et le nouvel évêque, expriment leur indéfectible fidélité et leur profond attachement à la sainte Eglise catholique et à son chef.

Et moi, au moment de vous dire adieu, je vous promets que dans ma nouvelle fonction je resterai près de Berlin, le diocèse sous la croix, lui apportant mon affection et mon aide. Munich et Berlin sont désormais unis.

Nous allons maintenant célébrer la messe d'action de grâce, non sans une certaine mélancolie, certes, mais avec une foi joyeuse. Dans cette action de grâce que nous présenterons au Père par Jésus-Christ. Je remercierai également Dieu de la fidèle collaboration de mes frères dans le sacerdoce ; des sacrifices, des prières et de l'action des religieux et religieuses ; et vous, fidèles, de votre charité, de votre ferveur et de la solidité de votre foi au milieu de si rudes épreuves.

Lors de mon intronisation, à Saint-Sébastien, j'avais voulu adresser un cordial salut à nos frères protestants. Aujourd'hui, c'est un merci sincère que je leur adresserai pour leur voisinage amical et pour tout le bon travail que nous avons fait ensemble dans l'amour du Christ. J'avais aussi exprimé ma bonne volonté à l'égard des personnalités de la vie publique et sociale. Aujourd'hui, de nombreux mauvais souvenirs remontent à ma mémoire : procédés arbitraires, injustices. Mais il y a aussi de nombreux motifs de reconnaissance pour toute l'amicale coopération et toute l'aide décidée que j'ai trouvée pour l'œuvre de l'Eglise auprès d'hommes et de femmes des différentes branches de la vie publique.

Aussi mon action de grâce inclura-t-elle tout le diocèse de Berlin, de Francfort-sur-l'Oder, à Lenzen, de l'île de Rügen à Jüterborg. J'avais alors terminé mon sermon de saint Sébastien en disant : « Que la volonté de Dieu sur nous s'accomplisse. » Ce vœu de l'apôtre vaut encore aujourd'hui : « Que Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même, ainsi que Dieu notre Père, qui nous a aimés et nous a donné, par grâce, consolation éternelle et heureuse espérance, consolent vos cœurs et les affermissent en toute bonne œuvre et parole. »

Aujourd'hui, c'est la volonté de Dieu que je me sépare de vous (3). En tant qu'archevêque de Munich, je resterai près de Berlin, le diocèse sous la croix, lui apportant mon affection et mon aide. Amen.

---

(3) Dans la lettre qu'il lui a adressée le 22 juin dernier, pour lui annoncer sa nomination au siège de Munich, le Saint-Père disait au cardinal Doepfner : « Nous n'ignorons pas que Nous vous imposons par là une lourde épreuve, à vous et à vos fidèles du diocèse de Berlin. Lorsque Nous vous avons fait connaître Notre intention, vous Nous avez demandé avec insistance à plusieurs reprises, et non sans larmes, qu'il vous soit accordé de continuer à être le pasteur de votre cher troupeau et de ne pas être contraint de le laisser dans la situation critique où il se trouve actuellement. Soyez certain que Nous estimons très haut votre désir ; il montre de toute évidence combien vous voulez être un vrai bon pasteur « qui donne sa vie pour son troupeau » (*Jean*, x, 11), et votre obéissance dévouée ne Nous en a que davantage consolé, cette obéissance qui, d'une façon exemplaire, vous a poussé à dire votre oui au Pape comme au Prince des apôtres, saint Pierre lui-même. Nous ne doutons pas que cette obéissance portera pour votre action des fruits abondants que Nous demandons à Dieu de vous donner en toute plénitude. Et, de plus, la perte éprouvée par le diocèse de Berlin du fait de votre départ se changera en bénédiction, car toutes les épreuves que l'on accepte pour le Christ et son Eglise préparent une moisson florissante... » (Texte allemand dans *Petrus Blatt*, 16 juillet 1961.)

— *La Vie d'intimité avec Jésus*, par Mgr CRISTIANI. — Un vol. de 320 pages. Editions France-Empire, Paris.

L'auteur, dans ce nouvel ouvrage de la Collection dirigée par Michel de Saint Pierre, nous montre comment la vie intérieure, née de la foi, s'est enrichie au cours des siècles. Depuis les temps lointains des patriarches, la foi a été et demeure la source d'énergies spirituelles la plus constante et la plus efficace pour l'humanité. Mais son épanouissement a été prodigieux depuis la révélation de l'Evangile. On ne s'étonnera donc pas que, dans ce survol de l'histoire religieuse de tous les siècles, l'auteur insiste particulièrement sur la période contemporaine où resplendit la vitalité actuelle de l'idéal chrétien dans sa fraîcheur et sa jeunesse sans cesse renouvelée. Pages pleines d'intérêt pour le croyant et pour quiconque s'intéresse à la vie spirituelle de l'homme.

Réflexions pastorales sur l'enseignement au Canada français

Allocution de S. Em. le cardinal Léger

A l'issue du banquet offert à l'occasion du 50[e] anniversaire du séminaire de Saint-Jean de Québec, le 17 juin 1961, S. Em. le cardinal Léger, archevêque de Montréal, a prononcé l'allocution suivante (1) :

« L'enseignement, dit le livre des Proverbes, est une lumière. » (*Proverbes*, VI, 23.) Il suffit de réfléchir un peu pour que cette parole toute simple se charge d'un sens profond.

L'enseignement est aussi mystérieux que la lumière. L'un et l'autre prennent naissance dans la nuit ; ils ne s'entourent jamais d'éclats quand ils commencent à paraître, mais finissent toujours par s'imposer à toute la réalité qui les entoure en transformant son aspect extérieur et sa vie elle-même. Quand, il y a cinquante ans, Mgr Bruchési venait déposer à Saint-Jean la lumière encore timide et vacillante d'un collège tout neuf, il ne se doutait peut-être pas que son troisième successeur viendrait y admirer un jour le rayonnement d'un demi-siècle d'histoire et la splendeur d'une institution auréolée d'or. Pouvait-il prévoir également que le jeune prêtre à qui il confiait une œuvre surhumaine assisterait à cette fête dans le scintillement d'un jubilé de diamant.

L'enseignement est aussi précieux que la lumière. Quand la lumière vient à manquer, les objets qui nous entourent deviennent invisibles et inutilisables. Un peuple qui ne jouit pas des bienfaits de l'enseignement ressemble à un aveugle qui tâtonne dans la nuit en heurtant tous les obstacles. Tout comme le Seigneur a voulu la lumière au premier jour de la création, chaque peuple doit placer son enseignement au premier plan de ses préoccupations.

L'enseignement est aussi sensible et délicat que la lumière. La lumière prend la couleur de

---

(1) Texte original.

M. Réjean Plamondon, directeur du Service d'information de la Conférence catholique canadienne, qui nous a obligeamment communiqué ce texte, y a joint ce commentaire :

Pour comprendre ce que dit le cardinal Léger quand il parle de la confessionnalité de l'enseignement au Canada et du respect des nouvelles minorités, il est utile de savoir que, le 8 avril dernier, un *Mouvement laïc de langue française* a été fondé officiellement à Montréal, au cours d'un Congrès qui a réuni quelque six cents personnes. Ce mouvement doit travailler à promouvoir et instaurer la laïcisation intégrale de l'enseignement canadien-français.

Inutile de dire que la fondation de ce mouvement a reçu beaucoup de publicité et a fortement impressionné, pour ne pas dire affolé, l'opinion publique canadienne-française. Cela se comprend aisément si l'on songe que les catholiques de la province de Québec représentent plus de 80 pour 100 de la population.

La création de ce mouvement a suscité de vives réactions. De nombreux organismes et mouvements ont publié des déclarations dénonçant le *Mouvement laïc de langue française*. On a dit que les visées de ce mouvement étaient antidémocratiques, etc. Or, le cardinal Léger rappelle que la confessionnalité de l'enseignement chrétien et l'influence prépondérante du clergé n'ont pas mis en péril, dans la province de Québec, le droit de la minorité non catholique. « Il faut même aller plus loin, déclare l'archevêque de Montréal, et répondre sans hésiter que nos lois de l'enseignement, par leur respect généreux du droit minoritaire, constituent un exemple et un modèle de compréhension et de respect mutuel. »

Dans la province de Québec, l'enseignement primaire relève du Conseil de l'Instruction publique, qui se compose de deux Comités, l'un catholique et l'autre protestant, qui forment chacun un organisme autonome avec ses privilèges et fonctions.

Après avoir affirmé que « ni sa foi catholique ni l'influence de son clergé n'ont jamais empêché la province de Québec de traiter justement et dignement ceux qui représentent chez nous la minorité religieuse », le cardinal ajoute : « Et c'est pourquoi l'on peut être assuré que, devant la naissance de nouvelles minorités, les catholiques canadiens-français ne changeront pas d'attitude. » Ces nouvelles minorité dont parle le cardinal Léger sont celles qui refusent un enseignement confessionnel, protestant ou catholique, et qui préfèrent l'école neutre.

Cette question de confessionnalité, dans la province de Québec, se complique d'une question de langue. Jusqu'à ces dernières années, le Québec ne comptait que bien peu de protestants ou de non-catholiques de langue française, et les écoles protestantes n'acceptaient que des protestants de langue anglaise. Et la grande majorité, pour ne pas dire la totalité, des Canadiens français du Québec étant catholique, les écoles françaises étaient catholiques, alors que les écoles protestantes étaient anglaises. (Il y a, dans le Québec, un bon nombre de catholiques de lange anglaise et, partant, d'écoles catholiques pour les enfants catholiques de langue anglaise.)

En pratique, les écoles protestantes du Québec, comme d'ailleurs la grande majorité des écoles protestantes du Canada, sont des écoles publiques neutres. Quand on parle de confessionnalité pour les écoles protestantes du Québec, cette confessionnalité diffère sensiblement de celle des écoles catholiques.

M. Gaston Dugas, qui est responsable de la chronique de l'éducation dans le quotidien montréalais *la Presse*, écrivait dans *la Presse* du 1[er] avril (une semaine donc avant le Congrès de fondation du *Mouvement laïc de langue française*) : « Si, par cette expression (« un système d'écoles publiques non-confessionnelles »), la nouvelle association comme telle veut simplement exprimer son intention de lutter pour que la minorité française non catholique ait droit à ses écoles, comme tous les autres groupes de citoyens québécois, personne de bonne foi ne pourra s'opposer à une telle revendication, la plus naturelle qui soit. »

Mais M. Dugas, qui avait coiffé son article du titre « La réforme du Comité protestant pourrait être la solution au problème des neutres français », ajoutait : « Si, d'autre part, certains membres de ce mouvement veulent se cacher derrière ce premier objectif souhaitable pour atteindre des buts cachés — soit la généralisation de la non-confessionnalité dans toutes les écoles de la province, — on assistera alors à une levée de boucliers, et les efforts louables tentés en faveur d'une minorité subiront un échec, mérité par un groupe aux intentions inavouées. »

La création du Mouvement laïc a suscité une véritable levée de boucliers, et on pouvait se demander si les « nouvelles minorités », pour employer l'expression même du cardinal Léger, allaient désormais pouvoir obtenir justice. Or, par sa remarquable allocution, le cardinal Léger trace une ligne de conduite aux catholiques.

Pour compléter le tableau de la situation que décrit le cardinal Léger, on doit relever que les laïcs catholiques occupent assez peu de place dans l'enseignement secondaire et supérieur au Canada français. Cette situation se comprend à la lumière de l'histoire, comme le relève le cardinal Léger, mais le fait demeure qu'on peut être porté à penser, dans le peuple, que la confessionnalité de l'enseignement au Canada français ne peut continuer d'être assurée que par la présence du clergé à tous les niveaux de l'enseignement. Le cardinal Léger affirme, à la suite de Pie XII, que les laïcs sont aussi l'Eglise, et que clercs et laïcs sont tous membres du peuple de Dieu et qu'ils doivent collaborer. Ce point de vue a déjà été exprimé par le cardinal Léger dans son allocution du 21 mai dernier. (*D. C.*, n° 1354 du 18 juin 1961, col. 769.)

l'atmosphère où elle se propage ; elle se fait terne et grisâtre quand les nuages sont trop opaques ; elle dessine même une ombre à chaque fois qu'elle rencontre un obstacle. L'enseignement suit des lois analogues et c'est pourquoi chacun a le devoir de purifier l'atmosphère de l'enseignement, d'en dissiper les nuages et d'écarter tout obstacle sur sa route.

Le cinquantenaire du séminaire de Saint-Jean, parce qu'il nous rappelle les efforts d'un demi-siècle d'histoire tout en ouvrant devant lui de larges perspectives d'avenir, doit nous inviter à réfléchir sur l'évolution historique de l'enseignement chez nous, sur les circonstances nouvelles où il est appelé à s'exercer de nos jours et sur quelques problèmes plus particuliers dont nous devons ébaucher la solution pour demain. Les réflexions qui vont suivre n'ont pas d'autre but que de nous aider à vivre en conscience claire et, par là, mieux servir nos frères : « Si nous marchons dans la lumière, dit l'apôtre saint Jean, nous sommes en communion les uns avec les autres (2). »

I. — Aperçu historique

Quand on fait l'histoire de l'enseignement au Canada français, trois lignes de force se dégagent clairement de la complexité des faits : la confessionnalité, la présence du clergé et le respect des minorités.

1. *Confessionnalité de notre enseignement.*

C'est à la demande des protestants comme des catholiques que l'acte de l'Amérique britannique du Nord a sanctionné le caractère confessionnel de notre enseignement. A ce point de vue, notre histoire n'a nullement été influencée par le contexte des luttes anticonfessionnelles françaises, mais par la tradition britannique et l'esprit anglo-saxon. Il n'est peut-être pas inutile de le rappeler.

Aux trois niveaux (primaire, secondaire et universitaire), c'est une même conviction des parents, commune aux protestants et aux catholiques, ou du moins une même atmosphère sociale qui ont entraîné la confessionnalité de l'enseignement. En général, l'Etat n'a fait qu'appliquer démocratiquement une volonté populaire, et les Eglises protestante et catholique ont assumé les responsabilités qu'impliquait pour elles un tel système.

Au niveau primaire, l'organisation paroissiale de milieux ruraux, par ailleurs très homogènes, n'a fait que favoriser l'enseignement confessionnel, autant chez les protestants que chez les catholiques. Les parents se sont organisés en Commissions scolaires et en syndics dissidents. En 1859, devant le besoin d'ordre et de coordination, un Conseil de l'Instruction publique fut établi, sur une base confessionnelle, pour assurer la gouverne des écoles du Bas-Canada et, dix ans plus tard, il se subdivisa en deux Comités, l'un catholique, l'autre protestant. On n'envisageait pas que notre enseignement primaire pût être autre que confessionnel.

Au niveau secondaire, les collèges classiques se sont organisés sur une base régionale qui s'identifiait, ou presque, avec le diocèse lui-même soucieux de la formation de ses futurs prêtres. Dans un tel contexte, la confessionnalité de l'enseignement fut peut-être encore plus fortement soulignée qu'au primaire.

Nos universités étant conçues comme le prolongement des collèges, leur confessionnalité s'est trouvée acquise et reconnue.

Chez les protestants, la confessionnalité des niveaux secondaire et universitaire est plus difficile à analyser. Mais, sauf de très rares exceptions, on peut affirmer que les institutions protestantes de ces deux niveaux eurent toujours, à leurs débuts du moins, un caractère confessionnel.

Dans notre histoire, seule l'Institution royale de 1801 peut être considérée comme tentative importante de diriger nos écoles dans la ligne de la non-confessionnalité. Le peuple lui-même tout entier s'opposa à la mesure avec la dernière énergie, il refusa d'envoyer ses enfants dans les écoles de l'Institution royale et l'initiative se solda par un complet echec. On dut presque sacrifier une génération, mais dès 1824, l'idée de la confessionnalité et du contrôle des parents en matière d'éducation était désormais acquise et commençait à s'inscrire dans nos lois.

2. *Rôle du clergé dans notre enseignement.*

La confessionnalité de notre enseignement a été prise en charge par le clergé. Pour plus de précision, il faut rappeler ici que ce fut de différentes façons aux différents niveaux et, à chaque fois, à cause de circonstances historiques particulières.

Au tout début de la colonie, les mœurs et coutumes de l'Etat français, la volonté explicite de Richelieu et la constitution de la Compagnie des Cent-Associés donnaient tout naturellement au clergé une part prépondérante dans la vie sociale du nouveau pays. Le clergé dut très souvent prévoir et prévenir les besoins d'une population que captivaient les préoccupations matérielles de l'établissement colonial. On admire, par exemple, le courage des Pères Jésuites qui, en 1635, alors que la population sédentaire s'élevait à peine à deux cents personnes, ouvrent à Québec leur petite école et y fondent leur collège.

Après la conquête, alors que le pays se trouve subitement plongé dans la misère sociale et intellectuelle, les 65 000 Canadiens, restés chez eux, mais écartés de l'administration et coupés de tout lien culturel avec la France, n'ont plus qu'un seul cadre qui leur soit familier, la paroisse, et qu'un seul homme qui puisse devenir leur chef social, le curé. Et c'est ainsi que, par la suite, dans un état de choses où personne d'autre ne pouvait remplir cette fonction, le clergé a assumé la responsabilité de l'enseignement confessionnel.

Il fut bientôt aidé dans sa tâche par de nombreuses congrégations religieuses d'hommes et de femmes qui, venues de France ou s'organisant au pays même, consacrèrent toutes leurs énergies à l'enseignement confessionnel. Le travail des Frères et des Sœurs, en collaboration avec les parents catholiques et les prêtres, sous la direction de la hiérarchie, au service de l'Eglise et de la société civile, constitue certainement chez nous, au niveau primaire surtout, une des pierres d'assises de notre enseignement confessionnel.

C'est au niveau secondaire surtout que la présence du clergé s'est le plus fortement manifestée. Plusieurs collèges classiques, par exemple, mirent l'accent sur la formule du petit séminaire à direction ecclésiastique et diocésaine, où les laïcs n'étaient pas représentés.

(2) *I Jean*, I, 7.

Au niveau universitaire, les professeurs en sciences religieuses et ecclésiastiques, après avoir obtenu la promotion de leur enseignement au titre universitaire, organisèrent souvent eux-mêmes les facultés profanes et y remplirent un rôle de première importance.

Une telle prise en charge par le clergé de l'enseignement confessionnel surgissait spontanément des nécessités du milieu. L'histoire prouve abondamment que l'action alors indispensable du clergé a largement contribué à l'épanouissement de la vie intellectuelle de notre peuple.

3. *Le respect des minorités.*

La confessionnalité de l'enseignement et l'influence prépondérante du clergé ont-elles mis en péril, dans notre province, le droit de la minorité non-catholique ? L'objectivité historique elle-même nous force à répondre « non ».

Il faut même aller plus loin et répondre sans hésiter que nos lois de l'enseignement, par leur respect généreux du droit minoritaire, constituent un exemple et un modèle de compréhension et de respect mutuel. Depuis 1875, les deux Comités, l'un protestant, l'autre catholique, du Conseil de l'Instruction publique forment chacun un organisme autonome avec ses privilèges et fonctions. Pour l'établissement de ses écoles, la perception de ses taxes et la direction de son enseignement, la minorité a toujours reçu au Québec des facultés et des garanties qui peuvent faire l'admiration des meilleures démocraties du monde. Un président du Comité protestant, le Révérend W. I. Shaw, a pu proclamer : « Les catholiques du Québec nous traitent avec une générosité à laquelle je me plais à rendre hommage. Nous disposons de nos taxes, nous avons une part généreuse des allocations de la législature, nous formons nous-mêmes nos instituteurs et nous faisons tous les règlements qu'il nous plaît de faire pour nos écoles (3). »

Ni sa foi catholique, ni l'influence de son clergé n'ont jamais empêché la province de Québec de traiter justement et dignement ceux qui représentent chez nous la minorité religieuse. Et c'est pourquoi l'on peut être assuré que, devant la naissance de nouvelles minorités, les catholiques canadiens-français ne changeront pas d'attitude. On comprendra cependant que le chrétien se sente alors douloureusement partagé entre le devoir de combattre l'erreur et l'amour fraternel envers ceux qui se trompent ; entre le désir de communiquer aux autres le bien très précieux de son idéal religieux et le devoir de respecter la liberté intérieure de ceux qu'il aimerait voir accéder à la foi.

Dans une conférence sur le concept de tolérance, le cardinal Lercaro, archevêque de Bologne, a bien démontré que notre respect de la liberté des autres n'est pas « une concession suggérée par la prudence, faite de mauvais gré à l'esprit nouveau des temps », mais au contraire « un développement nouveau des principes permanents du catholicisme (4) ».

Saint Augustin disait déjà (et Léon XIII a repris ses mots dans *Immortale Dei*) : « L'homme ne peut croire que de plein gré (5). » Saint Grégoire le Grand écrivait dans une de ses lettres : « Si, animés d'une intention droite, vous désirez amene à la vraie foi ceux qui sont en dehors de la rel gion chrétienne, vous devez user de persuasio non de violence. Autrement, les esprits qu'il sera facile d'éclairer par votre parole s'en éloignero par suite de votre hostilité ; tous ceux qui, so prétexte d'arracher les hommes au culte de leu traditions religieuses, se comportent autremen montrent par là qu'ils cherchent plutôt leur propr volonté que celle de Dieu (6). »

Le Pape Pie XII adressait aux juristes italien en 1953, des paroles si sages et si nuancées qu'u catholique devrait les relire et les méditer à chaqu fois qu'il se trouve devant l'incroyance ou l'erreu religieuse. « L'affirmation selon laquelle un déviation religieuse et morale doit toujours êtr empêchée quand c'est possible, parce que sa tolé rance est en elle-même immorale, ne peut valoi d'une façon inconditionnellement absolue. D'autr part, Dieu n'a jamais donné, même pas à l'auto rité humaine, un tel précepte absolu et universe ni dans le domaine de la foi, ni dans celui de l morale. Un tel précepte n'est reconnu ni par l conviction commune des hommes, ni par la cons cience chrétienne, ni par les sources de la révé lation, ni par la pratique de l'Eglise. Sans cite d'autres textes de la Sainte Ecriture qui se rap portent à ce sujet, rappelons que le Christ, dan la parabole de l'ivraie, a donné l'avertissemen suivant : Laissez croître dans le champ du mond l'ivraie avec le bon grain à cause du fromen (*Matth.*, XIII, 24-30.) Le devoir de réprimer le déviations morales et religieuses ne peut donc pa constituer une norme ultime d'action. On doit l soumettre à des normes plus hautes et plus géné rales qui, en certaines circonstances, permetten et même font peut-être apparaître comme le par le meilleur, le fait de ne pas empêcher l'erreu afin de promouvoir un plus grand bien (7). » Ce paroles du Pape suffisent à démontrer que l catholique canadien-français, en respectant ave justice la conscience et les droits de ceux qui n partagent pas sa foi, obéit non seulement à la tra dition de son histoire, mais aussi à la pensée d l'Eglise.

***

Les quelques réflexions qui précèdent or dégagé de notre histoire trois caractères essentiel de l'éducation chez nous : sa confessionnalité, l rôle prépondérant qu'y a exercé le clergé, so respect traditionnel de la minorité.

Cette perspective historique nous a sembl nécessaire pour éviter d'aborder nos problèmes e faisant table rase des données du passé. Mais serait irréaliste de s'en arrêter là : nos problème contemporains nous forcent aussi à prendre cons cience d'un contexte nouveau que nous allon essayer de définir.

II. — Contexte nouveau

A qui veut comprendre les problèmes d'édu cation qui se posent aux catholiques d'aujourd'hu la connaissance des caractères dominants de notr époque est indispensable. Depuis la second

(3) Shaw W. I., cité dans Lionel Groulx, *Histoire du Canada français*, tome IV, p. 351.
(4) *La Documentation Catholique* (1959), n° 1299, col. 335-348.
(5) *Tract.*, XXVI, *in Johannem*, n° 2.

(6) *Epist.* XIII, XII ; *P. L.*, LXXVII, col. 12-67.
(7) Traduit de l'original italien : allocution a juristes catholiques italiens, 6 décembre 1953, *A e Discorsi*, vol. XV, 1953.

guerre mondiale, le Canada français est entré dans une phase de transformation profonde. Sous la pression de la civilisation industrielle, le cadre social traditionnel de notre milieu a éclaté. Plusieurs anciennes structures sociales sont en voie de disparaître et de nouvelles structures prennent forme, qui donnent à notre époque une physionomie inédite.

1. *Mobile.*

Relevons quelques tendances dominantes de notre époque.

Le monde d'hier était stable, ses cadres donnaient l'impression de la permanence. Les idées, les appréciations, les comportements s'y transmettaient d'une génération à l'autre et formaient une tradition que personne ne songeait à mettre en question. Aujourd'hui, cet équilibre est rompu, cette stabilité est perdue. Le progrès de l'esprit démocratique, ainsi que la naissance de nouvelles sociétés intermédiaires adoptant la forme des institutions démocratiques ont fait subir à notre milieu et lui font subir encore une profonde transformation sociale. Notre monde est devenu mobile. Le changement est devenu l'ambiance dans laquelle notre vie évolue et les conditions de notre existence temporelle se transforment à un rythme accéléré. Les cadres d'hier sont devenus désuets ; les institutions les mieux établies doivent s'adapter sous peine de nuire ou d'être détruites ; les machines sont démodées avant d'être usées et les idées vieillissent tout autant.

2. *Progrès technique.*

Cette mobilité est l'effet du progrès technique. C'est là la seconde tendance capitale de notre époque. Notre société, fortement industrialisée, est envahie à peu près dans tous les domaines par la science et la technique. La recherche scientifique progresse à une allure rapide sur tous les fronts à la fois ; en physique nucléaire, en économique et en sociologie, en physiologie et en biologie ; et les applications de la science transforment le milieu humain. Le progrès constant de la recherche scientifique est au principe de l'évolution de notre époque. Il engendre le progrès technique qui, à son tour, engendre le progrès économique. Celui-ci transforme les conditions de la vie et le travail de l'homme. Il élève le niveau de vie de toutes les catégories de travailleurs, il procure de l'aisance aux diverses classes de la population. Il a aussi un effet plus pénétrant : il transforme les mentalités. Le travail artisanal d'hier permettait une plus grande réflexion dans le calme et la régularité de vie, tandis que la spécialisation technique d'aujourd'hui accapare toute l'attention des masses, rend les hommes fébriles et impatients et, en un sens, les déshumanise. Ces désavantages sont cependant compensés par la naissance de valeurs nouvelles. Chaque découverte scientifique, chaque étape du progrès technique se traduisent par une promotion nouvelle de valeurs profanes, en science, en pouvoir politique, en conception familiale et dans le domaine de l'éducation ; la révolution industrielle s'accomplit par la mainmise de l'homme sur la nature et il s'ensuit une promotion de valeurs profanes que l'homme, aujourd'hui, respecte plus que jamais, et pour elles-mêmes.

En outre, l'homme aspire à une instruction plus avancée que celle d'hier. Il y voit l'instrument de sa promotion sociale. Il sent que l'instruction est devenue nécessaire pour faire carrière dans un milieu technique où sont exigées des connaissances plus étendues qu'autrefois. La montée en flèche des effectifs d'étudiants dans l'enseignement secondaire et supérieur traduit un des caractères les plus significatifs du monde contemporain : dans une société où les exigences professionnelles font appel aux ressources d'une intelligence toujours plus développée, l'enseignement supérieur exerce un attrait croissant sur les générations montantes.

Les facteurs et les tendances évoqués ici créent dans notre société des situations nouvelles ou introduisent des éléments inédits dans les situations anciennes. Ils sont à l'origine de nouveaux courants d'idées qui influenceront désormais notre pays. Ils changent la mentalité, le comportement, les sentiments de nos populations. Ils touchent les institutions, notamment dans le domaine de l'éducation. Notre milieu n'a plus l'homogénéité de naguère qui permettait la possession tranquille d'un héritage culturel que tous partageaient également. Dans le monde changeant d'aujourd'hui, les valeurs traditionnelles s'affaiblissent, tandis que des forces nouvelles s'affirment et s'implantent. Notre monde en période de transition est devenu un milieu hétérogène où se manifestent une plus grande diversité de tendances et d'opinions et un plus large éventail d'intérêts culturels. Il en résulte parfois du malaise, des incompréhensions, des conflits dans les jugements et l'appréciation des idées et des institutions. Il nous semble qu'il importe d'accueillir avec largeur de vue les développements de notre société ; d'examiner avec loyauté et avec une grande liberté intérieure nos institutions ; et d'opérer le discernement entre les éléments permanents et les éléments provisoires de notre tradition culturelle.

Quelques problèmes importants se posent, que nous désirons examiner en indiquant les critères de solution.

III. — Problèmes particuliers et critères de solution

1. *Rôle de la famille, de la société civile et de l'Eglise.*

Tout d'abord, il faut savoir discerner et analyser un phénomène social fondamental qui fait surgir un immense problème : c'est le débordement des cadres traditionnels de notre enseignement. Ce que nous possédions paisiblement jusqu'à hier ne peut plus répondre adéquatement aux besoins nouveaux d'aujourd'hui.

Les cadres institués dans le passé auraient pu, à la rigueur, faire face à un accroissement démographique normal. S'il ne s'était agi que de conserver la proportion initiale entre le nombre des institutions et la densité de la population, le travail d'adaptation eût été relativement simple et facile. Mais c'est justement cette proportion qui a été brisée : une poussée sociale exceptionnelle a fait envahir subitement tout le cours supérieur, et les cadres anciens qui, pourtant, ont augmenté en nombre ne réussissent quand même plus à répondre aux exigences de la situation nouvelle.

Un immense travail d'adaptation, autant rapide que prudente, s'impose à tous ceux qui s'intéressent à l'éducation. Ils doivent tous travailler en collaboration, remplir leurs responsabilités, faire valoir leur droit respectif et respecter celui des autres.

« L'éducation, dit Pie XI dans son encyclique *Divini illius Magistri,* est nécessairement œuvre

de l'homme en société, non de l'homme isolé. Or, il y a trois sociétés nécessaires, établies par Dieu, à la fois distinctes et harmonieusement unies entre elles, au sein desquelles l'homme vient au monde. Deux sont d'ordre naturel : la famille et la société civile ; la troisième, l'Eglise, est d'ordre surnaturel... L'éducation, qui s'adresse à l'homme tout entier, comme individu et comme être social, dans l'ordre de la nature et dans celui de la grâce, appartient à ces trois sociétés nécessaires, dans une mesure proportionnée et correspondante, selon le plan actuel de la Providence établi par Dieu, à la coordination de leurs fins respectives (8). »

Dans cet admirable chef-d'œuvre de clarté qu'est son encyclique sur l'éducation, le Pape Pie XI montre comment les parents dans la famille, l'Etat dans la société civile et la hiérarchie dans l'Eglise doivent travailler en étroite collaboration au plus grand bien des enfants, appelés à jouer leur rôle comme fils de leur patrie et membres vivants du Corps mystique.

Si, devant nos problèmes actuels en matière d'éducation, l'une ou l'autre des trois sociétés nécessaires venait à renoncer à ses droits ou faillir à sa tâche, c'est l'avenir même de notre civilisation qui se trouverait compromis. Les parents n'ont pas le droit de s'en remettre paresseusement à l'Etat ; celui-ci n'a pas le droit d'imposer ses volontés dans des domaines qui relèvent de la famille ou de l'Eglise ; et celle-ci doit respecter les finalités propres de l'ordre naturel. « La famille, dit encore Pie XI, reçoit immédiatement du Créateur la mission et conséquemment le droit de donner l'éducation à l'enfant, droit inaliénable, parce qu'inséparablement uni au strict devoir corrélatif (9). » La société civile reçoit, elle aussi, ses droits de l'Auteur même de la nature, « non pas, fait remarquer le Pape, à un titre de paternité, comme pour l'Eglise et la famille, mais en vertu de l'autorité sans laquelle elle ne peut promouvoir ce bien commun temporel, qui est justement sa fin propre (10) ». L'Eglise tient ses droits sur l'éducation à deux titres différents : d'abord, parce qu'elle a reçu de son divin Fondateur la mission d'aller « enseigner toutes les nation (11) », ensuite parce que, « Epouse immaculée du Christ, dit Pie XI, elle engendre, nourrit et élève les âmes dans la vie divine de la grâce par ses sacrements et son enseignement (12) ».

Sans nous engager dans une énumération détaillée, qu'il nous soit permis ici de souligner quelques-uns des droits et devoirs de la famille, de la société civile et de l'Eglise, en matière d'éducation.

Les parents, en matière d'éducation, ont des droits et des devoirs qui varient selon les niveaux de l'enseignement et l'évolution psychologique de l'enfant vers sa maturité adulte.

Au niveau primaire, leur action est plus profonde et immédiate, puisque l'enfant n'a pas encore de raisonnement suffisant pour agir par lui-même et que son activité déborde à peine celle de la vie familiale. Soulignons, en particulier, que les parents ont le droit et le devoir de transmettre à leurs enfants les richesses de leur foi chrétienne et que leur mission, en ce domaine, est même antérieure à celle de l'école qui n'est que leur aux[iliaire] : c'est d'ailleurs leur vie chrétienne ell[e-]même, vécue dans la sincérité, qui constitue aupr[ès] de leurs enfants le meilleur témoignage. Le[s] parents doivent aussi éveiller chez leurs enfan[ts] l'amour de l'instruction et de la culture, et le[s] inviter, par leurs conseils et leurs exemples, [à] devenir des hommes pleinement utiles à la sociét[é] dans la mesure de leurs talents. Les parent[s] doivent comprendre, ici plus qu'ailleurs, que le[ur] rôle est primordial et bien antérieur à celui d[e] l'Etat.

Au niveau secondaire, l'adolescent fait peu à pe[u] l'apprentissage de sa liberté et doit apprendr[e] à se conduire par lui-même. L'action des parent[s] devient ici moins immédiate et doit se faire plu[s] discrète, mais ils ne doivent pas se croire dégagé[s] de toute responsabilité. Il leur incombe de choisi[r] pour leurs enfants des institutions compétentes e[t] et profondément chrétiennes, même s'ils doivent[,] pour ce faire, consulter des personnes qui ont plu[s] d'expérience ou une meilleure connaissance de[s] données. Les parents doivent aussi veiller à ne pa[s] rester inactifs ou étrangers dans la crise d'adolescence de leurs enfants, où leurs conseils et leu[r] compréhension affectueuse sont plus que jamai[s] nécessaires.

Au niveau universitaire, le devoir des parent[s] se continue, mais la liberté et l'autonomie d[u] jeune homme jouent un rôle beaucoup plus important. Les parents commencent ici à engager le dialogue avec un adulte qu'ils doivent traiter comme tel. Ils devront faire appel à la raison et essayer de persuader sans jamais s'imposer : ils auron[t] peut-être à rappeler discrètement certaines valeurs religieuses, morales ou intellectuelles reçues aux niveaux inférieurs que les expériences nouvelles auront eu tendance à faire oublier.

Aux trois niveaux, l'action des parents restera toujours très difficile, puisqu'ils n'ont pas nécessairement toute la compétence requise pour assumer directement leurs responsabilités. Mais ce n'est pas là une raison pour qu'ils négligent leurs devoirs ou abandonnent leurs droits à l'Etat. Ils doivent veiller à se grouper en sociétés intermédiaires, dirigées par des hommes clairvoyants et compétents : c'est par elles qu'ils pourront collaborer avec les éducateurs et exercer une influence sur les structures elles-mêmes. Affirmer, au contraire, qu'à cause de leur inexpérience ou de leur manque d'aptitudes, les parents doivent renoncer à leur droit et s'en remettre à l'Etat, c'est déjà une invitation au totalitarisme.

L'Etat, par ses lois, devra protéger les droits de la famille et promouvoir, en vue du bien commun la culture morale, intellectuelle, civique et même physique des citoyens. Il doit faciliter la création de conditions matérielles favorables à l'enseignement et mettre sur pied les structures nécessaires de coordination et de direction des efforts de la société civile. Il peut imposer à chacun l'acquisition de certaines connaissances élémentaires e[t] exiger un certain degré d'instruction requis pa[r] la civilisation moderne. Il peut recueillir toutes le[s] données nécessaires à une meilleure orientation d[e] l'enseignement. Il peut, en somme, et même il doi[t] s'intéresser à l'éducation dont il partage la responsabilité, quoique à des titres différents, ave[c] la famille et l'Eglise dont il est nécessaire qu'[il] respecte les prérogatives en la matière.

L'Eglise ne fait pas figure d'étrangère en matièr[e] d'éducation : elle y rencontre elle aussi des droit[s]

(8) Traduction de MARMY, *la Communauté humaine*, § 363.
(9) *Ibid.*, § 369.
(10) *Ibid.*, § 374.
(11) *Matth.*, XXVIII, 19.
(12) Traduction de MARMY *o. c.*, § 364.

et des devoirs. « C'est de plein droit, dit le Pape Pie XI, dans *Divini illius Magistri,* que l'Eglise se fait la promotrice des lettres, des sciences et des arts, dans la mesure où tout cela peut être nécessaire ou profitable à l'éducation chrétienne comme à toute son œuvre de salut des âmes (13). » Et le Pape Pie XII ajoutait : « Dieu a confié à l'Eglise elle-même la direction de l'humanité sur le plan religieux et moral. Elle est mère et médiatrice de la vie surnaturelle. La surnature cependant suppose la nature et elle lui est intimement unie. C'est pourquoi les revendications de l'Eglise s'étendent au domaine naturel dans la mesure où celui-ci influe sur l'obtention des fins surnaturelles (14). »

Comme instrument de sa mission éducatrice, l'Eglise a choisi l'école catholique dont elle ne peut se dispenser que dans des conditions exceptionnellement graves, imposées de force par l'histoire ou les circonstances. « L'Eglise catholique, continue le Pape Pie XII dans sa lettre à Mgr von Streng, ne voit son idéal éducatif réalisé que dans l'école catholique. Les écoles qui sont orientées par d'autres idéologies ne peuvent pas assurer aux jeunes catholiques une éducation à la fois vaste et unifiée. L'Eglise n'a pas à se préoccuper que de l'enseignement religieux ; la foi catholique au contraire doit étendre son rayonnement sur tout l'enseignement. Il est certain qu'il faut respecter pour chaque matière ses droits particuliers ; mais il faut lui assigner le rang et la place qui lui reviennent dans l'ensemble de l'enseignement et de l'éducation (15). »

L'Episcopat français, traitant du problème de la confessionnalité des écoles, ne s'inspirait-il pas de cette doctrine traditionnelle en affirmant qu' « il n'y a, pour un chrétien, d'école pleinement satisfaisante que l'école chrétienne (16) » ?

Il ne faudra donc pas taxer l'Eglise d'intolérance si elle oblige ses enfants à fréquenter, à moins de raisons graves et exceptionnelles, ses écoles confessionnelles. Ce faisant, elle ne viole en rien le droit des autres dont elle veut respecter la liberté de conscience ; elle agit tout simplement en communauté vivante qui veut assurer la croissance normale de ses membres. Elle entre alors en entière collaboration avec la famille et l'Etat, pour le plus grand bien des générations à venir.

2. *Collaboration de tous les membres de l'Eglise.*

Devant les problèmes actuels de l'éducation, l'esprit de collaboration ne doit pas seulement animer les relations entre la famille, la société civile et l'Eglise, mais aussi les relations entre les différents membres de l'Eglise.

Le problème du débordement des cadres, dont nous parlions plus haut, a amené dans l'Eglise une collaboration toujours plus grande entre clercs et laïcs. Dans l'enseignement classique, cette collaboration s'est manifestée d'abord par l'introduction de professeurs laïcs aux côtés des prêtres.

Timide à ses débuts, elle se restreignait aux domaines des arts, comme la musique et la peinture, et à celui de certaines autres activités strictement profanes, comme la gymnastique ou le commerce. Avec les années, le nombre des laïcs est allé toujours grandissant dans plusieurs institutions classiques, si bien que l'an passé, par exemple, dans un collège de la région métropolitaine, 70 % des heures de cours étaient données par des laïcs. La création de sections classiques dépendant des Commissions scolaires a constitué un pas décisif dans l'intégration des laïcs au niveau secondaire. On peut dire qu'aujourd'hui la collaboration entre clercs et laïcs à ce niveau de l'enseignement ne constitue plus une innovation.

Au niveau primaire, c'est en très grand nombre et beaucoup plus tôt que les laïcs sont entrés en collaboration avec les Frères et les Sœurs.

Il faut se rendre compte jusqu'à quel point et comment cette collaboration est un bien. Elle n'est pas une simple concession à l'esprit du temps et encore moins une réaction de panique devant ceux qui parlent d'enseignement « laïc » au sens non chrétien du mot. Elle est, au contraire, une manifestation parfaitement normale de la vraie vie de l'Eglise où les différents membres doivent faire œuvre commune.

L'Eglise, en effet, ne se limite pas à la seule hiérarchie. Le mot « Eglise », par son étymologie même (« ecclesia » veut dire « assemblée »), doit désigner la communauté du peuple de Dieu marchant vers le royaume à venir, sous la conduite de ses chefs établis par Jésus-Christ. Réduire l'Eglise aux seuls évêques et prêtres, croire que pour faire partie de l'Eglise il faille porter la soutane ou tout autre habit ecclésiastique, religieux ou monastique, c'est atrophier l'Eglise et ne pas comprendre ses dimensions. Les laïcs aussi sont l'Eglise, disait le Pape Pie XII (17).

Ainsi, l'action du laïcat chrétien dans les activités sociales, économiques et politiques y fait pénétrer la pensée de l'Eglise et les intérêts spirituels de notre époque. Les laïcs peuvent apporter une contribution intellectuelle et spirituelle dans les divers secteurs de l'enseignement et y jouer le rôle, tout comme les clercs et les membres des congrégations et des ordres enseignants, d'un levain évangélique. La présence des laïcs dans les écoles secondaires et dans les collèges classiques, loin d'être le signe d'une avance de laïcisme, annonce un élargissement des effectifs apostoliques de l'Eglise et une conscience plus vive, au sein de la communauté chrétienne, du devoir de tout baptisé à l'égard de la civilisation qui se construit en vue de conduire les hommes au royaume de Dieu. Ce mouvement n'a rien à voir avec le laïcisme ; ce dernier est une doctrine qui, sous le masque de la neutralité, professe l'exclusion, dans la politique et à l'école, non seulement du christianisme, mais de toute religion. Qu'on ne se laisse pas tromper par des déclarations souvent idéalistes : le laïcisme ainsi qu'une certaine laïcité ont toujours été une force militante contre l'Eglise.

Le laïcat est un état de vie dans l'Eglise : clercs et laïcs sont tous membres du peuple de Dieu, insérés par la foi et le baptême dans la vie de la communauté chrétienne, chargés de responsabilités les uns à l'égard des autres dans les fonctions complémentaires qu'ils remplissent à l'intérieur de cette fraternité et de cette société qu'est l'Eglise. Pour accomplir en plénitude son œuvre de salut dans les âmes et au cœur des civilisations, l'Eglise a besoin des clercs et des laïcs. Ces derniers sont les ouvriers qui portent le règne du Seigneur au

---

(13) Traduction de Marmy, *o. c.*, § 365.
(14) Pie XII, *Lettre à Mgr von Streng*, 15 avril 1958.
(15) *Ibid.*
(16) Assemblée plénière de l'Episcopat français, *la Documentation Catholique*, 1951 (48), col. 456.

(17) Pie XII, allocution aux cardinaux, 20 février 1946; *les Enseignements pontificaux, l'Eglise*, vol. II, nº 1191.

cœur de la création et qui remplissent la mission de l'Eglise dans les activités temporelles.

Ainsi les laïcs, animés d'un grand esprit chrétien et d'un sens aigu de leurs responsabilités, s'appliqueront à maintenir, comme le font avec éclat les clercs et les congrégations enseignantes depuis trois siècles dans cette province, la présence de l'Eglise dans les divers domaines de l'enseignement. Dans les années à venir, l'Eglise y agira par la collaboration, le dévouement et la compétence de tous ses membres, prêtres et laïcs, Frères et religieuses.

Cependant, à cause de l'augmentation récente des enseignants laïcs dans les collèges, à cause aussi du caractère inédit de certaines circonstances, la collaboration entre clercs et laïcs suscite parfois des tensions. Il n'y a pas lieu de s'en étonner. Une situation nouvelle entraîne toujours une période d'essais et d'adaptations. Il importe toutefois d'envisager ces situations avec clairvoyance et avec calme, avec la volonté loyale de résoudre les difficultés dans un esprit de compréhension mutuelle. Il est dans l'intérêt des collèges classiques d'assurer à leurs professeurs des conditions d'emploi et un régime de travail appropriés à la dignité de leurs fonctions et à la gravité de leurs responsabilités. Pour se consacrer en toute liberté d'esprit à son enseignement et à ses élèves, le professeur doit jouir des garanties de permanence dans sa profession. Aussi les professeurs laïcs souhaitent-ils une définition précise de leur statut d'enseignants, assurant la stabilité de leur travail et mettant leur carrière à l'abri des circonstances imprévues. Dans ce sens, les professeurs désireraient que la reconnaissance de leur droit d'association soit dans la pratique acceptée sans réticence et soit appliquée sans réserve avec toutes les conséquences qui en découlent.

Des opinions se font jour dans notre société exprimant le désir des laïcs d'accéder aux postes de direction dans l'enseignement secondaire et dans les institutions classiques. Cette aspiration est légitime et il y a intérêt à ce que les clercs la prennent en considération. Peut-être devrait-on soumettre à une révision sérieuse certains cadres administratifs des établissements d'enseignement ; de toute façon, devant la montée constante des effectifs laïcs dans les institutions d'enseignement, il convient d'instituer sur ces problèmes un dialogue ouvert et loyal entre clercs et laïcs, en vue d'une prévision sereine de l'avenir prochain.

Pour le plein épanouissement du travail des laïcs en matière d'éducation chrétienne, les sections classiques des Commissions scolaires peuvent offrir de larges possibilités. En collaboration avec les collèges classiques, leur action concrète pourra prendre la forme que détermineront les milieux et les circonstances.

On le voit, les tâches sont nombreuses, délicates et difficiles. Tant au niveau des hommes qu'au niveau des structures, tous doivent s'appliquer à faire naître les conditions d'une saine collaboration et d'une mutuelle compréhension. Les prêtres-éducateurs, les Frères et les Sœurs des communautés enseignantes devront s'efforcer de mieux comprendre le rôle que les laïcs ont à jouer dans l'Eglise et leur apport chrétien dans l'œuvre de l'éducation. D'autre part, les professeurs laïcs auront à cœur de répondre pleinement aux exigences spirituelles de leur vocation d'enseignants chrétiens. Les collèges classiques, de leur côté, auront à manifester compréhension, ouverture d'esprit, volonté d'adaptation et désintéressement au service du bien commun, devant les données nouvelles de la situation et, surtout, devant les progrès éventuellement rapides de la gratuité scolaire.

3. *Exigences de l'éducation de la foi.*

Dans l'ensemble de l'éducation chrétienne, l'enseignement religieux occupe une place de choix. C'est assurément l'une des tâches les plus hautes mais aussi les plus difficiles de l'éducateur qui, pour la remplir avec justesse et probité, doit accueillir dans son esprit et son cœur attentifs la parole de Dieu. En présence des exigences accrues que notre époque mieux avertie formule à l'endroit de l'enseignement religieux, et à cause de certaines déficiences qui s'y glissent et que la routine entretient parfois, il n'est pas inutile de faire, à son sujet, un examen de conscience.

Notre enseignement religieux ne serait-il pas trop abstrait ? Ne se borne-t-on pas à réduire le message du salut, qui est esprit et vie, à l'exposé de notions arides et sèches ? Au lieu de fixer l'attention sur la personne du Christ, qui est au cœur du message révélé, ne la détourne-t-on pas sur des aspects accessoires et sentimentaux ? Notre enseignement religieux n'aurait-il pas une tendance trop individualiste, centré trop exclusivement sur des préoccupations morales et oublieux de l'insertion du chrétien dans la grande communauté qu'est l'Eglise ? Ne risque-t-il pas, soit à cause de la pauvreté de son contenu doctrinal, soit à cause de l'indigence spirituelle de l'enseignement, d'entraîner à une pratique religieuse conventionnelle et passive qu'une foi sans chaleur n'anime pas ? Il convient de réagir avec vigueur contre ces tendances qui risquent de défigurer la grandeur d'un message qui dépasse totalement ce que le cœur humain peut découvrir et espérer et qui pourtant rencontre l'attente secrète des hommes.

Nous conseillons à tous les catéchistes, à tous les professeurs de religion, de se pénétrer de la grandeur de leur tâche. Le Seigneur Jésus-Christ a confié à son Eglise la mission d'annoncer l'Evangile à toute créature (18), de faire de tous les peuples des disciples (19) et de rendre témoignage jusqu'aux extrémités de la terre (20).

Cette mission, l'Eglise la transmet aux catéchistes, les associant par le fait même à l'œuvre du Christ. Le professeur de religion accomplit à son tour ce que le Christ a fait et continue de faire par son entremise : il annonce aux hommes le message de salut pour les introduire dans l'univers de la foi ; puis il leur permet d'approndir le sens de ce message qui doit toucher la profondeur de l'âme et atteindre jusqu'au plus intime de la conscience. Le catéchiste conduit ainsi les jeunes à croître dans la foi, à devenir des chrétiens adultes et des témoins de la vérité. L'enseignement religieux ne se borne donc pas à transmettre une doctrine. Sans doute, ne doit-il pas négliger cet aspect ; mais il a aussi pour but de favoriser la croissance du Christ dans la vie de chaque chrétien.

Cet enseignement a un contenu riche et précis. Il annonce le royaume de Dieu déjà commencé parmi nous, le dessein de salut de Dieu, qui n'est pas seulement une vague réalité muette, mais le

---

(18) *Marc*, XVI, 16.
(19) *Matth.*, XXVIII, 19.
(20) *Actes*, I, 9.

Dieu vivant et personnel qui s'est révélé dans son Fils. Cet enseignement mettra le Christ à la place qu'il occupe réellement, c'est-à-dire au centre de tout, car c'est par lui et en lui que Dieu accomplit l'œuvre de son amour. C'est lui que l'élève doit reconnaître pour son Maître et Sauveur ; lui qui agit dans son Eglise par l'Esprit-Saint, grâce aux pasteurs qu'il a institués, à l'annonce de sa parole et à la communication des sacrements.

Cet enseignement doit insister sur la réponse de l'homme au message de Dieu, qui est le renouvellement du cœur sans lequel personne ne peut entrer dans le royaume de Dieu et qui n'est jamais acquis une fois pour toutes. Il fera aussi comprendre que le chrétien est l'intendant des biens du Créateur, responsable du monde créé par Dieu et des formes que prend autour de lui la vie sociale, culturelle, économique et politique. Un enseignement religieux authentique doit apprendre à se soucier du monde, à respecter la création, à s'opposer à toute dégradation des créatures, à accueillir ce qu'ont de valables les diverses civilisations et à participer au développement des civilisations nouvelles, techniques et industrielles ; et à promouvoir, dans l'ordre temporel, la famille, la profession, la vie publique, un ordre correspondant à la sagesse de Dieu.

Des efforts admirables sont déployés en ce sens depuis plusieurs années dans notre pays par des équipes d'éducateurs ; des Commissions d'études ont élaboré des programmes conformes aux renouveaux biblique, liturgique et doctrinal en matière d'enseignement religieux. Des centres d'études ont établi une documentation solide et poursuivent la diffusion de cet enseignement religieux. Nous aimons donner en exemple à tous les éducateurs le travail et la générosité de ces équipes.

4. *Respect des valeurs profanes.*

L'enseignement religieux n'est cependant pas l'unique matière au programme d'un enseignement confessionnel, peu s'en faut. Le chrétien n'est pas un homme désincarné qui n'aurait plus d'intérêt pour cette « vallée de larmes ». Il doit apprendre au contraire à assumer son rôle dans le monde présent où Dieu le veut. A ce point de vue, il faudrait peut-être se demander si notre enseignement confessionnel a toujours reconnu aux réalités profanes la place qu'elles occupent dans le plan divin de la création et de la rédemption. Vous n'ignorez pas qu'on adresse parfois à ce sujet de sérieux reproches aux éducateurs chrétiens. On les accuse de sous-estimer les valeurs artistiques, scientifiques, techniques et économiques, sous prétexte d'idéal chrétien plus élevé.

La réponse à ces accusations se trouvera dans une meilleure compréhension du christianisme à qui rien de ce qui est humain ne peut être étranger. S'il est pleinement lui-même, le chrétien ne peut être antihumain. L'ordre naturel tout entier, avec sa finalité propre et toutes ses sciences techniques, est appelé à la christianisation et non au mépris. Le baptisé doit offrir au Christ toute la réalité profane dont la fin dernière est Dieu.

Par la création, Dieu tout-puissant, faisant surgir du néant des êtres qu'il trouvait bons, les mit à la disposition des hommes en disant : « Soyez féconds, multipliez, emplissez la terre et soumettez-la ; dominez sur les poissons de la mer, les oiseaux du ciel et tous les animaux qui rampent sur la terre (21). »

Comprises dans ces perspectives du plan divin de la création, les découvertes modernes de la science et de la technique sont bien autre chose qu'une manifestation de l'orgueil humain. Notre enseignement chrétien doit savoir les intégrer et faire comprendre à la jeunesse qu'elles constituent une prise de possession de ce monde que le Seigneur nous a donné pour nous ennoblir. Il doit faire comprendre aussi que l'activité économique peut être en parfaite harmonie avec le commandement qui nous a été donné de faire fructifier nos talents et que l'activité artistique constitue en elle-même un acte d'admiration devant les œuvres du Seigneur et même une participation lointaine à son acte créateur.

Le péché est venu introduire dans l'homme et dans le monde une déviation profonde qui les a détournés du Seigneur. Mais la miséricorde divine n'a pas voulu la destruction de ce qui l'avait offensée ; au contraire, elle a prévu sa purification dans une assomption salvatrice. Par le mystère de l'Incarnation, c'est l'humanité tout entière, et tout l'univers avec elle, qui renaît à une vie nouvelle dans la personne de Jésus. Par le mystère de la Rédemption, Jésus mort et ressuscité entraîne avec lui un monde qui peu à peu se transforme en lui et par lui.

Le rôle du chrétien ne consiste pas seulement à sauver son âme, mais à faire pénétrer l'action du Christ dans son corps, dans le monde sensible et matériel qui s'y rattache et dans toutes les sphères de l'activité profane. Il est significatif de voir un saint comme Pie X, en qui l'humain et le divin se trouvaient si admirablement unis, prendre comme devise le mot de saint Paul : « *Omnia instaurare in Christo.* Ramener toutes choses dans le Christ (22). » Le chrétien n'a pas d'autre mission que celle du Christ : s'incarner dans le monde pour sauver le monde et le faire ressusciter avec lui.

Cette mission ne se remplit pas cependant sans de nombreux dangers. Pour n'en souligner que deux, rappelons qu'il faut éviter l'activisme, qui ferait consister toute la religion chrétienne dans le seul engagement temporel; et le naturalisme, qui nous fait oublier l'ambiguïté foncière du monde créé jusqu'au retour triomphal du Christ. Mais ces dangers accidentels ne peuvent ni infirmer ni faire oublier les vraies dimensions de l'activité du chrétien dans le monde profane.

Dans tous les milieux de la vie et du monde profane, le chrétien ne doit jamais se sentir ailleurs que chez lui, car il fait partie de ces hommes dont parle le livre de l'Ecclésiastique, « sans qui nulle cité ne pourrait se construire..., qui soutiennent la création et dont la prière a pour objet les affaires de leur métier (23) ».

IV. — L'Eglise, communauté de charité

Les problèmes que nous venons de poser et les éléments de solution que nous avons esquissés sont bien loin d'être le dernier mot ou un point final. Ils engagent au contraire à une analyse ultérieure qui devra s'effectuer sous le signe du sérieux, de l'objectivité et de la prudence. Les

(21) *Gen.*, I, 28.
(22) *Ephés.*, I, 10.
(23) *Ecclésiast.*, XXXVIII, 32-34.

jugements portés par des personnes qui parlent à la légère sans avoir étudié les problèmes, les critiques passionnées, les changements inconsidérés et hâtifs, rien de cela ne pourra jamais clarifier la situation. Les catholiques auront un rôle éminent à jouer dans l'évolution qui s'amorce. C'est dans le grand contexte du mystère de l'Eglise qu'ils devront travailler. Or, l'Eglise est une communauté et une communauté de charité.

Parce que l'Eglise est une communauté, les tentatives de solution devront prendre forme et s'effectuer dans un climat de collaboration où chacun puisse assumer ses responsabilités. Une telle atmosphère suppose qu'on sache instaurer un dialogue vraiment adulte entre collaborateurs.

Le dialogue est une conversation et un échange entre personnes adultes. Pour être institué entre des hommes et des groupes dont l'expérience est variée et les vues parfois divergentes, il oblige à surmonter les pentes faciles de la routine aveugle, des opinions toutes faites, des intérêts inconscients, de toutes les autres formes de la passion égoïste et dominatrice. Le dialogue a toujours pour principe une grande générosité de cœur et d'intelligence. L'homme qui dialogue ne s'attribue pas des avantages sur autrui ; il ne force pas l'adhésion de son prochain, il n'impose pas ses opinions, il n'écrase pas en adversaire. Le dialogue commence par le respect pour autrui, traité en partenaire, aimé comme un égal, accueilli avec les égards de la courtoisie. A ce moment commence l'échange libre et serein des idées, la discussion ouverte des points de vue : la seule discussion féconde qui, à la fois, rapproche les hommes et fasse progresser les solutions.

Dans notre monde hétérogène, le chrétien doit à tout prix maintenir cette volonté de dialoguer avec toutes les personnes de bonne foi avec lesquelles il a à traiter des problèmes actuels. Ne l'oublions pas : le dialogue est l'une des formes de notre culture. La civilisation occidentale est une civilisation de dialogue. Elle consiste depuis des siècles dans une perpétuelle confrontation d'idées et un perpétuel effort de compréhension mutuelle. Qui ne sait pas dialoguer risque de devenir à son insu la proie du fanatisme. Détruire le dialogue, ce n'est pas seulement abolir l'autre, c'est se détruire soi-même.

Comme l'Eglise est une communauté de charité, tous ses membres devront s'appliquer chez nous à s'aimer et à se comprendre les uns les autres, même lorsque leurs tendances divergent ou s'opposent. Rien n'est plus pénible, dans l'Eglise du Christ, que de voir des hommes se prêtant mutuellement de mauvaises intentions, alors qu'en réalité ils disent souvent une même chose en des langages différents, ou veulent un même bien par des moyens opposés. Le moins que nous puissions faire est de croire à la bonne foi les uns des autres, et nous aimer à tout prix, et tâcher de nous comprendre malgré toutes les ambiguïtés de la pensée et de la parole humaines. Si nous nous aimons vraiment les uns les autres, notre charité mutuelle deviendra charité commune envers ceux qui ne partagent pas notre foi, et la chaleur de notre amour leur tracera peut-être un chemin vers le Christ.

⁂

Dans la confusion qui règne autour des questions de l'enseignement, au Canada français, nous voudrions avoir apporté quelques lumières qui

permettront de vivre en conscience claire. Nous croyons faire là œuvre d'Eglise.

La confusion des idées est une triste conséquence du péché originel et de l'orgueil des hommes ; et c'est elle qui paralyse notre action commune. Le récit biblique de la tour de Babel en est un témoignage : c'est là que fut « confondu le langage de tous les habitants de la terre... et ils cessèrent de bâtir la ville (24) », dit le texte.

Les chrétiens sont des bâtisseurs de deux cités : la communauté humaine et l'Eglise. S'ils vivent dans la confusion, ils pèchent deux fois contre l'Esprit-Saint, qui descendit sur les apôtres pour refaire l'unité perdue. Nous ne pouvons pas permettre que la confusion des idées nous empêche de devenir « pierres vivantes (25) », selon l'expression de saint Pierre. La cité terrestre attend de nous que nous y prenions courageusement notre place et le Seigneur veut que nous travaillions dans l'Eglise « en vue de la construction du Corps du Christ », dit saint Paul, au terme de laquelle nous devons parvenir, tous ensemble, à ne faire plus qu'un dans la foi et la connaissance du Fils de Dieu (26).

† Paul-Emile cardinal Léger,
archevêque de Montréal.

---

(24) *Gen.*, II, 1-9.
(25) *I Pierre*, II, 5.
(26) *Ephés.*, IV, 12-18.

Le port de l'habit ecclésiastique

Mandement de S. Em. le cardinal Léger archevêque de Montréal (1)

Le costume ecclésiastique doit rendre manifeste la présence du prêtre au milieu des hommes ; il doit le désigner aux fidèles comme le représentant de Jésus-Christ, comme celui que le Seigneur a appelé et a rendu disponible à leur service ; il doit être, pour le prêtre lui-même, un rappel de sa consécration et un secours qui l'aide à se tenir à l'écart de ce qui serait étranger à son état.

Pour mieux répondre, dans notre milieu, à ces exigences du costume ecclésiastique, nous avons cru devoir apporter quelques modifications à notre législation synodale. Nul n'ignore combien à Montréal, devenu carrefour du pays, les mentalités et les modes de vie se sont profondément transformés depuis ces dernières années. Ces

---

(1) Texte original.

S. Exc. Mgr Roy, archevêque de Québec, a publié un mandement analogue à la date du 31 juillet 1961, avec cette différence que la soutane reste le principe et le « clergyman » l'exception :

« Dans ce diocèse, on doit normalement porter la soutane. Cependant, il est permis de porter le complet noir avec le col romain en voyage et dans certains lieux publics, tels que les hôtels, restaurants, etc. quand on juge, en toute prudence, que le port de la soutane pourrait causer de l'étonnement. »

Auparavant, S. Exc. Mgr Roy avait fait remarquer : « La population de notre diocèse, presque entièrement catholique, aime à voir ses prêtres revêtus de la soutane ; d'autre part, en certains lieux publics, particulièrement ceux qui sont fréquentés par les touristes, ce costume est moins bien accepté et peut même gêner le prêtre dans son apostolat. » (*Semaine religieuse de Québec*, 3 août 1961.)

changements se sont manifestés au sein même d'une bonne partie de notre population qui, aujourd'hui, considère l'habit du prêtre et du religieux différemment d'autrefois. Elle lui témoigne toujours un grand respect mais accepte et, pour certaines occasions, désire qu'il prenne une autre forme que la soutane. L'on ressent en effet qu'il y a des circonstances et des lieux où l'habit noir, qui est lui aussi reconnu universellement comme un costume ecclésiastique, convient mieux à manifester la présence de l'Eglise et répond davantage aux exigences de la vie moderne.

De tels sentiments, partagés en particulier par les jeunes, ne sont peut-être pas sans influencer les vocations sacerdotales et religieuses. Qu'il nous soit permis de rappeler à ce propos les considérations que faisait Pie XII aux supérieures générales des communautés religieuses en 1952 : « Dans cette crise des vocations, veillez à ce que les coutumes... ne soient pas une barrière ou une cause d'échecs... Dans ces choses qui ne sont pas essentielles, adaptez-vous autant que vous le conseillent la raison et la charité bien ordonnée. » (*A. A. S.*, *44*, 1952, p. 825.) (2)

La discipline ecclésiastique qui oblige les clercs à porter un costume distinctif, remet à chacun des évêques la responsabilité de déterminer l'application locale de cette législation. « Tous les clercs doivent porter un habit ecclésiastique convenable, conformément aux coutumes locales légitimes et aux prescriptions de l'Ordinaire du lieu. » (*C. I. C.*, can. 136.)

C'est donc en vertu des pouvoirs que nous accorde le droit et dans un souci d'adaptation aux exigences nouvelles du ministère pastoral à Montréal, que nous donnons le présent décret. Déjà, le 21 mars 1916, s'adressant aux autorités religieuses du Canada, la S. C. Consistoriale indiquait quelles considérations devaient inspirer les mesures prises par chaque évêque au sujet du costume ecclésiastique : « La prescription du Concile plénier de Québec, à l'effet de conserver les usages locaux existant en ce qui concerne les deux formes du vêtement ecclésiastique, n'est pas et ne peut être absolue et perpétuelle, mais elle est de sa nature conditionnelle et transitoire. Avec le temps et sous la poussée de circonstances nouvelles, les coutumes deviennent sujettes à changement. Il devient alors utile que l'habit, quel qu'il soit, s'adapte et se conforme aux mœurs nouvelles pourvu qu'il reste toujours un habit ecclésiastique. » (*A. A. S.*, *8*, 1916, p. 149.)

Chers collaborateurs, séculiers et religieux, Nous confions à votre loyauté et à votre prudence l'observance de cette nouvelle loi. Vous devez toujours accueillir avec amour le devoir strict que vous fait l'Eglise de porter un costume distinctif. Une lecture attentive vous amènera à constater que la présente législation ne bouleverse rien : elle consacre plutôt et précise ce que notre Synode de 1953 avait amorcé. Cette loi ne peut prévoir toutes les circonstances de son application. Aussi, pour les circonstances où le choix de la soutane ou de l'habit noir reste libre, nous nous en remettons à votre jugement. Vous nous permettrez d'insister sur ce qui semble être un détail : Que votre tenue en habit noir soit soignée, sobre et correcte ; comme la soutane ou le costume religieux, veillez à toujours le porter avec dignité.

En tout cela, que votre attitude soit guidée par les principes qui ont inspiré la présente législation : « Charité bien ordonnée », respect du prochain, fidélité à votre état de prêtre et de religieux.

Par les présentes, nous abrogeons et déclarons abrogés les articles 19 et 20 du Synode diocésain de Montréal et nous promulguons ce qui suit :

1. Les prêtres sont tenus de porter le costume ecclésiastique. Il est gravement défendu au clerc de dissimuler son état ecclésiastique.

2. Le costume ecclésiastique en vigueur dans le diocèse comprend, selon les besoins de l'apostolat ou les convenances, soit la soutane et le col romain soit l'habit noir et le col romain.

Toutefois :

a) On doit porter la soutane à l'église et chaque fois que, publiquement ou privément, on administre les sacrements ; on devra également la porter de façon habituelle au presbytère et dans les collèges ;

b) On doit porter l'habit noir pour les sorties en ville.

3. Quand il convient de déposer le costume ecclésiastique (par exemple, pour l'exécution d'un travail, pour la pratique d'un sport) le clerc doit se vêtir modestement, éviter tout scandale et même tout étonnement.

4. Il est défendu d'admettre à la célébration de la messe un prêtre qui se présenterait sans être revêtu d'un costume ecclésiastique.

5. En dehors du séminaire, les séminaristes sont soumis à la présente législation. Cependant, les séminaristes qui ne sont pas dans les ordres majeurs, devront, lorsqu'ils portent l'habit noir, porter la chemise blanche et la cravate noire, et non le col romain.

6. En dehors de leurs maisons religieuses, les religieux sont soumis à la présente législation quant au port de leur costume religieux respectif et de l'habit noir. Cependant, les religieux qui ne sont pas dans les ordres majeurs et les religieux laïcs (Frères) devront, lorsqu'ils portent l'habit noir, porter la chemise blanche et la cravate noire, et non le col romain.

Donné à Montréal, le vingt-septième jour du mois de juin 1961.

PAUL-ÉMILE, CARDINAL LÉGER,
archevêque de Montréal.

Par mandement de Son Eminence,
PIERRE LAFORTUNE, *chancelier.*

(2) *D. C.*, n° 1132 du 19 octobre 1952, col. 1283. (*N. D. L. R.*)

— *Dans le Corps mystique*, par JEAN GALOT, S. J. — Un vol. de 232 pages. Desclée de Brouwer, Paris.

La structure hiérarchique de l'Eglise, l'abondance de ses œuvres et de ses « mouvements » peuvent cacher au regard la réalité mystérieuse et puissante qu'est l'Eglise, sa réalité intérieure. Mais ce serait oublier que tout cet appareil extérieur n'est quelque chose capable de transformer le monde que par la vie profonde qui l'anime. Seule cette vie surnaturelle qui déborde dans les âmes des fidèles est capable d'expliquer le rayonnement de l'Eglise dans le monde. C'est cette merveille de la grâce que l'auteur nous dévoile « dans le Corps mystique », 52e volume du *Museum Lessianum* (section ascétique et mystique).

La réforme liturgique

Retour aux sources

La Maison-Dieu *intitule son numéro du 2e trimestre* 1961 (*N° 66*) *: « Vers le Concile ».*

On y trouve en liminaire, une lettre dans laquelle Balthasar Fischer, professeur à l'Institut liturgique de Trèves, met en garde un jeune curé contre l'illusion que ce n'est qu'après la réforme qu'on pourra vraiment vivre de la liturgie :

(...) Le bréviaire et le missel, réformés, poseront les mêmes problèmes que la liturgie actuelle : le problème de se quitter soi-même pour rejoindre le Dieu vivant... l'accomplissement d'une liturgie réformée dépendra de ce que vous faites de la liturgie actuelle, qui, malgré toutes les déficiences, est la prière de l'Eglise vivante d'aujourd'hui (...)

Dom Célestin Charlier, O. S. B., exprime certains vœux correspondant à cet esprit de « renouvellement de l'Eglise dans sa ferveur et sa simplicité originelles » voulu par le Saint-Père :

Que la messe retrouve son caractère primitif d'*Assemblée*, à la fois vivante et sacrée (p. 29).

... Que le cadre de la liturgie soit assoupli, en prévoyant notamment la possibilité d'adaptations locales sous le contrôle de l'évêque, ou encore en admettant des additions ou des omissions facultatives dans des cas prévus (la liturgie doit redevenir la chose de tous les membres de l'Eglise, ce qui suppose une certaine connaturalité entre elle et ceux-ci, et la possibilité pour l'esprit d'initiative, de se manifester, à l'intérieur de limites nettement déterminées)... Diverses mesures pourraient être envisagées tendant à la fois, sinon à accroître le nombre des lectures et à les allonger, du moins à les varier et à les harmoniser (la liturgie étant désormais quotidienne, ne serait-il pas normal d'appliquer le principe antique qui prévoyait des lectures propres pour chaque messe, en organisant un cycle continu pour tous les jours de l'année dans le cadre et l'esprit du temporal ?) (1).

Il faudrait insister davantage sur la désaffection quasi-totale du bréviaire chez la grande majorité des prêtres... Durant près d'un millénaire, le clergé séculier n'a connu, outre les vigiles à certains jours, que les laudes et les vêpres, chantées en commun avec le concours du peuple. Peut-être leur restauration, sous une forme simple et brève en langue vivante, en lieu et place du bréviaire, aurait-elle l'avantage de faire redécouvrir, tant aux prêtres qu'aux fidèles, les irremplaçables richesses des psaumes... On pourrait y adjoindre l'obligation de la lecture suivie et entière de l'Ecriture, à raison de 10 à 15 minutes par jour... et aussi... une étude hebdomadaire de l'un ou l'autre Père de l'Eglise...

Le P. Charlier conclut sur cette remarque :

(...) L'intention du Pape en convoquant le Concile, n'est ni de réparer l'édifice, qui n'a jamais présenté moins de lézardes, ni d'étendre encore ou compliquer ses dépendances, ni même d'en abattre beaucoup, mais de ramener sa vie à l'autel majeur. Plutôt que de nouvelles institutions, un tel objectif suppose un rajeunissement et une simplification des anciennes (...)

(1) Dans le même numéro de *La Maison-Dieu*, Pierre Jounel présente un projet de lectionnaire de la messe pour le cycle d'une année. (*N. D. L. R.*)

En pays de mission

Dans son N° 3 de 1961, qui a pour titre « ... monde au rendez-vous du Concile, ou les imp... vus du 2e Concile du Vatican », Missi cite « ... paroles de S. Em. le cardinal Gracias, prononcé... il y a deux ans, à la rencontre d'Uden, Hollande :

J'estime que nous, membres de l'Eglise da... les missions, nous sommes bien placés pour dé... der en toute humilité, dans quelle mesure l... réformes et les adaptations peuvent contribuer... la croissance spirituelle de nos fidèles... Les sym... boles, les actions, les prières qui constituent ... liturgie, devraient être adaptés au génie de chaq... peuple. De même que pendant la première expa... sion du christianisme, la liturgie prit diff... rentes formes en Syrie, en Grèce, et à Rome, pou... quoi la nouvelle expansion de l'Eglise n'about... rait-elle pas à une liturgie « chinoise ... « indienne » et « africaine »... Unité de l'Egli... ne signifie pas uniformité.

D'autres remarques très intéressantes ont é... faites au cours de cette rencontre d'Uden :

(...) Un congressiste fit remarquer, à l'éviden... satisfaction de tous les Africains, que le ri... éthiopien, la liturgie éthiopienne, remontent à ... plus haute antiquité chrétienne et qu'ils sont vra... ment africains : danse, inspiration libre, tam... bours, vêtements, musique, architecture, un cad... providentiel pour l'adaptation cultuelle et cult... relle nécessaire ; en même temps, c'est le se... rite authentiquement chrétien et très vital qui ... pu se maintenir et prospérer malgré le prosél... tisme musulman.

(...) Depuis les origines, il est exigé, aussi bie... dans l'Eglise orientale que dans l'Eglise occiden... tale, que les femmes assistent la tête couverte a... Saint Sacrifice de la messe... Par contre, le... mêmes convenances religieuses exigent de... hommes qu'ils viennent à l'église tête nue... O... dans nombre de pays, il est séant pour u... homme d'être coiffé dans les circonstances solen... nelles. On sait que les musulmans prient l... tête couverte. On sait peut-être moins que le... missionnaires de Chine, au XVIIe siècle, avaien... obtenu de Rome, la permission de célébrer l... messe coiffés d'un grand bonnet, afin de ne na... scandaliser la population, et pour montrer l... dignité des rites qu'ils accomplissaient.

Dans la liturgie latine, il est commandé a... prêtre, à certains moments de la messe de « ba... ser les reliques »... Mais en Asie, et toute propo... tions gardées en Afrique, le baiser est considér... comme quelque chose de répugnant et d'un éro... tisme scandaleux... Les évêques présents à Ude... suggérèrent que les rubriques de la messe, au lie... de commander le « baiser des reliques » se con... tentent de dire : « Ici le prêtre vénère le... reliques ». L'occidental continuera à baiser l'au... tel et l'oriental le touchera du front. Ainsi, pou... les uns et pour les autres, on aura « une dign... célébration de la messe ».

Ces exemples, petits évidemment, mais tr... significatifs, font deviner un certain nombre ... *desiderata* qui seront présentés au prochain Co... cile par les Eglises d'Afrique et d'Asie.

Une liturgie pour les laics

Dans une interiew à la revue America (3.6.1961... *intitulée « Perspectives pour le Concile », ... R. P. Yves Congar disait à propos de la pla...*

des laïcs dans l'ordre sacral de l'Eglise (2) : (...) Le rôle des laïcs dans la liturgie, constitue un problème considérable. Il y a d'abord la question d'une participation plus active des laïcs à la liturgie. Beaucoup de bon travail a été fait. Nous venons de célébrer la Semaine sainte et les cérémonies pascales (3). Je les trouve très impressionnantes lorsque les laïcs ont été bien préparés. Mais, à mon avis, il y a un problème beaucoup plus fondamental qui se pose pour notre liturgie. Je me demande si le Concile sera capable de l'aborder, parce qu'il exigera beaucoup de temps, de travail et d'expérience progressive. Je veux parler du problème d'une liturgie moins cléricale ou monastique que l'actuelle.

Prenons un exemple : L'*Exsultet* de la vigile pascale. En tant que clerc sachant le latin, et ayant une formation ecclésiastique, patristique et monastique, je me trouve relativement à l'aise dans cette prière. J'y reconnais quantité d'allusions poétiques, bibliques et traditionnelles.

Elle me dit quelque chose, elle touche profondément mon esprit religieux. Mais j'imagine que pour des laïcs qui n'ont pas cette formation latine, traditionnelle et cléricale, elle doit signifier beaucoup moins. Beaucoup de ses images ne leur disent rien du tout ; leur formation, dans beaucoup de cas, est tout à l'opposé de la formation gréco-latine traditionnelle.

Je pense vraiment que c'est là *le* problème liturgique pour le proche avenir. Les difficultés se présenteront d'abord d'elles-mêmes, dans les lointains pays de mission, tels que l'Inde et l'Afrique, qui sont complètement étrangers à la tradition occidentale. Il est certain qu'en France, toute notre culture a un fond latin ; le problème y est donc quelque peu moins urgent que dans les missions. Mais ce « fossé » liturgique deviendra de plus en plus profond, même en Europe occidentale. Il sera nécessaire d'envisager des formes d'expression plus accessibles aux laïcs, si nous ne voulons pas voir la liturgie se réduire à n'être le lot que d'une élite spécialement formée. Une telle liturgie n'aurait pas de prise sur les masses.

Je suis très impressionné, ayant suivi de près le mouvement liturgique français, par le fait que la liturgie n'est vraiment devenue populaire qu'avec l'introduction du chant des psaumes en langue vulgaire, grâce à la tradition de la Bible de Jérusalem et aux chants du P. Gélineau. Le mouvement est encourageant, mais ce n'est pas la solution idéale. C'est plutôt une solution para-liturgique, ou périphérique. Je regrette que dans nos messes d'étudiants nous ne chantions pas la messe elle-même, mais différents psaumes çà et là.

---

(2) America *(19 août 1961) a publié cette lettre adressée par Mgr Willebrands, secrétaire du Secrétariat pour l'Union des chrétiens, au R. P. J.-A. O'Brien, de l'Université Notre-Dame :*

Cher Père O'Brien,

S. Em. le cardinal Bea m'a demandé de vous remercier de nous avoir communiqué ces lettres que vous avez reçues de catholiques et de non-catholiques des Etats-Unis, au sujet de votre article paru dans *America* : « L'anglais dans la liturgie. » Il est si important que nous connaissions le point de vue des laïcs, aussi bien que celui des spécialistes de la liturgie. C'est pourquoi nous avons été heureux de votre envoi.

Bien que la demande que nous allons vous faire puisse prendre sur votre temps précieux, je n'hésite cependant pas à vous suggérer d'envoyer ces lettres, ou toutes autres informations sur la langue vulgaire que vous pourrez réunir, spécialement provenant de laïcs, au secrétaire de la Commission liturgique préconciliaire, à l'adresse suivante :

Rmo P. Annibale Bugnini, C. M., Commissione della Sacra Liturgia, Piazza Pio XII, Roma, Italie.

Je suis sûr qu'il saura en faire un bon usage.

(3) Cette interview a été donnée dans la semaine de Pâques, au collège Saint-Albert, à Eegenhoven-Louvain. (*N. D. L. R.*)

L'emploi de l'anglais dans la liturgie

Résultat d'une enquête.

Avec l'autorisation de S. Exc. Mgr King, évêque de Portsmouth, la Vernacular Society *de Grande-Bretagne a envoyé, en juillet* 1960, *un questionnaire au clergé de ce diocèse sur l'emploi de la langue anglaise dans la liturgie. Sur* 302 *prêtres du diocèse de Portsmouth,* 122 *ont répondu* (40 %), *dont* 60 *prêtres diocésains et* 62 *religieux. Voici les résultats de l'enquête tels qu'ils sont résumés dans* Catholic Herald *du* 7 *avril* 1961 (1) :

A) La messe

L'usage de l'anglais en général

Ensemble des réponses : 52 % pour ; 48 % contre.

Clergé séculier : 70 % contre ; 30 % pour (mais chez les curés de paroisse, la proportion est de 62 % pour et 32 % contre).

Clergé régulier : 58 % pour ; 42 % contre.

Enseignants : 63 % pour ; 37 % contre.

Missionnaires : 90 % pour ; 10 % contre.

Quelles parties de la messe devraient être dites en anglais ?

Environ 60 % sont contre la récitation du *Kyrie* et du *Gloria* en anglais et 60 % sont pour la lecture en anglais de l'Epître et de l'Evangile.

50 % sont pour la récitation de la collecte en anglais et 50 % contre ; 9 % sont pour la récitation du *Credo* en anglais et 8 % pour dire en anglais toute la première partie de la messe.

61 % sont contre tout emploi de l'anglais dans la seconde partie de la messe, mais 58 % des religieux veulent le *Pater* en anglais et 51 % la postcommunion en anglais. 8 % veulent le dernier Evangile en anglais.

B) L'office divin

Ensemble des réponses : 58 % contre la récitation de l'office en anglais.

Prêtres de paroisse : 53 % pour (curés : 59 %).

Prêtres séculiers : 54 % pour.

Religieux : 66 % contre.

Religieux contemplatifs et religieux travaillant en paroisse : 69 % contre.

Missionnaires : 60 % contre.

66 % des prêtres sont contre la récitation *publique* de l'office en anglais (religieux : 63 % ; prêtres séculiers : 69 %).

C) Semaine sainte

Tous les prêtres de paroisse : 55 % sont contre tout usage de l'anglais ; 45 % pour quelque usage de l'anglais.

Curés : 79 % pour ; 21 % contre.

Tous les prêtres séculiers : 57 % pour ; 43 % contre.

Tous les religieux : 65 % pour ; 35 % contre.

Contemplatifs : 56 % contre ; 44 % pour.

Religieux travaillant en paroisse : 64 % pour.

Religieux enseignants : 63 % pour.

Missionnaires : 100 % pour.

Ensemble : 61 % pour ; 39 % contre.

---

(1) Traduction de *la D. C.* Le résultat complet de l'enquête a été publié dans le numéro d'avril 1961 de *The clergy review.*

Quelle partie de l'office de la Semaine sainte devrait être dite en anglais ?

70 % des prêtres séculiers et 74 % des réguliers voudraient que le récit de la passion et les leçons scripturaires soient lues en anglais (68,5 % seulement des réguliers sont pour la lecture en anglais de ces leçons). 60 % désirent que les différentes oraisons soient lues en anglais. 50 % sont pour le chant des hymnes en anglais, 50 % pour leur chant en latin.

Raisons données en faveur de l'anglais :

1. Le but didactique de la liturgie et l'unité créée par le fait que tous comprendraient ce qui est dit.
2. La convenance qu'il y a à employer la langue des fidèles et la participation plus intelligente qui en résulterait.
3. La messe serait plus attirante pour les catholiques et les non-catholiques.
4. La dignité naturelle et la beauté de la langue anglaise.

Raisons données contre l'usage de l'anglais :

1. Cela nuirait à l'unité de l'Eglise.
2. La messe est la même partout.
3. Le peuple ne demande rien à ce sujet.
4. Suppression de l'élément de mystère.
5. Déloyauté envers les martyrs.
6. Difficulté de traduction.

Événements et Informations

JUILLET 1961

L. 10 JUIL. — A *Paris*, clôture du *XVIe Congrès de l'Union des religieuses enseignantes* (*U. R. E.*), ouvert le 7 juillet. Le thème en était : « L'école chrétienne et le monde d'aujourd'hui. » Sujet d'actualité qui fut traité par des conférenciers de marque devant 1 700 religieuses. L'Union groupe 40 000 religieuses, instruisant, dans 7 000 écoles, 850 000 élèves représentant le cinquième de la population scolaire féminine française.

A l'étranger. — A *Rome*, signature, par les ministres des Affaires étrangères des « Six », des accords préparés à Athènes pour l'admission de la *Grèce* au *Marché commun européen*.

— En *Corée du Sud*, une semaine après sa démission, le *général Chang do Young* est arrêté.

— En *Turquie*, 12 millions d'électeurs se prononcent aujourd'hui au référendum pour la nouvelle Constitution. Tous les partis ont conseillé le « oui », sauf le « parti de la justice ».

— A *Honolulu*, la cabine du satellite américain « *Discoverer XXVI* » est récupérée par un avion.

— En *Italie*, le nouveau maire de Rome, *M. Canaletti-Gaudenti*, donne sa démission, vingt-quatre heures à peine après son élection.

— *Notes et Etudes documentaires* consacre son n° 2 795 à *la République gabonaise*. D'une superficie de 265 000 kilomètres carrés, elle ne comptait, au 1er janvier 1959, que 420 705 habitants (dont 4 567 non autochtones) ; les deux villes les plus importantes sont Libreville, la capitale (20 000 habitants) et Port-Gentil (17 000), toutes deux ports sur l'Atlantique. La religion la plus répandue est l'animisme ; en 1959, on comptait 173 000 catholiques et 29 000 catéchumènes, répartis en deux circonscriptions ecclésiastiques (Libreville, archevêché, et Mouila évêché), et 25 stations-résidences de Pères rayonnant sur 575 postes de brousse. A la même époque, on comptait 45 000 protestants. Au début de 1960, les effectifs scolaires étaient de 51 000 élèves (taux de scolarisation 80 %, l'un des plus hauts de l'Afrique) : 23 000 dans l'enseignement public, 25 000 dans le privé, instruits, dans 179 établissements publics et 223 établissements privés. La *Constitution de la République gabonaise*, du 21 février 1961, commence par ces mots : « Le peuple gabonais, conscient de sa responsabilité devant Dieu... » Nous en extrayons ces passages de l'article premier : 2° « La liberté de conscience, la libre pratique de la religion, sous réserve de l'ordre public, sont garanties à tous » ; 8° « Le droit de former... des communautés religieuses est garanti à tous, dans les conditions fixées par la loi. Les communautés religieuses règlent et administrent leurs affaires d'une manière indépendante, sous réserve de respecter les principes de la souveraineté nationale et l'ordre public » ; 9° « Le mariage et la famille forment la base naturelle de la société. Ils sont placés sous la protection particulière de l'Etat » ; 10° « Les parents ont le droit, dans le cadre de l'obligation scolaire, de décider de l'éducation de leurs enfants » ; 12° « Le droit de fonder des écoles privées est garanti à toute personne, à toute communauté religieuse et à toute association légalement constituée qui accepte de se soumettre au contrôle pédagogique de l'Etat et aux lois en vigueur ; la loi fixe les conditions de participation de l'Etat et des collectivités publiques aux charges financières des établissements privés d'enseignement que l'Etat reconnaît d'intérêt public ; dans l'enseignement public, l'instruction religieuse peut être dispensée aux élèves, à la demande de leurs parents, dans les conditions déterminées par les règlements. »

M. 11 JUIL. — A *Reims*, ouverture de la *XLVIIIe Semaine sociale de France*. (Cf. *D. C.*, n° 1358, du 20 août 1961, col. 1025-1062.)

A l'étranger. — En *Pologne*, le bureau des cultes gouvernemental exclut quatre professeurs de l'*Université catholique de Lublin*, en représailles du refus opposé par eux à l'enseignement du marxisme-léninisme dans l'Université.

— A *Rio-de-Janeiro* (*Brésil*), au cours de la « Semaine argentine », le président Quadros révèle l'existence d'un *axe argentino-brésilien*, en un pacte signé pour promouvoir un développement commun et mettre fin à la rivalité séculaire qui opposait les deux pays.

— En *Turquie*, 75 % du corps électoral seulement a pris part au référendum : 60 % des voix sont allées au « oui », 33 % au « non ».

M. 12 JUIL. — A *Paris*, *le Haut-Tribunal militaire* condamne à mort par contumace les *généraux Salan et Jouhaud* et cinq colonels, leurs complices, également en fuite.

— A *Paris*, *M. Georges Galichon*, maître des requêtes au Conseil d'Etat, directeur du Cabinet de M. Chatenet, ministre de l'Intérieur, est nommé directeur du Cabinet du général de Gaulle, président de la République, en remplacement de *M. Brouillet*, nommé ambassadeur de France à Vienne.

— Le *général de Gaulle* s'adresse aux Français par radio ; il fait le bilan des objectifs atteints par son gouvernement, montre quels changements le monde impose aux structures industrielles et

agricoles, déclare périmés les « jeux » politiques des partis et des syndicats, parle des garanties à obtenir pour faire la paix en Algérie, et fait état du problème de Berlin et de son incidence sur la situation internationale.

— A *Alger*, un attentat, endommageant le poste radio émetteur, a empêché la transmission du discours du général de Gaulle.

A L'ÉTRANGER. — *L'Osservatore Romano* condamne « *l'Assemblée chrétienne de Prague* », où des chrétiens de pays libres ont pris parti pour les tribunaux communistes et contre d'autres catholiques qui témoignaient pour la liberté de conscience.

— A *Sofia*, le gouvernement bulgare vient de signer avec la France un accord pour des *échanges culturels* (visites réciproques de peintres, écrivains, musiciens et touristes).

— L'Agence *Kipa* annonce que le *R. P. Bonaventure Koelzer*, de Muenster (Texas, Etats-Unis), a été élu supérieur général de la congrégation des *Franciscains de l'Atonement*. Il est âgé de quarante-neuf ans.

J. 13 JUIL. — En *Haute-Vienne*, les paysans manifestent et bloquent les routes convergeant à *Limoges*.

A L'ÉTRANGER. — *L'Osservatore Romano* annonce : 1° la promotion de *Mgr Lawrence Joseph Shehan*, évêque de Bridgeport, au siège archiépiscopal titulaire de Nicopolis ad Nestum, et sa nomination comme coadjuteur, avec droit de succession, de Mgr Keough, archevêque de *Baltimore* (*Etats-Unis*) ; 2° la mort, le 11 juillet, à Rougemont (Canada), où il s'était retiré, de *Mgr Martin Lajeunesse*, évêque titulaire de Bonusta, ancien vicaire apostolique de Keewatin (Canada), âgé de soixante et onze ans ; 3° la mort, le 12 juillet, de *Mgr Gregorio Adam*, évêque de *Valencia* (*Venezula*), âgé de soixante-huit ans, assistant au trône pontifical.

— A *Tunis*, on annonce que 70 000 jeunes gens du néo-destour se sont déjà portés volontaires pour la « *bataille de Bizerte* », annoncée par M. Bourguiba ; la campagne pour l'évacuation des troupes françaises se développe dans tout le territoire tunisien.

— Aux *Etats-Unis*, double performance spatiale : *Midas III* a été placé sur une orbite, à 3 000 kilomètres, capable de détecter les missiles ennemis par son œil à rayons ultra-rouges ; en même temps, placé sur une orbite, à 160 kilomètres du sol, *Tiros III*, par les images des formations nuageuses qu'il transmet, renseigne la météo sur la naissance des ouragans.

— *La Semaine catholique de la Suisse romande* annonce que le Conseil d'Etat du canton de Fribourg a ratifié l'élection faite par l'Assemblée plénière du corps professoral de *l'Université de Fribourg*, de *M. le professeur Eugène Isele* comme recteur désigné de l'Université ; il assumera ses fonctions de l'automne 1962 à l'automne 1964.

V. 14 JUIL. — Dans *la Semaine religieuse de Séez*, Mgr André Pioger, évêque de Séez, annonce à ses diocésains la mort, le 11 juillet, de *Mgr Octave Pasquet*, qui fut évêque de Séez pendant près de trente-cinq années et auquel, après avoir été son auxiliaire depuis 1955, il succéda au mois d'avril dernier. Mgr Pasquet, âgé de quatre-vingt-douze ans, était le doyen de l'épiscopat français ; il avait démissionné, pour raison d'âge et de santé, au mois d'avril et avait été transféré au siège épiscopal titulaire d'Eriza ; le jour même de sa mort, il s'unissait encore très consciemment aux prières des agonisants.

A L'ÉTRANGER. — A *Tunis*, dans un discours, prononcé devant plusieurs milliers de manifestants, M. Bourguiba déclare : « Nous avons décidé d'engager la bataille de l'évacuation de *Bizerte ;* elle se poursuivra jusqu'au départ du dernier soldat français. »

— Entre *Vienne* et *Rome*, la tension croît à propos du *Haut-Adige*, où les attentats terroristes se multiplient ; une protestation officielle du gouvernement italien a été remise à l'ambassadeur d'Autriche à Rome.

— Le chef de la police de *Berlin-Est* interdit toutes les manifestations du 10e « *Kirchentag* » de l'Eglise évangélique d'Allemagne, qui avait été convoqué dans la zone Est.

S. 15 JUIL. — *La Croix* annonce la nomination, au grade de chevalier de la *Légion d'honneur*, de *NN. SS. François Marty*, archevêque de Reims, et *Roger Michon*, évêque de Chartres.

A L'ÉTRANGER. — En *Irak*, le *général Kassem* revendique de nouveau solennellement ses droits sur *l'émirat de Koweit* et attaque violemment l'impérialisme britannique.

— A *Berlin-Ouest*, on a enregistré 6 737 réfugiés de l'Allemagne de l'Est dans la semaine, soit une augmentation de 2 000 sur la moyenne hebdomadaire du mois de juin.

— A *Washington*, lancement par le président Kennedy de la *Semaine des nations captives*, qui doit aller du 16 au 22 juillet ; elle est destinée à soutenir les justes revendications à l'indépendance de tous les peuples opprimés.

— La revue *The Tablet* signale que *l'épiscopat hollandais*, par souci pédagogique, vient de simplifier son catéchisme et réduire ses 548 questions à 270.

— A *Athènes*, la même revue annonce la reprise des travaux pour la construction de l'église de la Sainte-Trinité, première église catholique de rite byzantin depuis neuf siècles, le Conseil d'Etat en ayant reconnu le droit aux évêques catholiques, en tant que chefs spirituels.

— La *Semaine religieuse de Paris* informe que les *Constitutions définitives de l'Ordre de Malte* ont été approuvées par un Bref que le Pape a remis aux membres du Conseil souverain reçus le 24 juin, en la fête de saint Jean-Baptiste, protecteur de l'Ordre. Sera possible, désormais, l'élection d'un grand-maître qui succédera au prince Ludovic Chigi Albani della Rovere, mort en 1951. Depuis cette date, l'Ordre avait eu à sa tête un lieutenant général. Les nouvelles Constitutions reconnaissent le caractère souverain de l'Ordre. Celui-ci est un Ordre religieux, dont les membres « à part entière » font les trois vœux de pauvreté, chasteté et obéissance. Les chevaliers de l'Ordre qui ne sont pas religieux ne participent pas au gouvernement de l'Ordre.

— La revue *Malades et missions* (numéro de juillet-août) donne ces précisions : En dix ans, de 1949 à 1959, le nombre des prêtres africains est passé de 1 080 à 2 082 (+ 93 %) et celui des missionnaires, de 6 414 à 9 964 (+ 55 %) ; mais cette promotion du clergé africain et cet afflux de missionnaires sont insuffisants pour répondre aux besoins immenses de l'*Afrique*. Exemples (durant cette même période de dix années) : en *Rhodésie du Nord*, le nombre des prêtres noirs est passé de 8 à 28, et celui des missionnaires, de 170 à 280, soit un prêtre pour 1 520 catholiques ; à *Madagascar*, le nombre des prêtres malgaches est passé de 97 à 146, et celui des missionnaires, de 303 à 357, soit un prêtre pour 8 000 habitants, dont 1 800 catholiques ; au *Gabon*, le nombre des prêtres africains est passé de 12 à 22, et celui des missionnaires, de 51 à 92, soit un prêtre pour 2 000 catholiques. En Amérique latine, la situation est plus grave encore ; si la moitié du clergé séculier français, soit 21 000 prêtres, partait pour ce continent, les catholiques français resteraient encore largement favorisés par rapport aux catholiques sud-américains. Au cours des quatre dernières années, l'effort missionnaire français s'est intensifié : 6 000 religieux prêtres et 1 500 Frères sont partis en pays de mission.

D. 16 JUIL. — A *Reims*, clôture de la 48e *Semaine sociale*. (Cf. *D. C.*, n° 1358, du 20 août 1961,

col. 1025-1062). Les semainiers se sont donné rendez-vous, l'an prochain, à Strasbourg, et choisi pour thème de leur future rencontre : « *L'Europe des personnes et des peuples.* »

— A *Paris*, arrivée du *Tour de France cycliste* remporté, cette année, par le coureur français Anquetil.

— La *Semaine religieuse d'Angers* annonce que le *prix « Juteau-Duvigneaux »* de l'Académie française a été décerné à *M. l'abbé André Merlaud*, du diocèse d'Angers, pour son ouvrage : *Jean-Marie de Lamennais, la renaissance d'une chrétienté*. C'est le troisième ouvrage de cet auteur qui est l'objet d'une distinction de l'Académie française. M. l'abbé Merlaud publie, deux fois par trimestre, le *Bulletin du Comité catholique de l'enfance*.

A L'ÉTRANGER. — Au *Vatican, S. S. le Pape Jean XXIII* quitte Rome pour se rendre à sa résidence de Castelgandolfo, où il doit passer l'été.

— La revue *Unitas* donne le nombre des catholiques dans les pays communistes. Ils représentent 12 % des fidèles du monde entier (soit 63 874 000) : 21 500 000 Polonais sur 28 millions ; 6 500 000 Hongrois sur 10 millions ; 9 300 000 Tchèques sur 13 millions et demi ; 6 millions de Yougoslaves sur 17 millions ; 3 millions de Roumains sur 18 millions ; 2 millions d'Allemands de l'Est sur 18 millions ; 100 000 Albanais sur 1 million et demi ; 57 000 Bulgares sur 7 millions ; 11 millions de Russes sur 209 millions ; 3 millions de Chinois sur 647 millions ; 800 000 Vietnamiens du Nord sur 14 millions ; 20 000 Coréens du Nord.

— En *Norvège*, 6 évêques sur 9 se sont prononcés contre *l'ordination de Mme Ingrid Bjerkas*, décidée par le ministre des cultes, et ont déclaré l'institution de femmes pasteurs incompatible avec les Saintes Ecritures.

— *L'Osservatore Romano* annonce la nomination du *chanoine Jean Mazur*, professeur de théologie morale à l'université catholique de Lublin, comme évêque titulaire de Bladia et auxiliaire de Mgr Kalwa, évêque de *Lublin* (*Pologne*).

L. 17 JUIL. — A L'ÉTRANGER. — A *Tunis*, devant l'Assemblée nationale, le président *Bourguiba* annonce qu'il va mettre en place un blocus total de la *base française de Bizerte ;* et déclare qu'il a envoyé un commando au Sahara, pour prendre possession symbolique du désert.

M. 18 JUILL. — En *Algérie*, tandis que l'état-major du général Ailleret s'installe à Reghaia, le terrorisme continue : on signale des attentats à la résidence de Mgr Duval, archevêque d'Alger, et chez le préfet d'Oran ; le sénateur de Mostaganem, M. Sassi, est assassiné.

— A *Paris*, la presse publie le texte intégral de la note française à Moscou, qui confirme la position des Occidentaux et répudie toute modification unilatérale du statut de *Berlin*.

A L'ÉTRANGER. — A *Bonn*, ouverture de la *Conférence « au sommet » des Occidentaux*. Le *général de Gaulle* y est présent ; on doit y parler du développement de la coopération politique entre les « Six » ; des rapports Europe-Afrique et Europe-Amérique latine et des problèmes de la défense.

— Au *Congo, M. Kalondji*, roi du *Sud-Kasaï*, est démis de sa royauté pour le titre plus modeste de gouverneur.

— Le *président Nasser* et son gouvernement changent d'attitude dans l'*affaire de Koweit ;* ils soutiennent désormais l'indépendance de l'émirat contre les prétentions irakiennes d'annexion du général Kassem.

— A *Berlin*, le 10[e] *Kirchentag* protestant ouvre aujourd'hui ; mais les évêques de l'Allemagne orientale ont fait savoir qu'ils étaient obligés de renoncer au voyage ; les séances de travail prévues pour le secteur oriental ont dû être décommandées.

— A *Londres*, ouverture du *III[e] Congrès de l'Union internationale pour la protection de la moralité publique*. Présidé par l'évêque anglican de Londres, il a pour thème : « L'homme dans la rue et la moralité publique. » Il est inauguré par une allocution de bienvenue du cardinal Godfrey, archevêque catholique de Westminster ; le D[r] Ramsey, archevêque anglican de Cantorbéry, y prendra la parole. Il se terminera le 20 juillet.

M. 19 JUIL. — En *Tunisie*, peu avant minuit, a commencé la bataille pour l'évacuation de la base de *Bizerte ;* les Tunisiens installent un premier barrage sur l'avenue Bourguiba, à la sortie de la ville. Une note de Paris fait savoir à Tunis que nos installations seront défendues et que la France ne négociera pas sous la menace. En soirée, les Tunisiens ouvrent le feu sur les installations de la base ; l'avion française riposte.

A L'ÉTRANGER. — A *Bonn*, fin de la *Conférence des « Six »*. Ils souhaitent l'adhésion des autres communautés européennes à leur association ; déclarent leur volonté d'une politique commune et leur coopération entière qui doit mener à l'union politique ; décident de se réunir régulièrement pour hâter leur progrès et chargent une Commission de préparer des projets d'union structurale.

— Au *Congo*, après une entrevue avec Tshombé, M. Khiari, émissaire des Nations Unies, déclare que l'O. N. U. ne s'opposera pas à une action de force du pouvoir central pour faire cesser la sécession katangaise. A *Elisabethville*, M. Tshombé et le général Mobutu signent un nouveau traité militaire.

— *L'Osservatore Romano* annonce la mort, à *Harissa* (*Liban*), le 16 juillet, de *Mgr Iwannis Youhanna-Gandou*, âgé de quatre-vingts ans. D'abord archevêque des Syro jacobites du Liban, il était passé à l'Eglise catholique en 1950 et avait été nommé, par le Saint-Siège, archevêque titulaire de Bostra.

J. 20 JUIL. — Au château Allaman, à *Lugrin* (*Haute-Savoie*), reprise de la *Conférence franco-F. L. N. d'Evian*. M. Joxe, ministre de l'Algérie, propose aux délégués algériens une procédure constructive pour la poursuite des conversations.

— *A Bizerte*, la bataille a fait 150 morts, dont 3 Français. Le *président Bourguiba* rompt les relations diplomatiques avec la France et fait appel au Conseil de Sécurité ; la population civile manifeste ; la grève générale est proclamée. Les parachutistes français investissent la ville et détruisent les barrages.

— Par décret du 13 juillet 1961, que publie le *Journal Officiel*, est approuvée l'élection par l'*Académie de médecine*, comme membre titulaire, de *M. Jacques Varangot* à la place devenue vacante (2[e] section) par suite du décès de M. Le Lorier.

— A *Alger*, le préfet de Mostaganem, *M. Jean Sicurani*, est nommé directeur des Affaires politiques et prend la direction de l'Information, en remplacement de M. Coup de Fréjac.

— En métropole, un communiqué déclare que, depuis 1956, les *terroristes* ont tué 3 291 musulmans, 112 civils et 50 policiers et soldats ; ils ont blessé plus ou moins grièvement 7 077 musulmans, 578 civils, 378 policiers et soldats.

— A *Lille*, l'évêque du diocèse, le *cardinal Liénart*, promulgue un statut définissant trois classes de vicaires : les jeunes, les anciens et les prêtres auxiliaires, selon les œuvres et la situation plus ou moins stable qui leur est reconnue.

Imprimerie « Maison de la Bonne Presse », 5, rue Bayard, Paris-8[e]. *Le directeur :* J. GÉLAMUR.